



# FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

SECRETARIAT DU FONDS FRANÇAIS  
POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

## RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE

**Programme de Petites initiatives (PPI) pour les Organisations de la  
Société Civile (OSC) en Afrique du Nord (PPI-OSCAN)**

### ÉVALUATION FINALE

<b>PAYS OU GROUPE DE PAYS</b>	<b>Maroc, Tunisie, Algérie, Libye</b>
<b>DOMAINE D'APPLICATION</b>	<b>Biodiversité</b>
<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN</b>
<b>INSTITUTION MEMBRE DU FFEM PORTEUSE DU PROJET</b>	<b>Ministère de la transition écologique et solidaire Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères</b>
<b>REFERENCES DE LA CONVENTION</b>	<b>CZZ 1913.01 B</b>
<b>BUREAU</b>	<b>BRL ingénierie</b>
<b>NOMS DES EVALUATEURS</b>	<b>Jean-Paul HETIER et Abdessalem FEZZANI</b>
<b>DATE</b>	<b>15 juin 2017</b>

*L'objet de l'évaluation est de formuler une opinion motivée sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité du projet financé au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention du FFEM.*

*Les évaluateurs ont examiné les réalisations du projet en fonction des objectifs qui étaient fixés. Ils ont, par ailleurs, procédé à l'examen du processus d'exécution et de fonctionnement du projet dans ses différentes phases de mise en œuvre et de suivi.*

*Cette évaluation est financée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial. Les observations, appréciations et recommandations exprimées dans ce rapport le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.*

*Les évaluateurs tiennent à remercier l'ensemble des personnes rencontrées et tout particulièrement :*

- Maher Mahjoub, coordonnateur régional du programme, au Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, à Malaga,*
- Irène Morrell, assistante du programme,*
- Chacun des coordonnateurs nationaux, sans qui l'évaluation n'aurait pas pu être réalisée dans un délai aussi court : Brahim Abouelabbes pour le Maroc, Farida Aït-Kaci pour l'Algérie, Hichem Salem pour la Tunisie et Ibrahim Elkahwage en Libye,*
- L'ensemble des représentants des 26 associations bénéficiaires rencontrés, pour leur disponibilité, leur confiance, leur engagement et pour l'ensemble des informations et documents communiqués.*

## **RESUME EXECUTIF**

La finalité du programme PPI-OSCAN était de renforcer les capacités techniques, administratives et financières des organisations de la société civile de quatre pays d'Afrique du Nord : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye :

- pour qu'elles puissent développer à court terme des initiatives concrètes de terrain,
- et pour qu'elles puissent contribuer à moyen terme à la mise en œuvre des stratégies et de plans d'actions nationaux de conservation et de valorisation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et d'atténuation des effets du changement climatique.

La conception du PPI-OSCAN s'est inspirée de l'expérience des programmes successifs de petites initiatives d'Afrique Centrale et de l'Ouest et s'est focalisée sur l'appui et le renforcement des capacités des OSC émergentes, en matière de gestion de projet, de gouvernance et d'organisation interne, de gestion administrative et financière, de plaidoyer et de dialogue avec les acteurs institutionnels.

Le programme, financé par le FFEM et la MAVA et placé sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, a été organisé en 5 composantes :

Composante 1 : Petits projets (37) liés à la conservation et valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et l'atténuation des effets du changement climatique

Composante 2 : Renforcement des capacités administratives, techniques et financières des OSC

Composante 3 : Mise en réseau des OSC et renforcement des capacités de dialogue avec les gouvernements

Composante 4 : Capitalisation et diffusion d'expérience

Composante 5 : Suivi et gestion globale du programme

### **Principales conclusions**

Dans son ensemble, le projet constitue une réussite. Le PPI-OSCAN a contribué à répondre à plusieurs enjeux auxquels sont confrontés les quatre pays bénéficiaires :

- La conservation de leur biodiversité, la valorisation durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique, dans un contexte d'érosion rapide de la biodiversité en Afrique du Nord ;
- L'ouverture vers davantage de démocratie et de participation de la société civile par la montée en puissance des mouvements associatifs, en termes de stratégie, d'organisation, de capacité opérationnelle et de dialogue avec les acteurs institutionnels.

La majorité des résultats attendus ont été ou seront atteints, et parfois dépassés. Plusieurs jeunes associations soutenues ont en effet atteint un bon niveau de professionnalisation et sont impliquées dans la mise en œuvre de politiques publiques environnementales.

La conception du projet s'est révélée pertinente et efficace. L'UICN-Med a mis en œuvre le programme de manière performante et conforme à la programmation, en combinant rigueur des procédures, accompagnement rapproché des OSC bénéficiaires, partage de l'information aux différents niveaux et animation régionale et nationale de qualité.

Les résultats et les impacts du projet sont particulièrement remarquables sur plusieurs points :

- **Le PPI-OSCAN contribue significativement à l'émergence d'organisations de la société civile efficaces**, capables de pérenniser leur activité, d'instaurer un dialogue avec les acteurs institutionnels et de s'organiser en réseaux d'activité et d'influence. 7 projets au moins constituent des « success stories » qu'il paraît possible de répliquer. En Libye, le PPI-OSCAN a contribué à maintenir un minimum d'activité associative malgré le contexte de conflit armé latent.
- Dans le contexte global d'Etats dont l'efficacité des actions en matière de conservation de la biodiversité reste relative, **les OSC sont des acteurs qui peuvent permettre un saut qualitatif**, par leur proximité du terrain comme par leur capacité de dialogue avec les institutions nationales et locales.

**Dans ce domaine, le partage de la gestion des aires protégées entre l'administration et des associations constitue une piste de progrès prometteuse pour les quatre pays bénéficiaires.**

- **Les projets financés par le PPI sont le plus souvent efficaces**, en raison des formations dispensées dans le cadre de la composante de renforcement des capacités, de l'action des coordonnateurs nationaux et de l'ampleur du bénévolat mobilisé.
- **Les modalités adoptées pour l'appel à projet ont permis de faire émerger des projets innovants**, qui ont vocation à être répliqués.
- **Certains projets ont généré un impact considérable** en matière d'influence sur les politiques publiques et de dynamique de la société civile, impact fortement démultiplié par rapport aux fonds mobilisés. **Sur l'ensemble des projets du PPI-OSCAN, il apparaît que le ratio entre effets et impacts produits et financement engagé est particulièrement élevé.**
- **La majorité des projets s'inscrit dans une trajectoire de durabilité des OSC soutenues**, à travers des stratégies de financement diversifiées. 13 OSC ont aujourd'hui assuré leur pérennité financière.
- **Le programme a jeté les bases d'une véritable communauté PPI-OSCAN**, génératrice d'émulation et d'échanges d'expériences.
- **Le montage institutionnel actuel a été opérationnel.** Le rôle des coordonnateurs nationaux s'est révélé particulièrement efficace. Au regard de la complexité de l'appel à projet et des besoins d'accompagnement, de suivi et de contrôle des projets, le coût de gestion du projet (20%) est adéquat.

L'analyse de la mise en œuvre du PPI-OSCAN pose cependant quelques questions :

- **L'impact des projets en matière de conservation de la biodiversité reste difficilement mesurable et probablement relativement modeste** dans cette première phase.
- **Certaines OSC n'auront pas atteint la totalité des résultats attendus à la fin du programme**, soit en raison d'un excès d'ambition par rapport aux moyens mobilisés, soit à cause des difficultés de plusieurs OSC à établir des rapports techniques et financiers conformes.
- **L'appel à projet s'est déroulé de fait sur une durée de 18 mois** au lieu des 12 prévus, ce qui a entraîné une réduction de la durée de mise en œuvre de 24 à 20 mois, ce qui a été très contraignant pour plusieurs projets.
- **La majorité des associations considère que les retards de versement des fonds ont constitué une contrainte importante**, qui a parfois gelé la mise en œuvre de leur projet. Ces retards sont imputables à la difficulté de certaines associations à produire des rapports financiers conformes, mais aussi aux délais de versement par la maîtrise d'ouvrage.
- **Les formations en matière de gestion comptable et financière et d'organisation interne ont été dispensées trop tardivement.**
- **De nombreuses associations s'interrogent sur leurs possibilités d'accès au futur programme PPI-OSCAN 2.**

### **Recommandations pour une poursuite du programme PPI-OSCAN**

La majorité des OSC (59%) aura atteint les résultats attendus en fin de programme, mais seules 38% ont atteint leurs objectifs d'autonomie financière, en partie en raison de la faible durée de la partie opérationnelle du programme. Si les impacts du programme sont jugés considérables au regard des montants engagés par les deux bailleurs, ces deux indicateurs montrent la relative fragilité des acquis obtenus, en particulier en Algérie et en Libye.

Ce constat milite en faveur d'un renouvellement du programme PPI-OSCAN, dans un triple objectif :

- étendre la portée du PPI-OSCAN, en l'ouvrant à un nouveau contingent d'OSC émergentes ;
- renforcer la dynamique de la communauté PPI-OSCAN, en imaginant des possibilités de participation des OSC déjà soutenues dans le cadre du premier PPI ;
- renforcer l'appui aux stratégies d'autonomisation et de pérennisation des OSC, de manière à anticiper l'arrêt des activités de la MAVA en 2022 et à consolider les acquis.

**Dans la perspective éventuelle de la mise en œuvre d'un PPI-OSCAN 2, les recommandations suivantes sont formulées :**

- Sélectionner par appel à projets une trentaine d'OSC émergentes dans les quatre pays bénéficiaires, en conservant les critères d'éligibilité et d'évaluation qui ont fait leurs preuves ;
- Ouvrir une possibilité d'accès à 8 à 10 OSC déjà soutenues dans le cadre du premier PPI-OSCAN, selon les critères spécifiques suivants :
  - OSC ayant conduit des projets performants ayant vocation à être répliqués, auxquelles il serait demandé d'intégrer une participation active en matière d'échange d'expérience, de conseil, de tutorat et d'accompagnement des OSC du PPI 2.
  - OSC ayant déjà obtenu des résultats importants en matière de conservation de la biodiversité ou de cogestion d'aires protégées, dont la poursuite de l'activité et l'amplification des impacts dépend étroitement de l'obtention de nouveaux financements.
  - OSC n'ayant pas atteint la totalité de leurs résultats par excès d'ambition, mais dont la qualité du projet et du dialogue instauré avec les acteurs institutionnels constitue un gage de réussite.
- Maintenir la liste actuelle des pays éligibles, car toute extension géographique remettrait en cause l'ensemble du dimensionnement actuel du programme (coordination régionale, coordonnateurs nationaux, budget) ;
- Orienter davantage les projets vers la conservation de la biodiversité et mettre en place des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans ce domaine ;
- Conserver les montants (entre 10 000 et 30 000 €) et les taux maximum de subvention (70%) pour les jeunes OSC, mais envisager la possibilité d'augmenter le plafond de subvention et de diminuer le taux maximum pour les OSC déjà soutenues dans le cadre du premier PPI-OSCAN ;
- Faire vivre par une communication adaptée la « communauté PPI-OSCAN » et intensifier les activités de mise en réseau des OSC ;
- Prévoir dès le début d'un éventuel PPI-OSCAN 2, le recueil des informations permettant la capitalisation des acquis des deux programmes : présentation détaillée des projets innovants et à fort impact, évaluation des résultats obtenus et des impacts en matière de conservation de la biodiversité, de dialogue avec les acteurs institutionnels et de pérennisation de l'OSC, synthèse des facteurs de réussite, des enseignements à tirer et des possibilités de réplification.
- Maintenir un mode opératoire qui a fait ses preuves, mais l'améliorer dans les domaines suivants :
  - Organiser la procédure et le calendrier de l'appel à projets de manière à respecter une durée maximale de 12 mois, afin de ménager une durée de deux années pleines pour mettre en œuvre les projets.
  - Anticiper les activités qui risquent par la suite de générer des contraintes de calendrier, notamment le recrutement des coordonnateurs nationaux et la mise au point des modèles de dossiers de candidature et de rapportage technique et financier ;
  - Fluidifier la procédure de versement des tranches de financement : simplifier le modèle de rapport financier, vérifier à l'avance l'habilitation des établissements bancaires à recevoir des fonds de l'étranger, prévoir une avance renouvelable suffisante, laisser plus de latitude aux OSC pour la périodicité des rapports techniques et financiers,
  - Réaliser les formations sur la gestion comptable et financière et sur l'organisation interne dès le début de la phase de mise en œuvre des projets.
  - Mettre en place un système d'indicateurs permettant de maintenir une connaissance fine et actualisée et d'évaluer la contribution réelle des projets à la conservation de la biodiversité.
- Intensifier les échanges avec le PPI Afrique Centrale et de l'Ouest, en particulier dans les domaines du suivi-évaluation des projets, de la communication, de la mise en réseau et de la capitalisation.
- Enfin, compte tenu de l'arrêt des activités de la MAVA après 2022, il paraît opportun de rechercher au cours des prochaines années de nouveaux bailleurs de fonds intéressés et disposés à participer de manière très significative aux coûts de gestion, atypiques mais justifiés, du programme PPI-OSCAN.

## *EXECUTIVE SUMMARY*

The ultimate aim of the small-scale initiatives programme for civil society organisations (CSOs) in North Africa, known as “PPI-OSCAN” (its acronym in French) was to strengthen the technical, administrative and financial capacities of civil society organisations in four North African countries: Morocco, Algeria, Tunisia and Libya:

- to develop tangible initiatives on the field at short-term, and
- to help them make medium term contributions to the implementation of national strategies and action plans for biodiversity conservation and development, sustainable management of natural resources and climate change mitigation.

The design of PPI-OSCAN drew on experience gained from a series of small-scale initiatives in Central and West Africa and focussed on support and capacity-building for emerging CSOs in terms of project management, governance and internal organisation, administrative and financial management, and advocacy and dialogue with institutional stakeholders.

The programme, financed by FFEM and MAVVA, and placed under the supervisory control and management of the IUCN Centre for Mediterranean Cooperation, comprised 5 components:

Component 1: Small projects (37) related to biodiversity conservation and utilisation, the sustainable management of natural resources and climate change mitigation.

Component 2: Administrative, technical and financial capacity-building for CSOs

Component 3: Networking of CSOs and strengthening their capacities for dialogue with governments

Component 4: Capitalising on lessons learnt and dissemination of experience

Component 5: Monitoring and overall management of the programme

### **Key Findings**

As a whole, the project is a success. PPI-OSCAN helped answer several of the four beneficiary countries’ challenges:

- Biodiversity conservation, the sustainable use of their natural resources and adaptation to climate change against a backdrop of rapidly dwindling biodiversity in North Africa;
- Opening up to greater democracy and civil society participation by increasing the influence of local associations in terms of strategy, organisation, operational capacity and dialogue with institutional stakeholders.

Most of the expected outcomes were achieved or will be achieved, and sometimes surpassed. Several of the more immature associations supported have already gained a lot in terms of professionalism and are involved in implementing public environmental policy.

The design of the project proved to be relevant and effective. IUCN-Med implemented the programme efficiently and to schedule, with a combination of rigorous procedures, close assistance to the beneficiary CSOs, information-sharing at various levels and quality regional and national facilitation.

Several aspects in the results and effects of the project stand out in particular:

- PPI-OSCAN has made a significant contribution to the emergence of efficient CSOs that are capable of sustaining their activities, establishing dialogue with institutional stakeholders and grouping together to form networks of activity with real influence. At least 7 projects are “success stories” that appear to be replicable. In Libya, PPI-OSCAN helped maintain a minimum amount of activity among CSOs despite the situation of latent armed conflict.
- In a general context of countries where the efficiency of biodiversity conservation actions is only relative, **CSOs are stakeholders capable of making a qualitative breakthrough** because of their

proximity on the ground and their capacity for dialogue with national and local institutions. In this respect, **sharing protected area management between the authorities and the CSOs is a promising line of progress** for all four beneficiary countries.

- **The projects financed by PPI-OSCAN are most often efficient**, due to the training provided under the capacity-building component, the action of the national coordinators and the widespread voluntary work deployed.
- The **methods adopted for the call for projects highlighted innovative projects** that are designed to be replicated.
- **Some projects had a considerable effect** in terms of influence on public policy and civil society dynamics, leveraged to an even greater extent considering the funds granted. **All the PPI-OSCAN projects show a particularly high ratio of resulting effects and impacts to funding granted.**
- The **majority of the projects follow a straight line towards the sustainability of the CSOs supported** thanks to the diversity of the financing strategies. Today, 13 CSOs have secured their financial sustainability.
- **The programme has laid the foundations of a true PPI-OSCAN community**, creating emulation and sharing of experience.
- **The current institutional set-up was operational.** The role of the national coordinators proved particularly effective. Given the complexity of the call for projects and the needs for support, monitoring and control of the projects, the project management cost (20%) is appropriate.

However, a few questions arise after analysing the implementation of PPI-OSCAN:

- **The impact of the projects in terms of biodiversity conservation is difficult to measure and probably relatively modest** during the first phase.
- **Some CSOs will not have achieved all the expected results by the end of the programme**, either because they were too ambitious considering the resources available, or because several CSOs had difficulties producing compliant technical and financial reports.
- **In reality, the call for projects lasted 18 months** instead of the planned 12 months, which reduced the implementation period from 24 to 20 months, which was very restrictive for several projects.
- **The majority of the CSOs consider that delays in the disbursement of funds were a big constraint**, which sometimes brought their projects to a halt. The delays were due to the difficulties of some of the CSOs to produce compliant financial reporting as well as to the supervisory agency's effective disbursement timeframe.
- **The training courses on accounting and financial management and on internal organisation were held too late.**
- **A lot of CSOs are wondering whether they will be eligible for the future PPI-OSCAN 2.**

### **Recommendations for the continuation of the PPI-OSCAN**

The majority of the CSOs (59%) have achieved the expected results by the end of the programme, but only 38% have achieved their financial self-sufficiency goals, partly due to the programme's short operational period. Although the impacts of the programme are said to be significant in terms of the amounts donated by the two fund donors, these two indicators show the relative fragility of the achievements, especially in Algeria and Libya.

The fact that this is the case advocates the renewal of PPI-OSCAN with a threefold objective:

- Extend the scope of PPI-OSCAN by opening it up to another series of emerging CSOs;
- Strengthen the dynamics of the PPI-OSCAN community, imagining possibilities for CSOs having already received support under the first PPI to take part in the second PPI;
- Strengthen support to CSO self-sufficiency and sustainability strategy in anticipation of the closure of MAVA in 2022 and to consolidate the benefits already achieved.

**If there is to be a PPI-OSCAN 2, the following recommendations will be relevant:**

- For each call for projects, select about 30/32 emerging CSOs in the four beneficiary countries; maintain the eligibility and evaluation criteria that have already proved their efficiency;
- Maintain a possibility of eligibility for 8 to 10 CSOs supported under the first PPI-OSCAN according to specific criteria as follows:
  - CSOs having carried out effective, replicable projects, asking them in return for active participation in the exchange of experience, advice, mentoring and assistance to the CSOs involved under PPI 2.
  - CSOs having already achieved significant results in terms of biodiversity conservation or the co-management of protected areas, when the pursuit of their activities and the amplification of the impact strictly depend on obtaining more funds.
  - CSOs which have not achieved all expected results because they were over-ambitious, but have a warrant of success in the quality of their project and dialogue with institutional stakeholders.
- Maintain the present list of eligible countries, as geographical extension could compromise the current scaling of the programme (regional coordination, national coordinators, budget);
- Direct projects more towards biodiversity conservation and use indicators to measure the progress achieved in this area;
- Maintain the amounts (between €10,000 and €30,000) and the maximum subsidy rate (70%) for young CSOs, but consider the possibility of increasing the maximum threshold of the grants and reducing the maximum rate for CSOs having already received support under the first PPI-OSCAN;
- Keep the PPI-OSCAN community alive through suitable communication and strengthen CSO networking activities;
- From the start of PPI-OSCAN 2, plan the collection of information to capitalise on the lessons learnt from both programmes: detailed presentation of innovative, high-impact projects, evaluation of their achievements and impacts in terms of biodiversity conservation, dialogue with institutional stakeholders and CSO sustainability, summary of factors of success, lessons learnt and possibilities of replication.
- Maintain a proven *modus operandi* improving it in the following areas:
  - Organise the procedure and the timeframe of the call for projects to last no more than 12 months, in order to leave two full years to implement the projects.
  - Anticipate activities that are liable to lead to scheduling constraints, in particular recruiting the national coordinators and producing the grant application forms and the technical and financial report templates;
  - Soften up the funding instalment disbursement procedures: simplify the financial report template, check in advance that banks are accredited to receive funds from abroad, provision sufficient renewable advance payments, leave the CSOs more freedom in the frequency of submitting technical and financial reports;
  - Carry out the accounting and financial management and internal organisation training sessions right at the start of the project implementation phase.
  - Introduce a system of indicators to maintain detailed, updated insight and assess the real contribution of the projects to biodiversity conservation.
- Intensify exchanges with the small-scale initiatives programme for Central and West Africa, especially concerning project monitoring and evaluation, communication, networking and capitalising on lessons learnt.
- Finally, considering the closure of all MAVA activities after 2022, it would seem appropriate, in the next few years, to start looking for other fund donors interested in making very significant contributions to the PPI-OSCAN management costs, which are definitely atypical but justified.

## ABREVIATIONS

ACCOBAMS	Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la Zone Atlantique Adjacente
AFD	Agence Française de Développement
AMP	Aire Marine Protégée
CCNUCC	Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEPF	Critical Ecosystem Partnership Fund
COP 22	22 <sup>ème</sup> conférence des parties de la CCNUCC
DGF	Direction générale des Forêts
EGA	Environment General Authority (Libye)
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIKRA	Fonds commun pour la Tunisie de Network European Foundation
HCEFLCD	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (Maroc)
INDH	Initiative Nationale pour la Développement Humain (Maroc)
MedPAN	Réseau des Gestionnaires d'aires Marines Protégées en Méditerranée
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
METAP	Mediterranean Environmental Technical Assistance Programme
MTES	Ministère de la transition écologique et solidaire
ONG	Organisation non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PCPA	Programmes Concertés Pluri-Acteurs (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)
PISCCA	Projets Innovants – Sociétés Civiles – Coalition d'Acteurs (Institut Français de Tunisie)
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'Environnement
PPI	Programme de Petites Initiatives
PPI-OSCAN	Programme de Petites Initiatives – Organisations de la Société Civile de l'Afrique du Nord
RANDET	Réseau Associatif pour la Nature et le Développement en Tunisie
SCAC	Service d'Action Culturelle et de Coopération français
SGP	Small Grant Program du FEM
SIBE	Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (Maroc)
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UICN-Med	Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN
UICN-PACO	Programme Afrique centrale et occidentale de l'UICN
UNCCD	Convention des Nations unies de lutte contre la désertification
WWF	Fonds mondial pour la nature

## TABLE DES MATIERES

<b>I. METHODOLOGIE</b>	<b>1</b>
1. Bases méthodologiques	1
2. Modalités générales de déroulement de la mission d'évaluation	1
3. Limites des méthodes et difficultés rencontrées	3
<b>II. CONTEXTE</b>	<b>4</b>
1. Les Programmes de Petites Initiatives du FFEM	4
2. La genèse du PPI OSCAN	4
3. Contextes nationaux, défis à relever	5
4. Les dispositifs de soutien aux OSC	6
5. Evolution du contexte au cours de la mise en œuvre du projet	6
<b>III. DESCRIPTION DU PROJET, DE SES OBJECTIFS ET PARTIES PRENANTES</b>	<b>7</b>
1. Objectifs et résultats attendus	7
2. Parties prenantes du projet	7
2.1. Bénéficiaires du projet	7
2.2. Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires	7
3. Composantes et résultats attendus	8
4. Budget et financement	8
5. Montage institutionnel : schéma des responsabilités et pilotage du projet	9
5.1. Maitrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	9
5.2. Coordonnateurs nationaux	10
5.3. Comité de pilotage	10
<b>IV. MISE EN ŒUVRE DU PROJET</b>	<b>11</b>
1. Calendrier de déroulement du projet	11
2. Conduite technique et évènements clés du projet	12
2.1. L'appel à projets	12
2.2. Mise en œuvre des projets sélectionnés	13
2.3. Pilotage et suivi du projet	15
3. Bilan de l'exécution financière	15
3.1. Décaissements et engagements	15
3.2. Coûts de gestion du programme	17
3.1. Mobilisation des contreparties+	17
3.2. Maîtrises d'œuvres et prestataires techniques	17
4. Analyse de la mise en œuvre des projets	18
4.1. Répartition thématique des projets sélectionnés	18
4.2. Qualité des résultats obtenus par les projets	19
4.3. Co-financements mobilisés par les OSC bénéficiaires	22
5. Synthèse des résultats obtenus	23
5.1. Synthèse des activités réalisées et des résultats obtenus	23
5.2. Principales difficultés rencontrées	24
5.3. Principaux acquis du projet	25
5.4. Ecart entre résultats attendus et résultats obtenus et réorientations opérées	26
<b>V. REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES DES TERMES DE REFERENCE</b>	<b>26</b>
<b>VI. ANALYSE EVALUATIVE</b>	<b>38</b>

1. Pertinence	38
2. Cohérence externe	38
3. Cohérence interne	39
4. Efficacité	39
5. Efficience	39
6. Impacts	40
7. Viabilité, durabilité et pérennité des actions entreprises	40
8. Redevabilité	41
<b>VII. CONCLUSIONS</b>	<b>42</b>
<b>VIII. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU FFEM ET A LA MAVA POUR UN NOUVEAU PROJET</b>	<b>43</b>
1. Opportunité de lancer un PPI-OSCAN 2	43
2. Critères d'éligibilité des OSC et d'évaluation des projets	44
3. Pays et thèmes prioritaires	44
4. Montant et taux des subventions	44
5. Moyens de valorisation et de communication	45
6. Capitalisation et retours d'expériences valorisables par des actions de communication	45
7. Modes opératoires	45
8. Pérennité du dispositif PPI-OSCAN	46
<b>IX. ANNEXES</b>	<b>47</b>
Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation	47
Annexe 2 : Présentation des évaluateurs	53
Annexe 3 : Carte de situation de l'intervention et liste des projets soutenus par pays	54
Annexe 4 : Evaluation du taux d'atteinte des résultats des projets visités par les évaluateurs	57
Annexe 5 : Fiches diagnostic détaillées des projets visités par les évaluateurs	60
Annexe 6 : Fiches diagnostic détaillées des projets libyens (entretiens réalisés à Tunis)	89
Annexe 7 : Cadre logique de l'intervention reconstruit ex-post	96
Annexe 8: Tableau des résultats/effets/impacts par composantes	97
Annexe 9: Liste des personnes rencontrées	97
Annexe 10 : Calendrier de réalisation de l'évaluation	100
Annexe 11 : Fiche résumé critères d'éligibilité	101
Annexe 12 : Contribution aux indicateurs agrégables du FFEM	103

## **I. METHODOLOGIE**

### **1. Bases méthodologiques**

L'évaluation finale est une partie intégrante du cycle des projets du FFEM. Elle a pour objectif de fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision du FFEM, et de déterminer la valeur et la portée des actions cofinancées par le Fonds.

L'évaluation du projet a été réalisée en suivant les étapes suivantes :

- 1. Etablissement d'un constat sur les activités et les résultats du projet** depuis son démarrage, afin d'identifier et de quantifier les écarts avec les résultats initialement prévus, tels que figurant dans les documents contractuels du projet (conventions de financement et rapport de présentation).
- 2. Réponse aux questions évaluatives spécifiques mentionnées dans les Termes de Référence** (voir annexe 1)
- 2. Elaboration d'une analyse évaluative**, permettant d'élaborer des jugements évaluatifs, en fonction des critères d'évaluation habituels des politiques publiques : pertinence, cohérence interne et externe, efficacité, efficience, effectivité, effets, impacts, viabilité, redevabilité, durabilité et pérennité.
- 4. laboration des conclusions de l'évaluation** (à partir des jugements évaluatifs).
- 5. Elaboration des recommandations, formulées par catégorie d'acteur**, hiérarchisées et priorisées.

### **2. Modalités générales de déroulement de la mission d'évaluation**

La mission d'évaluation finale du programme PPI-OSCAN a été conduite du 4 mai au 23 juin 2017 par deux consultants :

- Jean-Paul HETIER, expert biodiversité du bureau d'étude BRL ingénierie, chef de mission,
- Abdessalem FEZZANI, expert agroéconomiste, sociologue,

à partir de cinq missions sur le terrain et à la rencontre des acteurs du projet :

- du 9 au 11 mai 2017 : participation des deux évaluateurs au séminaire de restitution du programme PPI-OSCAN à Tunis. Intervention des évaluateurs pour présenter la démarche d'évaluation ;
- 12 mai 2017 : participation de M. Fezzani à la journée consacrée aux projets Libyens ;
- du 19 au 27 mai 2017 : mission au Maroc par Jean-Paul Hétiér,
- du 18 au 26 mai 2017 : mission en Algérie par Abdessalem Fezzani,
- entre le 16 mai et le 6 juin 2017 : missions en Tunisie par Abdessalem Fezzani,
- du 19 au 22 juin 2017 : mission auprès de l'UICN-Med (Malaga – Espagne)

Au total, 19 projets ont été visités et 26 porteurs de projet ont été rencontrés, ce qui représente 68 % des 37 projets :

<b>Pays</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>OSC porteuse</b>	<b>Visite de terrain</b>
<b>Maroc</b>	MAR-08 – Valorisation des plantes aromatiques et médicinales et maintien de la biodiversité dans le vallée de Wislane	<i>Association Nord Plaisance pour le développement et la protection de l'environnement</i>	Oui
	MAR-24 – Contribution de la conservation de la biodiversité de la lagune de Khnifiss au développement de l'écotourisme	<i>Réseau Association Khnifiss</i>	Oui
	MAR-33 – Mise en place d'une dynamique d'éducation à l'environnement et de développement durable dans les communes de Moulay Driss Zerhoun	<i>Association Ifker pour l'éducation à l'environnement et le développement durable</i>	Oui
	MAR-36 – La pêche écologique au service de l'écotourisme et de la préservation de la biodiversité du lac Aguemguem	<i>Fédération marocaine de Pêche de Loisir</i>	Oui
	MAR-53 – Création d'un premier parcours rando-fishing écolabellisé au Maroc	<i>Fly Fishing Club du Moyen Atlas</i>	Oui

<b>Pays</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>OSC porteuse</b>	<b>Visite de terrain</b>
	MAR-30 Conservation des ressources naturelles des oasis d'Ifrane de l'Anti Atlas	<i>Association Afrak</i>	Non
	MAR-75 – Projet Ghabati (Ma forêt)	<i>Observatoire pour la protection de l'environnement et des monuments historiques de Tanger</i>	Oui
<b>Algérie</b>	ALG-04 – Conservation et utilisation durable du patrimoine naturel de l'Île Plane	<i>Association écologique marine Barbarous</i>	Non
	ALG-09 - Ecosystemshow	<i>Association les STARS DE L'ART</i>	Oui
	ALG-19 – L'écotourisme au secours e l'écosystème montagneux de Sidi-Ali-Bounab	<i>Association de développement durable et de l'environnement de Tadmaït</i>	Oui
	ALG-27 – Education environnementale : utilisation raisonne de l'eau et de l'énergie	<i>Association MOUBADARA pour le développement social Bousaâda</i>	Oui
	ALG-30 – Valorisation des produits du terroir à travers la production du pollen	<i>Association de Développement de l'Apiculture de la Métidja Blida</i>	Oui
	ALG-31 – Ensemble pour conserver la diversité de notre nature	<i>El Bahdja Association d'activités des Jeunes de Bordj Bou Arréridj</i>	Oui
	ALG-43 – Mise en place d'un récif artificiel	<i>Association des activités subaquatiques NAUTILUS - AFIR</i>	Oui
<b>Tunisie</b>	TUN-34 - Aménagement du circuit Belle Forêt et valorisation de son territoire	<i>Association Tunisienne pour le Tourisme Equitable et Solidaire</i>	Oui
	TUN-50 - L'écotourisme, facteur de développement rural (Siliana)	<i>Association Les Aventuriers Siliana pour le développement</i>	Oui
	TUN-55 - Balisage du circuit Myrte-lentisque en protégeant les plantes médicinales caractéristiques de la Kroumirie	<i>Association Sidi Bou Zitoun</i>	Oui
	TUN-56 - Sebkh Soliman, destination favorable aux oiseaux	<i>Association de l'Environnement et du Développement de Soliman</i>	Oui
	TUN-80 - ECOMEL, sentier sous-marin pédagogique de la baie e Melloula/Tabarka	<i>Association PINNA pour le Développement et la Promotion de l'Ecotourisme</i>	Oui
	TUN-94 - Promotion de l'élevage apicole dans le Parc national Cap Négro - Dmaïen - Chitana	<i>Association locale de développement Intégré et Durable</i>	Oui
	TUN-103 - Communauté Ghraïba, acteur de la préservation de la biodiversité marine des îles Kneiss	<i>Association féminine pour la Pêche des Palourdes et le Développement</i>	Oui
	<b>Libye</b>	LYB-03 – Restauration des forêts et protection de la zone archéologique de Cyrène	<i>City Coordinate Society for voluntary work</i>
LYB-04 – Préparation d'un livre heuristique d'environnement pour les enfants		<i>Oxygen Society for Environment Protection</i>	Non
LYB-06 – Education de la population locale au sujet de la conservation de <i>Arbutus pavarîi</i>		<i>Olive Tree Friends Association</i>	Non
LYB-07 – Conservation des plantes aromatiques et médicinales menacées d'extinction dans le réserve naturelle et le Parc national de Misallata		<i>The Friends Association</i>	Non
LYB-09 – Contribution à l'appui et à la réhabilitation de la réserve naturelle et du parc national de Misallata		<i>Lybian Wildlife Trust</i>	Non

Outre les porteurs de projets, ont été rencontrés :

- l'équipe PPI-OSCAN du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN à Malaga ;
- les quatre coordonnateurs nationaux du PPI-OSCAN ;
- les services déconcentrés des ministères en charge des aires protégées et de l'environnement des lors des visites de terrain des projets, ainsi que les services centraux
- Plusieurs représentants de bailleurs de fonds gérant des programmes de soutien aux OSC environnementales.
- Les représentants du FFEM et des institutions membres porteuses, ainsi que de MAVA.

La liste des personnes rencontrées figure en annexe 6.

### **3. Limites des méthodes et difficultés rencontrées**

La principale limite rencontrée au cours du processus a été le délai de cinq semaines (du 9 mai au 15 juin 2017) accordé aux consultants pour conduire l'ensemble du processus d'évaluation. Par ailleurs, le programme d'entretiens et de visites a été organisé avec la contrainte du début du Ramadan, le 28 juin 2017.

Ces contraintes opérationnelles ont été en partie compensées par le partage des missions de terrain entre les deux consultants et l'appui sans faille du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN et des coordonnateurs nationaux du programme. Une majorité des projets soutenus par le PPI-OSCAN a ainsi pu être visitée.

La mission à Malaga auprès du centre de l'IUCN-Med n'a pu être réalisée que tardivement, après la remise du rapport d'évaluation provisoire. Ses apports ne sont donc mentionnés que dans le cadre du rapport d'évaluation définitif.

La gestion du programme s'est accompagnée d'une production documentaire considérable, que les évaluateurs n'ont matériellement pas pu analyser en totalité. Il faut également rappeler que le projet n'était pas achevé au moment de l'évaluation finale, et que le rapport d'achèvement n'était pas rédigé.

La finalité du projet est le renforcement de capacités des organisations de la société civile et au final, une évolution des visions et des mentalités et un impact sur les politiques publiques en matière de conservation de la biodiversité et des ressources naturelles. Ces résultats immatériels sont par essence difficile à mesurer en fin de projet, en particulier parce qu'ils sont en partie différés. Comme pour nombre de projet appuyés par le FFEM, la véritable mesure de son impact ne pourrait être réellement connue que dans cinq ou dix ans.

## **II. CONTEXTE**

### **1. Les Programmes de Petites Initiatives du FFEM**

En mars 2005, le comité de pilotage du FFEM a décidé de mettre en œuvre un premier programme d'appui aux petites initiatives de la société civile en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, sur les thématiques de la biodiversité, du climat et des polluants organiques persistants. Ce programme, appelé aujourd'hui PPI 1, répondait aux objectifs de la stratégie nationale de biodiversité, aux orientations prioritaires de la coopération française, ainsi qu'aux souhaits exprimés par de nombreuses ONG du Nord comme du Sud. Il avait pour objectifs principaux de faire émerger de petites initiatives de terrain, de renforcer les capacités de la société civile et leur capacité d'influence sur les politiques publiques et de capitaliser les expériences en matière de micro-projets environnementaux. 55 projets ont ainsi été soutenus.

Compte tenu de l'évaluation satisfaisante de la phase 1 du PPI, une seconde phase (PPI 2) a été engagée en juin 2009 et a permis de soutenir 47 projets. La principale amélioration du PPI 2 a été le renforcement de l'appui aux OSC bénéficiaires. Le PPI 2 a été ensuite suivi du PPI 3 (45 projets), du PPI 4 (38 projets) et du PPI 5, encours d'exécution, au cours desquels a été ajoutée une composante de soutien aux réseaux régionaux d'OSC travaillant sur la même thématique.

Une des innovations du PPI 5 est de poursuivre le soutien à certaines OSC du PPI 4 par le biais de petites subventions. Parallèlement, il a été proposé d'apporter des moyens d'intervention plus conséquents en montant et en durée pour une quinzaine d'OSC ayant montré leur capacité à produire de bons résultats afin d'accompagner leur montée en puissance, aussi bien à travers le soutien à des actions de terrain, de gouvernance locale et d'engagement citoyen, qu'à travers des actions d'influence politique et de lobbying environnemental.

Les évaluations finales des PPI successifs ont généralement conclu à la pertinence et à l'efficacité de ces programmes et ont permis d'améliorer progressivement l'organisation et les mécanismes de gestion.

### **2. La genèse du PPI OSCAN**

Le programme PPI-OSCAN s'est inspiré des Programmes des Petites Initiatives (PPI) financés par le FFEM en Afrique sub-saharienne, avec lesquels il présente de fortes similitudes dans l'approche, le contenu technique et le montage institutionnel. Le PPI-OSCAN a pris en compte les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre des PPI :

- Le renforcement des capacités pour la préparation et la mise en œuvre des projets est fondamental, ce qui a conduit à programmer un appui renforcé aux porteurs de projets.
- Le volet de renforcement des capacités doit être géré au plus près des bénéficiaires, ce qui a conduit à l'idée de deux niveaux opérationnels : la coordination régionale, assurée par l'UICN-Med et un coordonnateur national dans chaque pays.
- Le mécanisme de sélection des projets doit prendre en compte plusieurs critères :
  - Le contenu technique des projets doit être adapté à la capacité de gestion du porteur de projet. Les projets trop ambitieux sont à éviter.
  - L'ancrage local de l'OSC porteuse est un facteur clé de réussite.
  - Les OSC ont du mal à réaliser leurs projets dans les délais impartis, en raison de leur difficulté à élaborer les rapports financiers et à réunir les pièces nécessaires à la complétude des dossiers.
- Les ressources humaines nécessaires à la bonne gestion du programme sont importantes, en raison de la faiblesse des capacités des OSC soutenues.
- Le système de décaissement par tranche en fonction des résultats atteints a fait ses preuves.

La conception du PPI-OSCAN a très largement mis à profit ces enseignements. Le programme a prévu de développer un ensemble de mesures de formation et de suivi destinées à accompagner les OSC dès la phase de formulation des projets, puis de poursuivre l'accompagnement tout au long de leur exécution. Il prévoyait

également de favoriser les espaces d'échanges et de mise en réseau. Enfin, il a intégré des composantes destinées à consolider la capacité d'influence des OSC dans la vie publique et politique des pays concernés, afin que leurs interventions et expériences contribuent à la mise en œuvre des stratégies liées à la conservation et la valorisation de la biodiversité, à la gestion durable des ressources naturelles et aux changements climatiques.

### **3. Contextes nationaux, défis à relever**

Les quatre pays cible du programme se caractérisent par des contextes écologiques, culturels et socioéconomiques similaires, mais présentent des spécificités institutionnelles et réglementaires auxquelles le PPI-OSCAN a dû s'adapter.

Pendant toute la durée du programme, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD) a été le principal organe public en charge de la conservation de la biodiversité **au Maroc**. Avec le Département de l'Environnement du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, il jouait également un rôle important dans le domaine du changement climatique. Un remaniement ministériel récent a transformé le HCEFLCD en Secrétariat d'Etat, placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'agriculture.

La nouvelle constitution de 2011 fait du dialogue avec la société civile un des axes de la politique nationale et les règles de création des associations sont désormais assez souples. De nombreuses OSC et ONG bénéficient d'ailleurs du soutien de l'Etat, à travers l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). D'après le ministère de l'environnement, il y aurait au Maroc environ deux mille ONG environnementales.

**En Algérie**, la principale institution concernée par le PPI-OSCAN est la Direction Générale de l'Environnement du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, chargée de l'application de la stratégie nationale de biodiversité, centrée sur la conservation des biotopes et des écosystèmes. La vie associative est importante en Algérie, mais la plupart des associations n'ont pas acquis la compétence pour concevoir et mettre en œuvre des projets. Depuis la loi de 2012, le processus de création des associations a été simplifié, mais les subventions en provenance de l'étranger restent subordonnées à l'accord des autorités compétentes.

La conservation de la biodiversité est une des principales priorités environnementales **en Tunisie**. La stratégie nationale de la Diversité Biologique a été élaborée en 1998 et est en cours d'adaptation aux objectifs d'Aïchi. L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques constituent une autre priorité environnementale en Tunisie. Les principaux intervenants publics dans le domaine de la biodiversité et des changements climatiques sont le Ministère de l'Equipement et de l'Environnement à travers sa Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV) et de l'Agence de Protection du Littoral (APAL) et la Direction Générale des Forêts du Ministère de l'Agriculture. La société civile est active depuis longtemps en Tunisie mais depuis la révolution du 14 janvier 2011, la nouvelle législation sur les associations a introduit une grande souplesse dans la création et la gestion des ONG et n'impose plus de restrictions pour recevoir des fonds de l'étranger. Le nombre d'associations environnementales est d'environ 450 en Tunisie.

Depuis la révolution de 2011, le paysage institutionnel **en Libye** a connu quelques changements et l'instance nationale responsable de l'environnement en Libye est l'Autorité Générale Environnementale (EGA), chargée de la lutte contre la pollution et de la conservation de la biodiversité. La priorité est donnée en Libye à la préservation de sites d'importance écologique et des habitats d'espèces menacées notamment des oiseaux et des tortues marines. L'EGA est en train d'élaborer une stratégie nationale pour les aires protégées. La création d'une association est facile en Libye et depuis la révolution, on assiste à une explosion du nombre d'associations dans tous les domaines, mais les ONG libyennes manquent de capacité à concevoir et mettre en œuvre des projets et sont soumises aux contraintes de l'instabilité institutionnelle et du conflit armé latent. Elles peuvent cependant facilement recevoir des fonds de l'étranger, sous réserve des capacités techniques des banques nationales.

#### **4. Les dispositifs de soutien aux OSC**

Les quatre pays cibles bénéficient de nombreux programmes d'appui à la société civile à travers le financement de projets ; certains incluent la formation et l'accompagnement des organisations retenues, alors que d'autres se limitent à financer et suivre des projets :

- Le programme Small Grants (SGP) du FEM, géré par le PNUD, accorde des financements pouvant atteindre 50.000 USD sur des thématiques liées à la conservation et la restauration de l'environnement et au changement climatique. Le SGP finance régulièrement des projets au Maroc (44 projets actifs, environ 210 000 € par an), en Tunisie (53 projets actifs, en moyenne 190 000 € par an) et en Algérie (15 programmes actifs, en moyenne 80 000 € par an).
- Depuis 2011, l'Association MedPAN (Réseau des Gestionnaires d'aires Marines Protégées en Méditerranée) lance chaque année des appels à petits projets en appui aux gestionnaires des Aires Marines Protégées de Méditerranée. MedPAN a ainsi soutenu 12 petits projets (dont un en Algérie et un en Tunisie) sur la période 2014-2016. L'association MedPAN souhaite lancer en 2017 un appel à projets spécifique sur le financement durable des AMP. Ces appels à projet prévoient une composante de renforcement des capacités mais ne visent pas particulièrement la société civile ni les enjeux environnementaux autres que ceux relatifs aux AMP.
- Les délégations de l'Union européenne dans les pays d'Afrique du Nord mettent en œuvre des actions d'appui à la société civile dans le cadre de leurs programmes et projets, sous forme d'appels à projets ou d'actions de renforcement de capacités. Une grande partie des programmes d'appui à la société civile des délégations de l'Union européenne dans les pays de l'Afrique du Nord intervient conjointement avec des actions des services de coopération de pays de l'Union européenne, notamment la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique.
- Dans le cadre de son programme en faveur du hotspot de biodiversité de Méditerranée, le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) a lancé un appel à projet en 2014. Ce programme a permis à de nombreuses ONG de financer leurs projets dans les quatre pays, mais il ne propose pas d'accompagnement rapproché. Dans le cadre de cet appel à projets, le CEPF a ainsi financé 12 projets au Maroc (environ 850 000 €), 8 projets en Algérie (environ 380 000 €), 8 projets en Tunisie (environ 750 000 €) et 3 en Libye (environ 250 000 €). Un nouvel appel à projets, concentré géographiquement sur les corridors écologiques prioritaires du hotspot a été lancé en 2017 et clôturé le 19 mai 2017.
- Depuis quelques années, plusieurs services de coopération de pays de l'Union européenne proposent une assistance à des initiatives d'appui à la société civile dans les pays de l'Afrique du Nord notamment en Tunisie, au travers du programme PISCCA<sup>1</sup> de l'Institut Français de Tunisie, qu'il est prévu d'étendre prochainement au Maroc.

#### **5. Evolution du contexte au cours de la mise en œuvre du projet**

Le contexte de la mise en œuvre du PPI-OSCAN n'a pas notablement évolué au cours du projet.

Il faut toutefois mentionner la persistance du contexte post-révolutionnaire conflictuel en Libye, qui entrave la réorganisation de l'Etat et soumet les OSC à d'importantes contraintes opérationnelles : difficultés de transfert bancaires, impossibilité de recruter des prestataires pour la formation, dues à la situation sécuritaire.

---

<sup>1</sup> Le programme PISCCA a pour objectif de permettre aux associations locales tunisiennes de se structurer en menant des projets qui leur permettront ensuite de faire valoir leurs compétences localement et nationalement auprès de leurs partenaires. Le premier appel à projets, lancé en 2016, doté d'un montant de subventions de 210 000 €, a permis de soutenir 21 projets répartis dans 15 gouvernorats. Le deuxième appel à projets, lancé en 2017 a permis de sélectionner 23 jeunes associations tunisiennes.

### **III. DESCRIPTION DU PROJET, DE SES OBJECTIFS ET PARTIES PRENANTES**

#### **1. Objectifs et résultats attendus**

La finalité du programme PPI-OSCAN était de renforcer les capacités techniques, administratives et financières des organisations de la société civile (les OSC) de quatre pays d'Afrique du Nord : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, pour qu'elles soient en mesure de développer à court terme des initiatives concrètes de terrain et qu'elles soient à même, à moyen terme, de contribuer à la mise en œuvre des stratégies et de plans d'actions nationaux de conservation et de valorisation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et d'atténuation des effets du changement climatique.

Quatre objectifs spécifiques ont été définis initialement :

- **Objectif spécifique 1** : Soutenir des projets de terrain liés à la conservation et valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et aux changements climatiques.
- **Objectif spécifique 2** : Renforcer les capacités administratives, financières et techniques des OSC.
- **Objectif spécifique 3** : Favoriser la mise en réseau des OSC et leur participation dans les espaces de dialogue avec les gouvernements.
- **Objectif spécifique 4** : Capitaliser et diffuser les expériences à l'échelle nationale et régionale.

#### **2. Parties prenantes du projet**

##### **2.1. Bénéficiaires du projet**

- Les OSC des pays cibles dans le domaine de l'environnement, y compris les associations professionnelles, les associations de femmes, de jeunes et les fédérations d'associations ;
- Les populations impliquées dans les projets qui ont développé des activités génératrices de revenus ;
- Les administrations en charge de la gestion de la biodiversité, des ressources naturelles et du changement climatique dans les quatre pays, ainsi que leurs échelons déconcentrés ;
- Les collectivités qui bénéficient de l'appui des OSC pour remplir leurs missions, en particulier au niveau régional et communal.

##### **2.2. Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et partenaires**

La maîtrise d'ouvrage du programme a été confiée à l'UICN-Med, qui joue le rôle d'opérateur central en assurant la coordination globale du programme et la gestion administrative et financière des différentes composantes.

Les OSC assurent la maîtrise d'œuvre des projets retenus à l'issue de la procédure de sélection organisée et gérée par l'UICN-Med. Dans chaque pays, elles sont appuyées par un coordonnateur national, qui soutient la conception et l'exécution des projets par du conseil et de la formation.

Les administrations concernées ont été associées à la sélection des projets, ce qui a facilité la coordination et la mise en place de partenariats lors de l'exécution. Les principales administrations partenaires sont les suivantes :

- Au Maroc : Haut-Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, et département de l'environnement du Ministère de l'énergie, des mines et de l'environnement ;
- En Algérie : Direction générale des forêts du Ministère de l'agriculture et du développement rural ;
- En Tunisie : Direction générale des forêts du Ministère de l'agriculture, Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie du Ministère de l'équipement et de l'environnement ;
- En Libye : Autorité générale de l'environnement, Ministère de l'agriculture et des ressources animales et marines

### **3. Composantes et résultats attendus**

La mise en œuvre du projet a été organisée en quatre composantes opérationnelles, correspondant chacune à un des quatre objectifs spécifiques, auxquelles s'ajoute la composante de gestion du programme :

#### **Composante 1 : Petits projets liés à la conservation et valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et l'atténuation des effets du changement climatique**

Résultats attendus : environ 40 petits projets de terrain innovants, en relation avec la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles ou l'atténuation des effets du changement climatique et portés par de jeunes OSC d'Algérie, de Libye, du Maroc et de Tunisie sont réalisés. Tous ces projets de terrain contribuent au développement local durable et au renforcement des capacités des structures porteuses.

#### **Composante 2 : Renforcement des capacités administratives, techniques et financières des OSC**

Résultats attendus : les membres des OCS ayant répondu à l'appel à projets voient leurs compétences renforcées, à la fois sur les plans théorique et pratique (mise en œuvre sur le terrain avec les petits projets), mais aussi dans leurs domaines d'activité et en gestion de projet. Les OSC ainsi renforcées peuvent accéder plus facilement à de nouvelles sources de financement pour leurs futurs projets et activités.

#### **Composante 3 : Mise en réseau des OSC et renforcement des capacités de dialogue avec les gouvernements**

Résultats attendus : La collaboration et les échanges entre OSC environnementales et autorités nationales sont améliorés, permettant la mise en place d'initiatives conjointes et favorisant une plus grande implication des gouvernements dans le soutien aux projets portés par de jeunes OSC. La participation des OSC aux débats sur les stratégies nationales liées à la conservation et la valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et l'atténuation des effets du changement climatique est ainsi favorisée.

#### **Composante 4 : Capitalisation et diffusion d'expérience**

Résultats attendus : les initiatives mises en place par les OSC sont valorisées auprès des différents acteurs de la société (citoyens, gouvernements, bailleurs, etc.). Les OSC soutenues par le programme adoptent de meilleures pratiques techniques et de gestion. Les expériences et les acquis du programme sont diffusés au niveau régional.

#### **Composante 5 : Suivi et gestion globale du programme**

### **4. Budget et financement**

Le budget du projet et le plan de financement ont été définis contractuellement dans le cadre de la convention de financement n° CZZ 1913.01 B, signée le 15 avril 2014 entre l'AFD, pour le compte du FFEM, et l'UICN-Med pour un montant en subvention de 1 000 000 euros, portant sur un projet d'un montant total de 2 400 080 euros, sur une durée de trois années.

Les cofinancements annoncés étaient organisés de la manière suivante :

- la Fondation MAVIA pour la nature, pour 1 000 000 euros ;
- La contribution des bénéficiaires porteurs de projets pour 400 080 euros, en grande majorité sous forme d'apport en nature.

Une des missions de l'UICN-Med, opérateur, était de rechercher des contributions complémentaires au cours de l'exécution du projet, mais la recherche de financements complémentaires n'a pas abouti.

La contribution du FFEM représente 42% du montant du programme et 62% des subventions attribuées directement aux OSC soutenues par le programme..

Le coût de la gestion et du suivi par l'UICN-Med représentent 20% du montant du programme. L'appui des coordonnateurs nationaux représente 10% du montant du programme, dont 40% pour la composante 1 (Appui aux projets), 25% pour la composante 2 (Renforcement des capacités), 15% pour la composante 3 (Mise en réseau et dialogue avec les gouvernements) et 20% pour la composante 4 (capitalisation).

Le budget et le plan de financement initial figurent dans le tableau ci-après :

Tableau n°2 : Budget et plan de financement initial du projet

ACTIVITES ET MOYENS FINANCIERS	FFEM	AUTRES CONTRIBUTIONS		TOTAL
		Fondation MAVA	Bénéficiaires	
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>400 080 €</b>	
<b>COMPOSANTE 1 : Sélection et financement des petits projets</b>	<b>714 064 €</b>	<b>418 728 €</b>	<b>400 080 €</b>	<b>1 532 872 €</b>
<b>1.1 Préparation appels à projet</b>				
1-1-1 Conférence nationale de lancement du programme	31 840 €	0 €		31 840 €
1-1-2 Vidéos de présentation pour les porteurs de projet	6 500 €	0 €		6 500 €
1-1-3 Réunions information (1/pays - 50 part.) pour la préparation des réponses à la première phase de l'AP	51 624 €	0 €		51 624 €
<b>1.2 Sélection des projets</b>				
1-2-1 Réunions de présélection des projets / pays	3 760 €	0 €		3 760 €
1-2-2 Analyse des projets présentés (expertise)	4 500 €	0 €		4 500 €
1-2-3 Comités régionaux de sélection (2)	2 520 €	0 €		2 520 €
<b>1.3 Financement projets</b>				
1-3-1 Financement projets	613 320 €	320 200 €	400 080 €	1 333 600 €
<b>1.4 Gestion et suivi</b>				
1-4-1 Appui des coordinateurs nationaux	0 €	98 528 €		98 528 €
<b>COMPOSANTE 2 : Renforcement des capacités administratives, techniques et financières des OSC</b>	<b>68 700 €</b>	<b>120 780 €</b>	<b>0 €</b>	<b>189 480 €</b>
2-1 Formation dans le cadre de la préparation des projets (3 j /pays *	61 200 €	0 €		61 200 €
2-2 Réalisation d'outils e-learning	7 500 €	0 €		7 500 €
2-3 Mission d'expertise pour soutien aux OSC porteuses de projets	0 €	59 200 €		59 200 €
2-4 Appui des coordinateurs nationaux	0 €	61 580 €		61 580 €
<b>COMPOSANTE 3 : Mise en réseau des OSC et renforcement des capacités de dialogue avec les gouvernements</b>	<b>27 280 €</b>	<b>36 948 €</b>	<b>0 €</b>	<b>64 228 €</b>
3-1 Réunions nationales d'échanges	27 280 €	0 €		27 280 €
3-2 Appui des coordonateurs nationaux (dialogue entre OSC et ONG et gouvernement)	0 €	36 948 €		36 948 €
<b>COMPOSANTE 4 : Capitalisation et diffusion d'expérience</b>	<b>47 762 €</b>	<b>86 964 €</b>	<b>0 €</b>	<b>134 726 €</b>
4-1 Réunions nationales de restitution	13 000 €	0 €		13 000 €
4-2 Réunion régionale de restitution	0 €	37 700 €		37 700 €
4-3 Présentation de projets dans conférences internationales	6 240 €	0 €		6 240 €
4-4 Communication	28 522 €	0 €		28 522 €
4-5 Apui des coordinateurs nationaux	0 €	49 264 €		49 264 €
<b>COMPOSANTE 5 : Suivi et gestion globale du programme</b>	<b>112 193 €</b>	<b>336 580 €</b>	<b>0 €</b>	<b>448 774 €</b>
4-1 Gestion et suivi par UICN Med	112 193 €	336 580 €		448 774 €
<b>Suivi -Evaluation FFEM</b>	<b>30 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>30 000 €</b>
Suivi évaluation	30 000 €	0 €		30 000 €
		<b>TOTAL</b>		<b>2 400 080 €</b>

## 5. Montage institutionnel : schéma des responsabilités et pilotage du projet

### 5.1. Maitrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med), bénéficiaire de la subvention du FFEM, agit comme opérateur central en assurant la maîtrise d'ouvrage du projet, la maîtrise d'œuvre de la coordination globale du programme et la gestion administrative et financière de toutes ses composantes.

Le financement des petits projets (Composante 1) a fait l'objet de conventions de financement entre l'UICN-Med et les OSC bénéficiaires. Les versements sont effectués par tranches, sur des comptes spécifiques ouverts par les bénéficiaires en fonction de l'avancement des activités.

Le responsable Afrique du Nord de l'UICN-Med a assuré la coordination globale du programme. Un coordonnateur national a été recruté dans chaque pays pour assurer la maîtrise d'œuvre des différentes composantes du programme. Les coordonnateurs se sont appuyés sur des experts pour la mise en œuvre des différentes activités, en particulier pour le renforcement des capacités des OSC.

La NEP du programme attribuait à l'UICN-Med les ressources humaines suivantes pour assurer la gestion et le suivi du programme :

- Un coordonnateur du programme, affecté au PPI-OSCAN pour 85% de son temps ;
- Une assistante du programme, affectée au programme pour 39% de son temps ;
- Un responsable administratif et financier, affecté au programme pour 28% de son temps ;
- Une chargée de communication, affectée au programme pour 17% de son temps.
- Quatre coordonnateurs nationaux à plein temps ;
- Un potentiel de 174 journées d'expertise en appui à la mise en œuvre des composantes.

## **5.2. Coordonnateurs nationaux**

Les coordonnateurs nationaux ont constitué la cheville ouvrière de la mise en œuvre du programme dans les pays bénéficiaires. Leurs missions étaient les suivantes :

- Lors de la phase d'appel à projet :
  - préparation, animation et organisation logistique des sessions de formation et d'information nationales ;
  - préparation et diffusion des documents d'information et de présentation du programme ;
  - accompagnement des OSC émergentes pour les réponses à l'appel à projets ;
  - accompagnement du processus de sélection des projets ;
  - constitution du réseau d'experts nationaux d'appui au programme ;
  - concertation et coordination avec les autorités nationales ;
  - assistance administrative pour la mise en place des subventions (démarches, aide à la collecte de la documentation à produire par les OSC sélectionnées).
- Au cours des deux années de réalisation des projets :
  - suivi des projets, en soutenant les OSC bénéficiaires au quotidien ;
  - concertation et coordination avec les autorités nationales et régionales ;
  - réception et validation des rapports d'avancement des projets ;
  - préparation et organisation logistique de sessions de formation, des réunions d'information et de restitution ;
  - communication ;
  - appui à la recherche de partenaires techniques et financiers pour le programme.

## **5.3. Comité de pilotage**

Le Comité de Pilotage du projet était composé de représentants du MEDDE, du MAE, de la Fondation MAVA et de l'UICN-Med. Le secrétariat du FFEM était invité à titre d'observateur.

Le Comité de Pilotage a été chargé de la supervision de l'ensemble du projet. Sa mission était d'approuver le plan d'action annuel du programme, de suivre sa progression et d'émettre des recommandations stratégiques permettant d'optimiser son déroulement. Il était prévu qu'il se réunisse au moins une fois par an.

#### IV. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

##### 1. Calendrier de déroulement du projet

Tableau n°2 : calendrier général de déroulement du projet

Date	
8 juillet 2013	Approbation de la note d'identification du projet par le Comité Scientifique et technique du FFEM
29 novembre 2013	Approbation de la note d'engagement du projet par le Comité de Pilotage du FFEM
22 janvier 2014	Signature de la convention de financement entre MAVA et l'UICN-Med
15 avril 2014	Signature de la convention de financement CZZ 1913.01 B entre le FFEM et l'UICN-Med
Juin-Octobre 2014	Engagement des coordonnateurs nationaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tunisie : 24 juin</li> <li>• Maroc : 15 octobre</li> <li>• Algérie : 15 novembre</li> <li>• Libye : ?</li> </ul>
Juin-novembre 2014	Réunions nationales de lancement du programme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tripoli (19 juin)</li> <li>• Tunis (24 juin)</li> <li>• Rabat (16 septembre)</li> <li>• Alger (4 novembre)</li> </ul>
29 septembre 2014	Publication de l'appel à projet
17-18 décembre 2014	Réunion 1 de coordination avec les coordonnateurs nationaux du PPI-OSCAN (Malaga)
25 décembre	Clôture des candidatures phase 1 de l'appel à projet : 248 fiches résumées conformes reçues -53 sélectionnées après évaluation
10 février 2015	Invitation des 53 projets sélectionnés à présenter une fiche détaillée
15 avril 2015	Clôture des candidatures phase 2 : 45 fiches détaillées reçues -37 retenues après évaluation
16 juin 2015	Réunion du Comité régional d'évaluation –AFD Paris
24 juin 2015	Réunion du Comité régional d'évaluation –UICN Gland
21 juillet 2015	Liste définitive des projets sélectionnés
Octobre 2015	Signature des conventions de financement avec les OSC sélectionnées
Fin 2015 – début 2016	Ateliers nationaux d'information, et d'appui à la mise en œuvre des projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ifrane (20-21 novembre)</li> <li>• Tunis (27-28 novembre)</li> <li>• Alger (21-22 janvier)</li> </ul>
12 janvier 2016	Réunion 1 du Comité de pilotage du PPI-OSCAN à Malaga
13 janvier 2016	Réunion de programmation avec les coordonnateurs nationaux
Avril 2016	Ateliers nationaux d'évaluation à mi-parcours et de formation sur la gestion des projets associatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marrakech (1-2 avril)</li> <li>• Alger (15-16 avril)</li> <li>• Tunis (15-16 avril)</li> </ul>
Octobre-novembre 2016	Signature des conventions avec les OSC sélectionnées
17 novembre 2016	Comité de pilotage PPI-OSCAN – AFD Paris – Extension du programme d'une année : nouvelle date limite de versement des fonds : 30/12/2017
Du 9 au 11 mai	Atelier de restitution finale du PPI-OSCAN à Tunis (Tunisie)
Mai-juin 2017	Evaluation finale du projet (Jean-Paul Hétier, Abdesslem Fezzani – BRL ingénierie)
30 juin 2017	Fin de la mission des coordonnateurs régionaux
30 décembre 2017	Clôture du projet

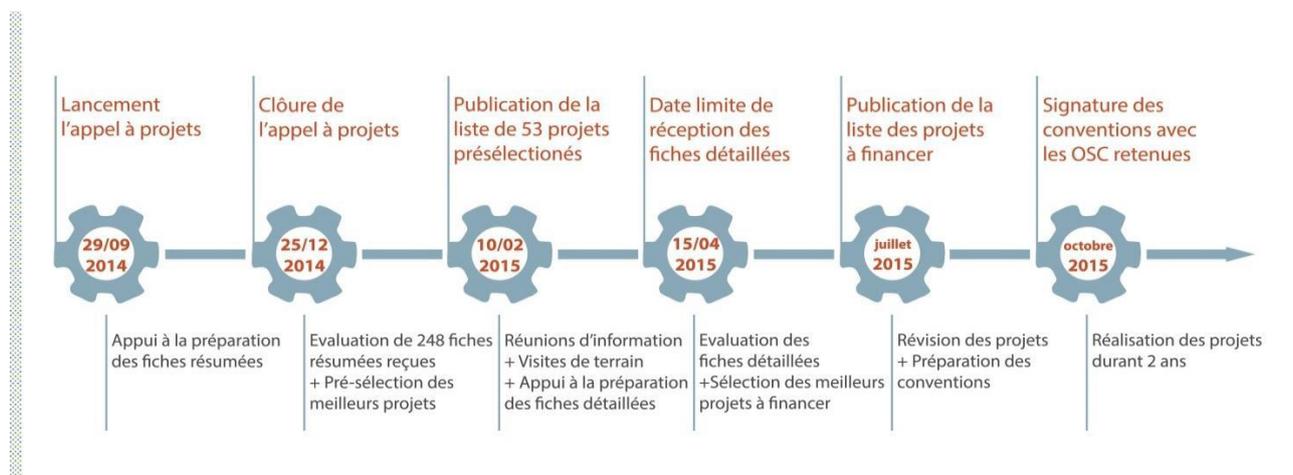
## 2. Conduite technique et évènements clés du projet

Le programme a été conduit en deux phases successives :

- 1- L'appel à projets sur une durée prévue d'un an
- 2- La mise en œuvre des projets sélectionnés, sur une durée prévue de deux années.

### 2.1. L'appel à projets

L'appel à projets a été organisé selon le schéma suivant, extrait du rapport d'activité préparatoire au premier comité de pilotage :



Les premiers mois d'activité du programme ont été consacrés à la conception des procédures du programme et au recrutement des coordonnateurs nationaux.

Les réunions de lancement du PPI-OSCAN dans les pays éligibles ont eu lieu respectivement à Tripoli (Libye) le 19 juin 2014, à Tunis (Tunisie) le 24 juin 2014, à Rabat (Maroc) le 16 septembre 2014 et à Alger (Algérie) le 4 novembre 2014.

L'appel à projet a été organisé selon deux phases.

#### ***Phase 1 : appel à fiches résumées***

La première phase de l'appel à projets a été publiée le 29 septembre 2014, avec une échéance de soumission fixée au 25 décembre 2014 à minuit. Pour cette première phase, les OSC ont été appelées à envoyer une fiche résumée de leur projet conformément au modèle développé par le PPI-OSCAN, en français ou en arabe. Les OSC intéressées ont disposé de différents supports de communication sous forme de brochures et de documents téléchargeables, y compris des vidéos constituant un tutoriel pour guider les OSC au cours de l'instruction des projets.

Les critères clés d'éligibilité à l'appel à projet ont été définis de manière à sélectionner des OSC émergentes à fort potentiel de développement :

- OSC dans le domaine de l'environnement, incluant ONG, associations professionnelles agricoles, associations de femmes ou de jeunes et organisations locales mettant en œuvre des actions de terrain ;
- OSC émergentes, créées il y a moins de cinq ans et/ou n'ayant pas bénéficié d'un appui financier de plus de 25 000 € durant les trois dernières années.
- OSC présentant un projet relevant d'une au moins de neuf thématiques éligibles.

249 projets ont été reçus à la date d'échéance, dont 248 pris en considération. Les 248 projets reçus par l'UICN-Med ont été analysés et évalués par une équipe constituée des représentants de l'UICN-Med, de deux consultants externes et des coordonnateurs nationaux. Des réunions d'information et de sollicitation d'avis ont été également tenues par les coordonnateurs nationaux avec les partenaires gouvernementaux du

programme au niveau de chaque pays : services des Ministères chargé de l'environnement en Algérie, en Libye et en Tunisie et Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification au Maroc.

A la suite de cette évaluation, 53 projets ont été présélectionnés, dont 15 projets en Algérie, au Maroc et en Tunisie et 8 en Libye.

### ***Phase 2 : appel à fiches détaillées***

A partir du 10 février 2015, les 53 OSC présélectionnées ont été invitées à soumettre la fiche détaillée de leur projet, conformément au modèle fournie par le programme, avec une échéance fixée au 15 avril 2015.

Les 53 OSC retenues ont ensuite été assistées de manière rapprochée par les coordonnateurs nationaux pour l'élaboration des fiches détaillées et pour leur fournir les clarifications nécessaires. Un contact étroit a été établi entre les coordonnateurs et les OSC tout au long de cette phase.

Un total de 45 dossiers complets a été reçu dans les délais, dont 15 de Tunisie, 13 du Maroc, 11 d'Algérie et 6 de Libye.

Les 45 fiches projets détaillées ont été analysées et évaluées par une équipe constituée des représentants de l'UICN-Med, de deux consultants externes<sup>2</sup> et des coordinateurs nationaux. L'évaluation a été faite selon des critères établis par l'UICN-Med : respect de la forme et du contenu, disponibilité et expérience du responsable du projet, appui et implication des populations et des acteurs locaux dans le projet, répliquabilité et pérennité des acquis du projet, contribution de l'OSC au financement du projet, etc.

Les résultats préliminaires de l'évaluation ont été présentés devant les membres du comité de sélection régional lors des réunions tenues à Paris (AFD) le 16 juin et à Gland (MAVA) le 24 juin 2015.

A l'issue de l'évaluation, 37 projets ont été retenus, dont 12 en Tunisie, 10 en Algérie, 10 au Maroc et 5 en Libye. La subvention moyenne attribuée par projet a été de 23 000 €.

Une première analyse du processus de sélection des OSC et des résultats obtenus met en évidence les points suivants :

- **Le processus d'appel à projet du PPI-OSCAN s'est déroulé de manière parfaitement conforme à la programmation.** Il a produit les résultats escomptés, grâce à l'excellente organisation des procédures, à la qualité de la publicité sur l'appel à projet, à l'appui apporté aux OSC candidates, à la coordination avec les institutions nationales et à la rigueur du processus de sélection.
- **37 projets ont été sélectionnés, alors que 40 étaient programmés,** en raison du faible nombre de réponses en Libye et de la difficulté à compenser par des projets de qualité dans les trois autres pays.
- Si l'on considère que le projet a véritablement démarré au 15 avril 2014, date de la signature de la dernière convention de financement, **le processus complet de sélection des projets,** incluant la préparation des procédures, la publicité, les deux phases de sélection, jusqu'à la signature des conventions de financement, **a donc pris 17 mois, au lieu des 12 mois initialement programmés.**
- **L'acceptation des dossiers en langue arabe a rencontré du succès,** puisque 24% des fiches résumées ont été présentés dans cette langue en phase 1, puis 36% pour les fiches détaillées sélectionnées.

### **2.2. Mise en œuvre des projets sélectionnés**

Les conventions de financement avec les 37 OSC sélectionnées ont été signées en octobre 2015.

#### ***Le dispositif d'appui aux projets***

L'UICN-Med a alors organisé et mis en œuvre une stratégie de suivi rapproché des OSC bénéficiaires, de manière à renforcer leurs capacités à gérer efficacement leurs projet, au moyen d'une stratégie de formation

---

<sup>2</sup> MM. Chedly Raïs et Sami Ben Hadj.

concentrée sur :

- Les compétences en matière de comptabilité, de management et de gouvernance,
- L'accompagnement technique sur les thématiques du projet,
- L'intégration institutionnelle et les relations avec les administrations et les collectivités locales.

L'assistance aux OSC porteuses des projets a été placée sous la responsabilité des coordonnateurs nationaux et s'est concrétisée par :

- Des réunions de préparation des séminaires de lancement de leurs projets (plan de déroulement, supports de communication, publicité, invitations) ;
- Des sessions de formation : atelier de formation collectif à la gestion technique et financière des projets (avril et novembre 2016), diverses formations thématique, participation à des sessions organisées par d'autres programmes d'appui aux OSC. A titre d'exemple, les OSC marocaines ont bénéficié d'un total de huit sessions de formation au cours du programme, en partie dispensées par le coordonnateur ;
- Un appui à la rédaction de réponses à d'autres appels à projets ;
- L'aide au déblocage de situations difficiles, principalement dans le domaine des relations avec l'administration et des transferts bancaires ;
- Des réunions d'accompagnement régulières ou à la demande, et une disponibilité permanente sous forme d'assistance téléphonique.

L'accompagnement rapproché des OSC par les coordonnateurs nationaux avait pour but de les aider à réaliser leur projet efficacement, mais aussi :

- de les inciter à maintenir des contacts réguliers avec les administrations et collectivités concernées, dans le but d'établir des synergies stratégiques et opérationnelles ;
- de les aider à participer de manière active à des événements en lien avec la nature de leur activité, au niveau régional comme national, et à établir des relations avec les institutions actives dans le domaine de l'environnement et du développement durable ;
- de se constituer en réseaux thématiques nationaux et régionaux, entre OSC du PPI-OSCAN et avec d'autres associations.

L'expertise externe (174 journées prévues) a été essentiellement utilisée pour l'analyse technique des candidatures dans le cadre de l'appel à projet, puis pour recruter des formateurs et enfin réaliser l'audit d'un projet sur lequel planaient des doutes. Le budget correspondant n'a été utilisé qu'à 80%.

### ***Le rapportage***

Au cours de la phase d'exécution des projets, les OSC bénéficiaires étaient tenues de transmettre à l'UICN-Med des rapports d'avancement semestriels, conformes au modèle transmis. Ces rapports ont parfois été transmis avec retard ou de manière non conforme aux modèles transmis par les coordonnateurs, ce qui a pu parfois contribuer à différer la mise en œuvre des projets.

### ***Restitution et mise en réseau***

L'UICN-Med a organisé à Tunis, les 9, 10 et 11 mai 2017, l'atelier final de restitution du PPI-OSCAN, au cours duquel :

- Chaque représentant d'un projet PPI a pu présenter son projet et les résultats obtenus, selon un canevas commun, défini à l'avance ;
- Les coordonnateurs nationaux ont présenté un bilan des PPI dans chacun des quatre pays ;
- Diverses institutions nationales et bailleurs de fonds ont témoigné de leur engagement ;
- Des groupes de travail ont été appelés à établir un bilan partagé de PPI-OSCAN 1 et à proposer des améliorations pour le futur.

Cet atelier, auquel les évaluateurs ont participé, a permis de très nombreux échanges entre les animateurs des OSC bénéficiaires. Il a permis de constituer un socle relationnel entre les OSC, jetant les bases de ce que certains ont baptisé « la communauté régionale PPI-OSCAN ».

### **2.3. Pilotage et suivi du projet**

Trois niveaux de rapportage ont été mis en place pour le suivi du projet :

- Rapports d'avancement semestriels des OSC bénéficiaires, transmis à l'UICN-Med via les coordonnateurs nationaux ;
- Rapports d'activité trimestriels des coordonnateurs nationaux, transmis à l'UICN-Med ;
- Rapports d'activités annuels, élaborés par l'UICN-Med, à titre de préparation aux CoPil.

Deux réunions du Comité de pilotage du projet ont été organisées :

- 1<sup>er</sup> comité de pilotage à Malaga le 12 janvier 2016,
- 2<sup>ème</sup> comité de pilotage à Paris le 17 novembre 2016.

Une dernière réunion du Comité de pilotage est prévue fin 2017.

En complément, le Comité Régional d'évaluation, qui réunit l'UICN-Med, la MAVA, le FFEM et les deux ministères français porteurs du programme (MEAE et MTES), s'est réuni le 16 juin 2015 à Paris et le 24 juin à Gland.

Enfin, les représentants de la MAVA ont réalisé plusieurs missions de supervision, qui ont donné lieu à des rapports de progrès annuels et à des recommandations au maître d'ouvrage.

En conclusion, on peut souligner dès ce stade l'implication toute particulière du FFEM et de MAVA dans la supervision et le pilotage du programme, qui témoigne de leur intérêt et de leur engagement particulier en faveur de ce mécanisme d'appui aux initiatives des organisations de la société civile.

## **3. Bilan de l'exécution financière**

### **3.1. Décaissements et engagements**

Le bilan final de l'exécution financière ne peut être établi de manière définitive à ce jour, car le projet n'est pas achevé et les décaissements ne sont pas effectués en totalité.

Les tableaux présentés ci-dessous et en page suivante établissent le bilan des décaissements et des engagements au 31 mai 2017. Leur analyse amène plusieurs observations :

- **L'exécution financière est globalement conforme aux prévisions** et on n'observe pas de réallocations entre composantes ;
- **La composante 1 est dépensée à 76%**, mais il reste à engager la troisième tranche de subvention aux PPI ;
- **La composante 2 de renforcement des capacités des OSC n'est engagée qu'à 61%** ; peu d'engagements nouveaux sont à prévoir ;
- **La composante 4 de capitalisation n'est engagée qu'à 41%**, mais devrait donner lieu à de nouveaux engagements, notamment en matière de communication ;
- **La composante 5 est engagée à 78%**, mais l'activité de l'UICN-Med se poursuivra au moins jusqu'en décembre 2017.
- Au 31 mai 2017, le bilan des décaissements et des engagements laisse prévoir un reliquat prévisionnel en fin de programme de l'ordre de 110 000 €.

<b>Composantes</b>	<b>Budget (€)</b>	<b>Dépenses (€)</b>	<b>% / Budget</b>
1. Sélection et financement PPI	1 132 792	864 466	76 %
2. Renforcement des capacités	184 680	112 472	61 %
3. Mise en réseau et dialogue gouvernements	64 228	52 523	82 %
4. Capitalisation et diffusion d'expérience	134 726	55 024	41 %
5. Suivi et gestion du programme	453 574	354 013	78 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 438 499</b>	<b>73%</b>

ACTIVITES ET MOYENS FINANCIERS	TOTAL BUDGET						FFEM BUDGET	FFEM DEPENSES	FFEM COMMITMENTS	FFEM BALANCE	MAVA BUDGET	MAVA DEPENSES	MAVA COMMITMENTS	MAVA BALANCE	TOTAL DEPENSES	TOTAL BALANCE
	TOTAL	2 000 000 €	%FFEM	% Mava	an 1	an 2	an 3	1 000 000 €	669 947,82 €	2 420,00 €	327 631,87	1 000 062 €	768 551 €	13 096 €	218 415,77	1 438 499 €
<b>COMPOSANTE 1 : Sélection et financement des petits projets</b>	1 132 792 €						714 064 €	503 822 €	0 €	210 242,49	418 728 €	360 645 €	0 €	58 083,20	864 466 €	216 981 €
<b>1.1 Préparation appels à projet</b>	89 964 €														38 953 €	
1-1-1 Conférence nationale de lancement du programme	31 840 €	100%		100%			31 840 €	27 298 €	0 €	4 541,88	0 €	0 €	0 €	-0,00	27 298 €	4 542 €
1-1-2 Vidéos de présentation pour les porteurs de projet	6 500 €	100%		100%			6 500 €	0 €	0 €	6 500,00	0 €	0 €	0 €	0,00	0 €	6 500 €
1-1-3 Réunions information (1/pays - 50 part.) pour la préparation des réponses à la première phase de l'AP	51 624 €	100%		100%			51 624 €	11 655 €	0 €	39 969,46	0 €	0 €	0 €	0,00	11 655 €	39 969 €
<b>1.2 Sélection des projets</b>	10 780 €								0,00						11 924 €	
1-2-1 Réunions de présélection des projets / pays	3 760 €	100%		100%			3 760 €	4 554 €	0 €	-793,90	0 €	0 €	0 €	0,00	4 554 €	-794 €
1-2-2 Analyse des projets présentés (expertise)	4 500 €	100%		100%			4 500 €	4 906 €	0 €	-406,06	0 €	0 €	0 €	0,00	4 906 €	-406 €
1-2-3 Comités régionaux de sélection (2)	2 520 €	100%		100%			2 520 €	2 464 €	0 €	56,30	0 €	0 €	0 €	0,00	2 464 €	56 €
<b>1.3 Financement projets</b>	933 520 €									0,00					716 539 €	216 981 €
1-3-1 Financement projets	933 520 €	66%	34%		50%	50%	613 320 €	452 945 €		160 374,81	320 200 €	263 594 €		56 605,80	716 539 €	216 981 €
<b>1.4 Gestion et suivi</b>	98 528 €									0,00					97 051 €	
1-4-1 Appui des coordinateurs nationaux	98 528 €		100%	30%	30%	40%	0 €	0 €	0 €	0,00	98 528 €	97 051 €	0 €	1 477,40	97 051 €	1 477 €
<b>COMPOSANTE 2 : Renforcement des capacités administratives, techniques et financières des OSC</b>	184 680 €						63 900 €	34 892 €	2 420 €	26 587,69	120 780 €	77 580 €	4 065 €	39 135,45	112 472 €	
2-1 Formation dans le cadre de la préparation des projets (3 j /pays * 25 part.)	56 400 €	100%		100%			56 400 €	31 693 €	0 €	24 706,79	0 €	0 €	0 €	0,00	31 693 €	24 707 €
2-2 Réalisation d'outils e-learning	7 500 €	100%		50%	50%		7 500 €	3 199 €	2 420 €	1 880,90	0 €	0 €	0 €	0,00	3 199 €	4 301 €
2-3 Mission d'expertise pour soutien aux OSC porteuses de projets	59 200 €		100%		50%	50%	0 €	0 €	0 €	0,00	59 200 €	42 624 €	411 €	16 165,18	42 624 €	16 576 €
2-4 Appui des coordinateurs nationaux	61 580 €		100%	20%	40%	40%	0 €	0 €	0 €	0,00	61 580 €	34 956 €	3 654 €	22 970,27	34 956 €	26 624 €
<b>COMPOSANTE 3 : Mise en réseau des OSC et renforcement des capacités de dialogue avec les gouvernements</b>	64 228 €						27 280 €	15 810 €	0 €	11 470,25	36 948 €	36 714 €	0 €	234,33	52 523 €	11 705 €
3-1 Réunions nationales d'échanges	27 280 €	100%			50%	50%	27 280 €	15 810 €	0 €	11 470,25	0 €	-159 €	0 €	158,71	15 651 €	11 629 €
3-2 Appui des coordinateurs nationaux (dialogue entre OSC et ONG et gouvernement)	36 948 €		100%		50%	50%	0 €	0 €	0 €	0,00	36 948 €	36 872 €	0 €	75,62	36 872 €	76 €
<b>COMPOSANTE 4 : Capitalisation et diffusion d'expérience</b>	134 726 €						47 762 €	10 040 €	0 €	37 722,11	86 964 €	44 984 €	9 031 €	32 949,24	55 024 €	79 702 €
4-1 Réunions nationales de restitution	13 000 €	100%				100%	13 000 €	1 355 €	0 €	11 644,74	0 €	0 €	0 €	0,00	1 355 €	11 645 €
4-2 Réunion régionale de restitution	37 700 €		100%			100%	0 €	0 €	0 €	0,00	37 700 €	30 968 €	9 031 €	-2 299,05	30 968 €	6 732 €
4-3 Présentation de projets dans conférences internationales	6 240 €	100%				100%	6 240 €	0 €	0 €	6 240,00	0 €	0 €	0 €	0,00	0 €	6 240 €
4-4 Communication	28 522 €	100%			20%	80%	28 522 €	8 685 €	0 €	19 837,37	0 €	0 €	0 €	0,00	8 685 €	19 837 €
4-5 Appui des coordinateurs nationaux	49 264 €		100%		20%	80%	0 €	0 €	0 €	0,00	49 264 €	14 016 €	0 €	35 248,29	14 016 €	35 248 €
<b>COMPOSANTE 5 : Suivi et gestion globale du programme</b>	453 574 €						116 993 €	105 384 €	0 €	11 609,33	336 643 €	248 629 €	0 €	88 013,55	354 013 €	98 881 €
Coordinateur du programme	219 255 €	24%	74%	33%	33%	34%	52 992 €	52 036 €	0 €	955,54	95 766 €	64 783 €	0 €	30 983,33	116 819 €	31 939 €
Assistant	60 836 €	26%	74%	33%	33%	34%	15 692 €	15 324 €	0 €	367,97	105 446 €	97 834 €	0 €	7 612,78	113 157 €	7 981 €
Chargé des affaires administratives et financières 25%	43 455 €	26%	74%	33%	33%	34%	11 208 €	11 440 €	0 €	-231,87	31 119 €	14 059 €	0 €	17 060,06	25 500 €	16 828 €
Chargée de la communication 17%	32 018 €	26%	74%	33%	33%	34%	8 259 €	8 382 €	0 €	-123,65	34 400 €	22 028 €	0 €	12 372,75	30 410 €	12 249 €
Frais de gestion	93 210 €	26%	<	33%	33%	34%	24 042 €	16 991 €	0 €	7 051,34	69 910 €	49 925 €	0 €	19 984,63	66 916 €	26 294 €
Audit	4 800 €	100%	74%	33%	33%	34%	4 800 €	1 210 €	0 €	3 590,00	0 €	0 €	0 €	0,00	1 210 €	3 590 €
<b>Suivi-Evaluation FFEM</b>	30 000 €						30 000 €	0 €		30 000,00	0 €	0 €	0 €	0,00	0 €	
Suivi évaluation	30 000 €	100%				100%	30 000 €	0 €	0 €	30 000,00	0 €	0 €	0 €	0,00	0 €	30 000 €
<b>Versements</b>	2 000 000 €						1 000 000 €	706 417 €	0 €	293 582,66	1 000 062 €	1 000 063 €	0 €	-1,00	1 706 480 €	293 520 €

La somme des conventions signées avec les OSC sélectionnées s'établit à 910 069 €, ce qui représente 97,5% du budget prévisionnel de la composante.

Le versement des fonds aux associations s'est déroulé normalement en Tunisie et au Maroc, mais a été problématique en Libye et en Algérie, ce qui a provoqué des retards de mise en œuvre des projets :

- En Libye, la mise à disposition des fonds a parfois été profondément perturbée par les dysfonctionnements bancaires : erreurs d'écritures, manque de liquidités. Cet état de fait est à attribuer à la situation de conflit qui règne dans le pays. Certains versements ont dû être effectués via un compte en Tunisie, suivie d'une remise en espèces aux OSC.
- En Algérie, les transferts de fonds ont connu des retards significatifs, liés aux contrôles du gouvernement et au fait que certaines banques n'étaient pas habilitées à recevoir des fonds de l'étranger. L'ouverture de comptes dans d'autres banques a permis de remédier à la situation.

### **3.2. Coûts de gestion du programme**

Les coûts de gestion de l'UICN-Med ont été fixés lors de l'instruction du programme à 453 574 €, soit 20% du montant total du projet (et 23% du montant des subventions MAV A et FFEM), financés aux trois quart par MAV A. Ces pourcentages paraissent élevés, mais correspondent à un programme hors normes, au cours duquel la procédure d'appel à projets et l'appui rapproché auprès d'opérateurs nombreux et inexpérimentés exige de mobiliser une structure et une équipe conséquentes et sont comparables à ceux des programmes PPI d'Afrique Centrale et de l'Ouest.

Compte tenu de l'arrêt des activités de la MAV A après 2022, ce constat pose la question de la durabilité à moyen terme du programme PPI-OSCAN, qui dépendra de la mobilisation d'autres bailleurs de fonds disposés à financer des coûts de fonctionnement conséquents.

### **3.1. Mobilisation des contreparties+**

Lors du montage du plan de financement, la contribution financière en nature des OSC a été programmée à 400 080 €, soit environ 10 000 € par OSC soutenue.

Il n'est pas possible de réaliser une estimation précise de la contribution effective des OSC. Tout au plus, on peut tenter de convertir ce montant en temps de travail, qui représente entre 1 et 2 hommes/an par OSC. Sur la base des visites effectuées au cours de l'évaluation lors des missions de terrain, on peut globalement avoir l'assurance que les OSC bénéficiaires du PPI ont su mobiliser des temps d'intervention en mode bénévole nettement supérieurs.

### **3.2. Maîtrises d'œuvres et prestataires techniques**

La mise en œuvre du projet a nécessité de mobiliser des prestataires, pour des missions d'expertise, de formation et de communication. Le tableau suivant propose une synthèse de la nature des missions et des montants alloués pour les missions confiées par convention à chaque opérateur opérateurs sur le financement du FFEM et sur le financement MAV A.

<b>Nom du prestataire</b>	<b>Composante</b>	<b>Mission</b>	<b>Montant FFEM (€)</b>	<b>Montant MAVA (€)</b>
Cabinet Stone Soup	1	Analyse multicritère et assistance à la sélection des projets	3 353 €	
Thetis (Sami Ben Haj)			2 700 €	
Okianos (Chedly Rais)			3 300 €	
Cabinet Ahmed Chaabouni (Tunisie)		Formation des OSC en gestion administrative et financière	4 800 €	
Sigma 3A (Maroc)			4 797 €	
Ameur Mekhouk (Algérie)			6 875 €	
Human Capital Value (Tunisie)		Formation des OSC en suivi-évaluation de projets		1 923 €
Abdesalam Laamamri (Maroc)				1 525 €
Mohamed Bouchakour (Algérie)				3 000 €

Entreprise Sociale Shanti (Tunisie)		Formation des OSC en suivi-évaluation de projets		1 971 €
Sigma 3A (Maroc)				2 333 €
Khemnou Boukhalfa (Algérie)				1 170 €

#### 4. Analyse de la mise en œuvre des projets

La mise en œuvre des projets a été réalisée dans le cadre de la composante 1, les composantes 2, 3 et 4 constituant des instruments d'appui à la réalisation des projets.

##### 4.1. Répartition thématique des projets sélectionnés

Le tableau suivant met en évidence la répartition des 248 fiches reçues à la fin de la phase 1 de l'appel à projets du par pays et par thématique éligible dominante, étant entendu que la plupart des projets présentés étaient multi-thématiques :

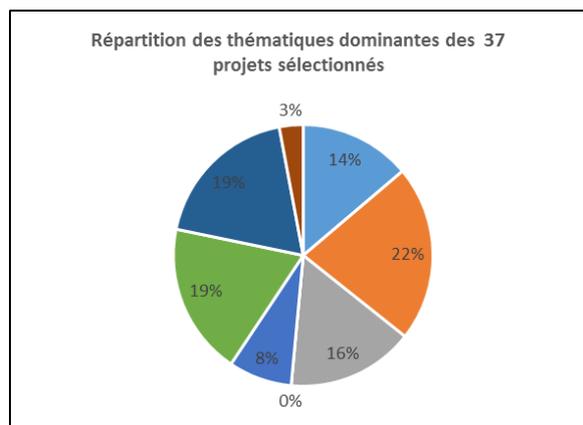
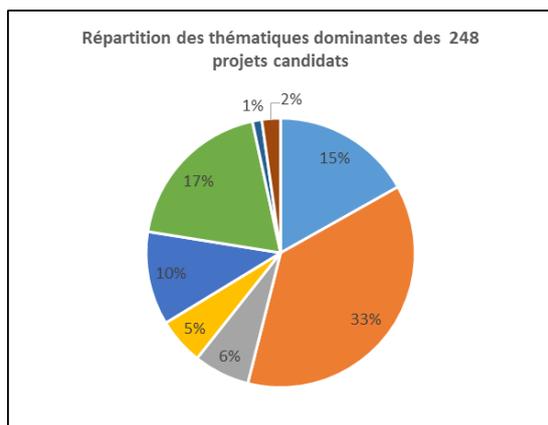
Thématiques éligibles	Tunisie	Maroc	Algérie	Libye	TOTAL	%
Aires protégées marines et terrestres	10	6	5	4	25	10%
Conservation et valorisation de la biodiversité	14	11	11	2	38	15%
Développement communautaire	43	26	13	-	82	33%
Economies d'énergie et énergies renouvelables	5	9	1	-	15	6%
Ecosystèmes d'eau douce	5	2	6	-	13	5%
Ecotourisme	14	6	6	-	26	10%
Education environnementale	14	13	13	2	42	17%
Espèces endémiques et menacées	-	1	-	2	3	1%
Veille écologique	1	1	2	-	4	2%
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>75</b>	<b>57</b>	<b>10</b>	<b>248</b>	

A l'issue de la procédure d'appel à projets ; 37 OSC ont été sélectionnées (voir liste en annexe 3). Le tableau suivant met en évidence la répartition des projets finalement retenus par pays et par thématique éligible dominante :

Thématiques éligibles	Tunisie	Maroc	Algérie	Libye	TOTAL	%
Aires protégées marines et terrestres	1	1	1	2	5	14%
Conservation et valorisation de la biodiversité	2	2	3	1	8	22%
Développement communautaire	2	2	2	-	6	16%
Economies d'énergie et énergies renouvelables	-	-	-	-	0	0%
Ecosystèmes d'eau douce	-	-	2	1	3	8%
Ecotourisme	5	1	1	-	7	19%
Education environnementale	1	2	3	1	7	19%
Espèces endémiques et menacées	-	-	-	1	1	3%
Veille écologique	-	-	-	-	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>37</b>	

Les deux graphiques suivants illustrent le fait que la sélection finale a abouti à une redistribution entre les thématiques dominantes éligibles à l'appel à projet. Ainsi les projets « Développement communautaire » sont passés de 33 à 16% du total, alors que les projets plus spécifiquement « Biodiversité » (AP, Conservation, Espèces, Veille écologique) sont passés de 28% à 39%, ce qui a pour effet de renforcer la cohérence avec le domaine d'application Biodiversité au sein duquel le projet est classé par le FFEM.

On peut enfin observer la bonne répartition géographique des interventions dans chaque pays (cf. cartes en annexe 3).



- Conservation et valorisation de la biodiversité
- Développement communautaire
- Economies d'énergie et énergies renouvelables
- Ecosystèmes d'eau douce
- Ecotourisme
- Education environnementale
- Espèces endémiques et menacées
- Veille écologique

## 4.2. Qualité des résultats obtenus par les projets

### *Analyse des 37 OSC du PPI-OSCAN, réalisée conjointement avec les coordonnateurs nationaux*

La connaissance approfondie des projets par les coordonnateurs et leur suivi par l'UICN-Med a permis dans un premier temps de classer les projets selon une typologie qualitative, destinée à refléter la nature et la qualité des résultats obtenus. Le traitement statistique de ces évaluations donne les résultats suivants :

	Nombre	Pourcentage
OSC ayant atteint la totalité ou l'essentiel des résultats attendus	22	59%
OSC n'ayant atteint qu'une partie des résultats, nécessitant encore un appui	10	27%
OSC n'ayant pas atteint leurs résultats, en difficulté	4	11%
Projets annulés ou non réalisés	1	3%
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>100%</b>
OSC ayant atteint l'autonomie, dont la pérennité paraît assurée	13	35%
OSC ayant acquis une capacité de réseautage et de tutorat d'autres OSC	19	51%
OSC ayant à la fois acquis autonomie et capacité de réseautage	7	19%

Il apparaît ainsi que :

- La majorité des OSC (59%) a atteint ou atteindra l'essentiel des résultats attendus. Si on y ajoute celles qui ont atteint partiellement leurs résultats (souvent parce qu'ils étaient trop ambitieux dès le départ), le taux de succès relatif se monte à 86%, ce qui constitue un résultat remarquable.
- A l'inverse, le taux d'échec (4 OSC en difficulté, 1 projet non réalisé), est faible (14%), inférieur à ce qui est observé dans les programmes PPI d'Afrique subsaharienne.
- 13 OSC, soit 38% ont atteint une pleine autonomie et ont assuré leur pérennité financière.
- 19 OSC, soit 51%, sont engagées dans un processus de mise en réseau avec d'autres OSC et/ou exercent des actions de tutorat au bénéfice d'autres OSC.
- 7 OSC sont considérées par les coordonnateurs régionaux à la fois comme ayant dépassé les résultats attendus, comme actives en matière de réseautage et de tutorat comme de coordination avec les acteurs institutionnels et ayant acquis leur autonomie propre. Ces associations ont généré un impact considérable, très supérieur à ce qu'on pouvait attendre compte tenu des montants engagés, concernant l'organisation de la société civile et les relations avec les administrations et collectivités concernées :

- Au Maroc, la Fédération Marocaine de pêche de loisir et l'association Fly Fishing du Moyen Atlas,
- En Tunisie, l'Association Initiative Economique et Sociale El-Guettar,
- En Algérie, l'Association de Développement de l'Apiculture de la Métidja Blida et l'Association des activités subaquatiques Nautilus-AFIR,
- En Libye, l'Oxygen Society for Environment Protection et le Libyan Wildlife Trust.

Les résultats obtenus par les OSC soutenues par le PPI-OSCAN peuvent être qualifiés de généralement bons à très bons. Cependant, si l'on se réfère aux objectifs du programme, c'est-à-dire appuyer les OSC pour qu'elles deviennent autonomes et qu'elles initient des réseaux d'OSC, seules 7 d'entre elles (19%) ont réellement atteint ou dépassé la totalité de ces objectifs. Ce constat peut être mis en relation avec le fait que l'évaluation a lieu avant le terme du programme, mais aussi avec le raccourcissement de la durée d'exécution effective des projets (20 mois) et les coups d'arrêt parfois provoqués par les délais de mise à disposition des tranches de financement.

Cependant, une grande partie des autres OSC soutenues par le PPI-OSCAN offrent de bonnes perspectives d'atteinte de ces objectifs à terme, moyennant la poursuite d'un appui, que ce soit sous la forme d'une poursuite du programme ou par d'autres moyens.

### **Analyse des 19 OSC visitées par les évaluateurs**

19 OSC ont été visitées par les évaluateurs, ce qui permet de disposer d'une évaluation plus détaillée, mais sur un échantillon de projets réduit voir tableau d'analyse des performances des OSC visitées en page suivante). Chacun de ces 19 projets a fait l'objet d'une fiche d'analyse détaillée, présentée en annexe 3 ter. Ces fiches permettent d'illustrer la présente analyse des résultats obtenus par des cas concrets et d'évaluer un certain nombre de critères intégrés dans l'analyse évaluative et dans la réponse aux questions évaluatives, en premier lieu les enjeux relatifs à l'impact et la pérennité des projets soutenus par le PPI-OSCAN.

Le tableau suivant propose une analyse comparative du taux d'atteinte des résultats, de l'efficacité, de l'impact et du niveau de pérennisation atteint par les OSC de cet échantillon de 19 projets. On trouvera en complément en annexe 3 bis l'analyse détaillée du degré d'atteinte des résultats de ces OSC.

La combinaison des critères d'atteinte des résultats (efficacité), d'efficacité, d'impact et de pérennité a permis de classer les projets visités par pays, selon un ordre de performance globale décroissant, à l'aide du code couleur suivant, adopté pour le tableau d'analyse présenté en page suivante :

	Projet à fort impact, ayant largement dépassé ses objectifs
	Projet ayant la quasi-totalité de ses objectifs, ayant atteint ses objectifs d'impact et de pérennisation
	Projets n'ayant pas atteint la totalité des objectifs et résultats attendus
	Projet n'ayant pas atteint les objectifs et résultats attendus, à impact faible ou nul

### *Légende de l'évaluation de l'impact et la pérennité des projets :*

<b>+++</b>	Impact ou pérennité très supérieure à ce qui était attendu
<b>++</b>	Impact ou pérennité conforme à ce qui était attendu
<b>+</b>	Impact ou pérennité positifs, mais inférieurs à ce qui était attendu
<b>-</b>	Impact ou pérennisation nulle

*L'efficacité a enfin été notée sur 10 par chaque évaluateur.*

	Atteinte des résultats	Efficienc	Impacts	Durabilité
<b>MAR-24 : Contribution à la conservation de la biodiversité de la lagune de Khnifiss par le développement de l'écotourisme</b>	<b>108%</b>	<b>9</b>	<b>+++</b>	<b>++</b>
<b>MAR-75 : Observatoire de protection de l'environnement et des monuments historiques de Tanger</b>	<b>88%</b>	<b>10</b>	<b>+++</b>	<b>+++</b>
<b>MAR-36 : La pêche écologique au service de l'écotourisme et de la préservation de la biodiversité du lac d'Aguemguem</b>	<b>70%</b>	<b>10</b>	<b>+++</b>	<b>+++</b>
<b>MAR-53 : Création du Premier Parcours Rando-Fishing Ecolabellisé au Maroc</b>	<b>108%</b>	<b>8</b>	<b>++</b>	<b>++</b>
<b>MAR-33 : Mise en place d'une dynamique d'éducation à l'environnement et de développement durable dans les communes de Moulay Driss Zerhoun</b>	<b>58%</b>	<b>8</b>	<b>+++</b>	<b>++</b>
<b>MAR-08 : Valorisation des plantes aromatiques et médicinales dans la vallée de Wislane</b>	<b>45%</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>+</b>
<b>ALG-31 : Ensemble pour conserver la biodiversité de notre nature</b>	<b>123%</b>	<b>10</b>	<b>+++</b>	<b>++</b>
<b>ALG-43 : Mise en place d'un récif artificiel</b>	<b>86%</b>	<b>9</b>	<b>+++</b>	<b>+++</b>
<b>ALG-27 : Education environnementale : utilisation raisonnée de l'eau et de l'énergie</b>	<b>80%</b>	<b>7</b>	<b>++</b>	<b>++</b>
<b>ALG-30 : Valorisation des produits du terroir à travers la production de pollen</b>	<b>60%</b>	<b>4</b>	<b>+</b>	<b>+</b>
<b>ALG- 19 : L'écotourisme au secours de l'écosystème montagneux de Sidi-Ali-Bounab</b>	<b>46%</b>	<b>3</b>	<b>+</b>	<b>+</b>
<b>ALG- 09 : ECOSYSTEMSHOW</b>	<b>15%</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TUN-50 : L'écotourisme, facteur de développement rural (Siliana)</b>	<b>82%</b>	<b>10</b>	<b>++</b>	<b>+++</b>
<b>TUN-55 : Balisage du circuit Myrte-lentisque en protégeant les plantes médicinales caractéristiques de la Kroumirie</b>	<b>92%</b>	<b>9</b>	<b>+++</b>	<b>+</b>
<b>TUN-56 : Sebkha Soliman, destination favorable aux oiseaux</b>	<b>103%</b>	<b>10</b>	<b>++</b>	<b>++</b>
<b>TUN-80 : ECOMEL, sentier sous-marin pédagogique de la baie e Melloula/Tabarka</b>	<b>87%</b>	<b>7</b>	<b>+</b>	<b>++</b>
<b>TUN-34 Aménagement du circuit Belle Forêt et valorisation de son territoire</b>	<b>66%</b>	<b>6</b>	<b>+</b>	<b>++</b>
<b>TUN-103 : Communauté Ghraiba, acteur de la préservation de la biodiversité marine des îles Kneiss</b>	<b>35%</b>	<b>4</b>	<b>+</b>	<b>+</b>
<b>TUN-94 : Promotion de l'élevage apicole dans le Parc national Cap Négro - Dmaïen - Chitana</b>	<b>25%</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>+</b>

Plusieurs conclusions se dégagent :

- **Le PPI-OSCAN** a permis de favoriser des initiatives extrêmement diversifiées. C'est un programme qui ouvre réellement la porte aux innovations de toutes natures.
- Ce programme a permis l'émergence d'un certain nombre de « success stories »s (en bleu sur le tableau précédent), caractérisées à la fois par un taux élevé d'atteinte des résultats attendus, un impact très supérieur aux attentes, en termes d'influence sur les politiques publiques comme de réseautage et de rayonnement, et une consolidation technique, organisationnelle et financière qui garantit la pérennité du projet comme de l'association bénéficiaire.
- Le taux d'échec sur les projets visités peut être estimé autour de 20%, ce qui reste relativement réduit (mais supérieur à l'évaluation des coordonnateurs nationaux), d'autant que l'échec n'est jamais complet, qu'il est parfois dû à des contraintes externes mal maîtrisées et dans certains cas à des insuffisances concernant l'analyse initiale du contexte et à des stratégies de mise en œuvre inappropriées.
- Sur l'ensemble des projets du PPI-OSCAN, il apparaît que le ratio entre effets et impacts produits et financement engagé est particulièrement favorable.
- Le suivi rapproché des OSC et des projets par les coordonnateurs régionaux constitue un facteur clé de succès.

#### **4.3. Co-financements mobilisés par les OSC bénéficiaires**

On ne dispose pas d'un bilan global des fonds mobilisés par les associations au cours du projet. Cependant, certains OSC visités ont connu un véritable essor au cours du projet, qui s'est entre autres traduit par une capacité notable à mobiliser des fonds. Citons à titre d'exemple la situation de l'Observatoire de Tanger et de l'Association Ifker au Maroc, les Aventuriers de Siliana et Sidi Bouzitoun en Tunisie.

## 5. Synthèse des résultats obtenus

### 5.1. Synthèse des activités réalisées et des résultats obtenus

Le tableau suivant propose une comparaison factuelle entre la description des activités programmées dans la NEP et les résultats des activités effectivement mises en œuvre à ce jour. Il a pour but de dresser le constat objectif des écarts entre programmation et réalisation mais n'entraîne pas de jugement de valeur sur la pertinence des écarts constatés.

Composantes et Activités	Résultats à terminaison	% dépensé	Commentaires
<b>Composante 1 : Sélection et financement des petits projets</b>			
1.1 : Préparation de l'appel à projet	++	43%	Mise au point des procédures, recrutement des coordonnateurs nationaux, réunions nationales de lancement, publicité
1.2 : Sélection des projets	++	111%	Procédure de sélection en deux phases conforme à la programmation – 37 projets retenus (40 programmés)
1.3 : Financement des projets	++	77%	2 tranches versées (quelques retards en Algérie et Libye) – 3 <sup>ème</sup> tranche à venir – Aucun projet arrêté
1.4 : Gestion et suivi des projets par les coordonnateurs nationaux	+++	99%	Appui et suivi de très haute qualité par tous les coordonnateurs nationaux – Forte contribution au renforcement des capacités
<b>Composante 2 : Renforcement des capacités administratives, techniques et financières des OSC</b>			
2.1 : Formation dans le cadre de la préparation des projets	++	56%	Sessions de formation par consultants mises en œuvre (une session par pays)
2.2 : Réalisation d'outils e-learning	++	43%	Vidéos d'appui à l'appel à projets en Français et en Arabe. Bulletin électronique bilingue. Développement du Site web du PPI-OSCAN
2.3 : Mission d'expertise pour soutien aux OSC porteuses de projets	++	72%	6 Sessions de formation par consultants (suivi-évaluation des projets, planification stratégique pour les OSC dans chaque pays. Appel d'offre Libye infructueux
2.4. Appui des coordonnateurs nationaux	++	57%	Bonne contribution des coordonnateurs nationaux à la formation des OSC bénéficiaires
<b>Composante n°3 : Mise en réseau des OSC et renforcement des capacités de dialogue avec les gouvernements</b>			
3.1 : Réunions nationales d'échange	++	57%	Sessions de formation et réunion régionale sur les oasis à Tunis
3.2 : Appui des coordonnateurs nationaux pour le dialogue OSC, ONG et gouvernement	++	100%	Coordination et synergie très efficaces avec les institutions gouvernementales dans chacun des 4 pays.
<b>Composante n°4 : Capitalisation et diffusion d'expérience</b>			
4.1 : Réunions nationales de restitution	>>	10%	A venir
4.2 : Réunion régionale de restitution	++	82%	Réalisée de manière performante du 9 au 11 août à Tunis.
4.3 : Présentation des projets dans les conférences internationales	+/- >>	0%	Présentation de certains projets en side-events à la COP-22. En cours
4.4 : Communication	+/- >>	30%	Plusieurs documents produits. Suite à venir
4.5 : Appui des coordonnateurs nationaux	+/-	28%	A venir. Mais coordonnateurs quittent le programme en juin 2017
<b>Composante n°5 : Suivi et gestion globale du programme</b>			
5.1 : Gestion et suivi par UICN-Med	++	78%	La gestion du projet se poursuivra au moins jusqu'à la fin de l'année 2017
<b>Evaluation du projet</b>			
Evaluation finale du projet	>>	En cours	

+++ : résultat largement dépassé

++ : résultat atteint

+ : résultat partiel, mais en majorité atteint

+/- : résultat partiel, à compléter

>> : résultats à venir

- : résultats non atteint

## : résultat différent et supérieur à la programmation

## **5.2. Principales difficultés rencontrées**

### ***Durée de la procédure d'appel à projets***

Le projet a rencontré des difficultés à se conformer au calendrier prévisionnel initial pour la phase d'appel à projets (du 15 avril 2014 jusqu'à octobre 2015, soit 18 mois au lieu de 12 prévus), et ce pour plusieurs raisons :

- Le recrutement des coordonnateurs nationaux, pièces maîtresses du dispositif dès la phase d'appel à projets, a nécessité un délai de 2 à 7 mois, selon les pays ; les réunions nationales de lancement du programme se sont ainsi échelonnées de juin à novembre 2014 ; les difficultés de recrutement des coordonnateurs nationaux ont parfois été d'ordre administratif (Maroc), mais il est possible que la question du niveau de rémunération des missions des coordonnateurs nationaux doive être posée.
- L'appel à projets lancé dans le cadre du programme a été victime de son succès : un total de 249 projets est en effet parvenu à l'UICN-Med. Le temps consacré à l'évaluation des dossiers, à la justification des dossiers rejetés et à l'appui à l'élaboration des fiches de projet détaillées et aux autres pièces du dossier est considérable.

En revanche, la totalité des acteurs du programme salue l'efficacité, la qualité et la pertinence du processus d'appel à projet, de sélection et d'appui aux candidats.

### ***Mise en œuvre des projets***

La majorité des OSC bénéficiaires (22 sur 37) exécutaient un projet pour la première fois, ce qui explique les faiblesses observées au début du programme en matière de gouvernance et de gestion associative, sur le plan juridique, administratif et financier. Ce manque d'expérience s'est traduit notamment par de fréquents retards, principalement dus à :

- une répartition des tâches imprécise ou inexistante entre les membres de l'association, le plus souvent bénévoles ;
- une concentration des tâches sur le seul président, qui fragilise la conduite du projet ;
- un déficit de compétence en gestion financière et comptable.

Plusieurs OSC ont éprouvé des difficultés à transmettre des rapports d'avancement semestriels conformes dans les délais requis, ce qui a retardé les transferts de fonds et gelé temporairement certaines activités. Plusieurs OSC rencontrées ont d'ailleurs regretté la complexité des rapports à fournir.

L'appel d'offres lancé en Libye pour les formations d'appui aux OSC a été infructueux.

Enfin, comme pressenti dès l'étude de faisabilité, les transferts de fonds ont connu des difficultés en Algérie, et surtout en Libye (cf § 3.1), où la situation sécuritaire a également affecté la conduite des projets.

### ***Recherche de cofinancements pour le PPI-OSCAN***

L'UICN-Med a entrepris des contacts avec la coopération norvégienne (NORAD), qui n'ont pas abouti à des résultats concrets. Pas d'autres pistes sérieuses n'ont été explorées par la suite. En revanche, l'UICN-Med a veillé à assurer complémentarité et synergie avec les autres programmes d'appui aux OSC existants dans les pays d'Afrique du Nord. Cette coordination a été opérée essentiellement avec le CEPF, MedPAN et les programmes d'appui de la coopération française.

Il s'avère en fait difficile d'intégrer chemin faisant de nouveaux financements à un programme ayant déjà démarré. Les représentants des bailleurs rencontrés au cours de la mission d'évaluation (CEPF, Ambassades de France) manifestent beaucoup de considération et de bienveillance vis-à-vis de PPI-OSCAN, mais sont peu enclins à se fondre dans les procédures et le calendrier d'un programme déjà lancé. Dans la perspective de l'arrêt des activités de la MAVA en 2022, la recherche de nouveaux bailleurs de fonds devient cependant une question centrale.

Enfin, le programme initial du PPI-OSCAN bénéficiait d'un bon équilibre général entre moyens mobilisés et résultats attendus, et on peut s'interroger sur les risques de perturbation qu'aurait engendrés l'arrivée en cours d'exécution d'un nouveau bailleur de fonds.

### 5.3. Principaux acquis du projet

- **Une forte contribution (cependant difficile à mesurer) à la montée en puissance des jeunes associations environnementales au Maroc, en Tunisie et en Algérie** et à la mise en place des conditions de démarrage de l'organisation de la société civile en Libye lorsque les conditions sécuritaires le permettront. 7 des 37 OSC émergentes soutenues sont arrivées à pleine maturité, 13 ont acquis autonomie et pérennité, 19 sont engagées dans le réseautage et le tutorat à d'autres OSC. On peut également insister sur **la forte participation des jeunes**, qui possèdent en général un bon niveau d'éducation et des compétences linguistiques, ce qui renforce les perspectives de pérennité des associations, et sur **l'acquisition de capacités de plaidoyer, de communication et d'influence, notamment via des formations spécifiques.**
- **Des relations fructueuses engagées avec les administrations, les collectivités et les institutions concernées** dans chaque pays, ce qui a permis dans le plupart des cas d'obtenir un appui technique et logistiques des administrations, de dégager de nouveaux financements et d'engager un dialogue prometteur, ayant abouti dans certains cas à faire évoluer et à accélérer la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement. La quasi-totalité des associations ont réussi à impliquer des partenaires de l'administration dans la mise en œuvre de leurs activités et à mobiliser nombre de collectivités locales, d'agence et d'instituts de recherche et de formation. En Algérie, le ministère chargé de l'environnement s'est engagé activement dans le soutien des associations PPI et intercède auprès des autres institutions pour trouver des solutions aux problèmes entravant l'avancement du programme. Les Gouverneurs et les directions régionales de l'environnement ont tous été saisis pour soutenir les projets existant dans leur zone.
- **La mise en place de synergies avec divers programmes de coopération et ONG internationales** : coopération allemande, Institut français de Tunisie, ONG italienne Cospe, WWF, Programme Fikra/Network European Foundation, Mercy Corps, etc., ainsi que la participation à des événement régionaux et internationaux : Forum International des oasis à Tozeur en Tunisie, participation à la COP22 à Marrakech.
- **L'émergence d'une « communauté PPI-OSCAN »** dans chaque pays puis au niveau régional (séminaire de restitution), gage de l'intensification des d'échange d'expérience et de la solidarité entre les OSC, qui renforcera la vitalité de la société civile dans les pays bénéficiaires.
- **La démultiplication de l'influence des OSC par la montée en puissance de structures fédératives**, qui deviennent des interlocuteurs privilégiés de l'administration, à l'image de la Fédération Marocaine de Pêche de Loisir.

L'acquis le plus marquant reste cependant le foisonnement d'idées nouvelles qui a marqué le PPI-OSCAN. L'appel à l'innovation, qui a caractérisé le programme, a en effet permis **l'émergence ou l'arrivée à maturité de modèles prometteurs de gestion participative de l'environnement et de la biodiversité**, parmi lesquels on peut citer :

- Les expériences de partenariat (voire de délégation de gestion) entre l'administration centrale, les directions des parcs nationaux et les associations, dans le but de mettre en oeuvre certaines composantes des plans de gestion de parcs nationaux au Maroc (délégation de gestion du Centre d'information et des activités écotouristiques dans le parc national de Khnifiss, projet Fly Fishing dans le PN d'Ifrane pour protéger la truite fario) et en Tunisie (association Sidi Bouzitoun dans le PN d'El Feija, association ALDID dans le PN Cap Négro) ;
- L'intégration des associations Nautilus et Barbarous aux commissions régionales des aires protégées en Algérie ;
- Les initiatives prises par les OSC pour créer des aires protégées (Projet de Parc naturel de Zerhoun à Moulay Idriss, projet de réserve naturelle de Perdicas pour protéger la forêt de Rhmilat à Tanger).
- Les actions de plaidoyer développées par la Fédération Marocaine de Pêche de Loisir, qui lui ont permis de devenir un interlocuteur incontournable de l'administration, de faire accepter le principe de l'amodiation de plans d'eau et de fédérer 52 associations de pêche autour du concept de pêche écologique (no-take) ;

- La signature d'une convention de partenariat en Libye entre l'association Tree friends et la banque libyenne des gènes pour la sauvegarde et la multiplication des espèces aromatiques et médicinales du Parc national de Meslata.
- L'acheminement vers l'autonomie financière par le développement de recettes propres, basées sur l'écotourisme : projets Nautilus en Algérie, circuit « Belle Forêt », « Aventuriers de Siliana » et association Sidi Bouzitoun en Tunisie, Association Nord-Plaisance, Réseau d'association Khnifiss, Fédération Marocaine de Pêche de Loisir au Maroc

#### **5.4. Ecarts entre résultats attendus et résultats obtenus et réorientations opérées**

Les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus sont minimes, et se résument principalement à un nombre d'OSC soutenues inférieur à la programmation (37, pour 40 prévues), en raison principalement d'un nombre insuffisant de candidatures de qualité, et à l'échec de 4 des 37 projets, ce qui représente un taux faible pour un mécanisme d'appel à projets.

### **V. REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES DES TERMES DE REFERENCE**

#### **Question 1 Le programme a-t-il été géré de façon efficace et efficiente dans ses 4 composantes ?**

**Réponse :** OUI

**Le PPI-OSCAN peut être considéré comme efficace dans la mesure où les montants affectés à la gestion du programme restent maîtrisés** (composante 5 : 448 774 € soit 20% du total), au regard du nombre de projets soutenus et des exigences de la procédure d'appel à projet. A titre de comparaison, les coûts de gestion des PPI d'Afrique subsaharienne ont été de 18% pour le PPI3 et 21% pour le PPI4.

Si l'on considère que le PPI-OSCAN a financé un total de 37 projets, le coût de gestion par projet s'élève à environ 12 000 €, dont une petite moitié environ est consacrée à l'appel à projet. L'UICN-Med a géré le programme de manière rigoureuse, efficace et efficiente, avec une bonne anticipation des différentes étapes.

Notons cependant que l'efficience du projet aurait pu être améliorée si la procédure d'appel à projets avait respecté la durée programmée de 12 mois, si les OSC soutenues avaient eu plus de facilités à produire des rapports financiers conformes et si les délais de versement des fonds avaient été réduits.

Les autres difficultés rencontrées (déficit de formation en Lybie, délai de recrutement de certains coordonnateurs nationaux, transferts de fonds en Libye et Algérie) sont dues à des contraintes externes. Elles ont été compensées par la réactivité de la coordination régionale et l'engagement des coordonnateurs nationaux, mais devront donner lieu à des mesures d'anticipation si le PPI-OSCAN devait être renouvelé.

#### **Question 2 Les objectifs de la composante Gestion, suivi technique administratif et financier ont-ils été atteints ?**

**Réponse :** OUI

L'UICN-Med a mis en place une structure de gestion organisée de manière rationnelle, efficacement relayée dans les pays par les coordonnateurs. Le rapportage technique et financier est conforme à ce qui était prévu dans la NEP. La gestion financière du programme ne laisse apparaître aucune irrégularité. L'état des indicateurs du cadre logique n'est pas disponible, mais le projet n'est pas encore achevé.

On peut donc conclure que la composante de gestion du projet a atteint ses objectifs, même si quelques améliorations peuvent être recommandées :

- Il aurait été préférable de contenir la durée totale de l'appel à projets sur une période de 12 mois, de manière à ce que les OSC soutenues disposent d'une durée suffisante pour mettre en œuvre leurs projets ;
- La procédure de versement des fonds et de rapportage technique et financier aurait pu être simplifiée et adaptée aux contraintes des OSC, en particulier de celles dont les activités sont liées à la campagne agricole.

**Question 3 Les objectifs de la composante d'appui et accompagnement des projets de terrain ont –ils été atteints ?**

Réponse : OUI

L'écart entre les résultats attendus et les résultats obtenus est minime, proche de l'écart incompressible dans ce type d'appel à projet. En effet, seuls 4 projets sur 37 ont échoué, ce qui est très faible. Tous les projets ont effectivement bénéficié d'un accompagnement rapproché efficace, notamment de la part des coordonnateurs nationaux, ce qui a été confirmé par la totalité des 26 représentants d'OSC rencontrés, y compris ceux qui ont rencontré des difficultés majeures.

**Question 4 Les objectifs de la composante Renforcement des capacités ont –ils été atteints ?**

Réponse : OUI

Les OSC sélectionnées ont bénéficié de deux sessions de formation dispensées par des spécialistes extérieurs, visant à renforcer leurs capacités en matière de gestion associative, de gouvernance, de gestion administrative, financière et organisationnelle. Les coordonnateurs nationaux ont prolongé cet effort lorsque c'était nécessaire. Ainsi, au Maroc, les OSC ont bénéficié au total de 8 sessions de formation. Les sessions de formation n'ont pas pu avoir lieu en Libye, l'appel d'offres s'étant révélé infructueux.

**Question 5 Les objectifs de la composante capitalisation ont –ils été atteints ?**

Réponse : NON, pas entièrement, car le projet n'est pas achevé

La réunion régionale de restitution s'est tenue à Tunis, du 9 au 11 mai 2017. Cet événement a été organisé de manière très professionnelle, à la satisfaction générale des participants. Le programme de travail a été centré d'une part sur les enseignements à tirer du déroulement du programme et de la gestion des projets des OSC, et d'autre part sur les perspectives de poursuite des Petites initiatives en Afrique du Nord. La majorité des OSC soutenues ont participé à cette réunion, qui a fortement contribué à l'émergence d'une « communauté PPI-OSCAN » au niveau régional, avec notamment des sous-réseaux thématiques régionaux, comme celui esquissé sur la sauvegarde de l'abeille jaune saharienne (ALG-28, MAR-72).

Les autres activités de capitalisation (documents, présentation dans des conférences internationales, restitutions nationales) sont programmées pour les mois à venir, à l'exception de la très réussie plaquette de communication sur les résultats du PPI-OSCAN, présentée au cours de la réunion régionale. Les restitutions nationales restent à tenir, mais les coordonnateurs nationaux, dont la présence semble pourtant indispensable, achèvent leur mission fin juin 2017.

**Question 6 Quelle a été la valeur ajoutée du PPI-OSCAN par rapport au corpus des programmes et des fonds multi-pays au bénéfice de la conservation (CEPF, le Programme de Petites Subventions du FEM, les Petites subventions du MedPAN et d'Accobams, etc.) d'une part, et par rapport aux interventions des Ambassades, de l'AFD et du FFEM (approche projet au bénéfice de la conservation) d'autre part ?**

Le PPI-OSCAN, comme d'ailleurs les PPI successifs en Afrique subsaharienne, reste un mécanisme unique, qui joue un rôle très original dans le paysage des soutiens à la conservation :

- **Le PPI-OSCAN est centré sur le renforcement des organisations de la société civile** dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement et du développement durable, alors que **les autres mécanismes de soutien aux OSC sont orientés projets**. C'est ainsi le seul programme qui développe une stratégie complète de montée en puissance des OSC : sélection d'OSC jeunes et émergentes, appui technique pour la rédaction des fiches de projet, sessions de formation et de renforcement des capacités dès le début du programme, établissement des liens avec les administrations et collectivités concernées, appui rapproché et conseil continu apporté par les coordonnateurs nationaux. Toutes proportions gardées, car les montants alloués sont inférieurs, les appels à projet PISCCA, gérés par les ambassades de France en Tunisie et prochainement au Maroc, focalisés sur la lutte contre la pauvreté et la qualité de l'environnement, adoptent une stratégie comparable : les OSC sélectionnées bénéficient en effet d'un appui et d'une formation.
- Fidèle au mandat du FFEM, **le PPI-OSCAN est ouvert à toutes les formes d'innovation et à toutes les géographies**, dans la limite des thématiques environnementales éligibles. A l'inverse,

pour rester dans le registre des petits projets, le CEPF se concentre sur les actions de conservation dans les corridors prioritaires des hotspots, le MedPAN sur les Aires marines protégées de Méditerranée.

- Si l'on étend la comparaison du PPI-OSCAN aux autres interventions de l'AFD et du FFEM, on peut reprendre une des conclusions du bilan de 20 ans d'action du FFEM : « il n'y a pas de corrélation particulière entre le coût d'un projet et son impact. ». S'il existe bien sûr de grands projets parfaitement réussis, il y a aussi de petits projets qui produisent des impacts comparables à ceux d'un grand projet, à l'exemple de la Fédération marocaine de pêche de loisirs (MA-36) ou des diverses initiatives assimilables à de la délégation de gestion dans les parcs nationaux au Maroc ou en Tunisie.

A ce jour, le PPI-OSCAN occupe donc une « niche écologique » toute particulière dans la gamme des mécanismes d'aide au développement centrés sur la conservation de la biodiversité : il aide les jeunes OSC à grandir, laisse libre cours à leur imagination et génère potentiellement des impacts sans commune mesure avec les sommes investies, tant en matière de conservation sur le terrain qu'en matière d'influence sur la mise en œuvre des politiques publiques.

La totalité des représentants des institutions nationales impliquées dans le programme qui ont été rencontrés ont confirmé le rôle essentiel que jouait à leurs yeux le PPI-OSCAN :

- Au Maroc et en Tunisie, le programme a également contribué à faire connaître les stratégies nationales de la biodiversité auprès des OSC ; il a permis de lancer des collaborations fructueuses entre OSC et aires protégées (malgré quelques difficultés rencontrées en Tunisie avec la Direction Générale des Forêts) ;
- En Lybie, il a permis de consolider les relations entre l'Autorité Générale de l'Environnement et les OSC soutenues, ce qui favorisera un redémarrage rapide des activités en faveur de la protection de la biodiversité lorsque la situation géopolitique le permettra ;
- En Algérie, le Ministère en charge de l'Environnement a manifesté un grand intérêt pour les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et a fortement soutenu les OSC sélectionnées. Plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui membres de conseils régionaux ou locaux pour l'environnement et la conservation de la biodiversité.

De manière générale, la mise en place d'un PPI-OSCAN 2 est vivement souhaitée.

**Question 7 La diffusion des résultats et le retour d'image pour le FFEM et la coopération française sont-ils satisfaisants au regard des sommes en jeu ?**

Réponse : OUI, mais le bilan dans ce domaine ne pourra être établi définitivement qu'à la fin de l'année 2017

**La notoriété et le retour d'image du PPI-OSCAN sont considérables.** Dans tous les pays éligibles, les administrations concernées ont apporté un appui, parfois important (cas du Ministère en charge de l'Environnement en Algérie et du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification au Maroc). Le retour d'image est donc très bon même si dans la communication de certaines OSC bénéficiaires, le financement FFEM/MAVA est parfois masqué par l'identité UICN.

Il est en revanche difficile d'évaluer de manière complète l'ampleur de la diffusion des résultats, car la composante de capitalisation et de diffusion des résultats est en cours d'exécution. Pour l'instant, on ne peut que prendre acte de la réussite événementielle de la réunion de restitution des résultats du PPI-OSCAN, qui a su mobiliser le Directeur général de l'environnement et de la qualité de la vie du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et le Directeur général des Forêts de Tunisie et des représentants des administrations des quatre pays.

**Question 8 L'organisation du PPI (coordination régionale, points focaux nationaux et bénéficiaires locaux) est-elle adaptée ? Le PPI est-il perçu par les bénéficiaires comme un programme qui « va vers eux » ? Quelle est la perception par les bénéficiaires de l'originalité du PPI ?**

Réponse : OUI

Le taux de réussite, totale ou partielle, des projets PPI-OSCAN, estimé à 89%, parle de lui-même : la stratégie et l'organisation PPI-OSCAN a fonctionné. Le management de la coordination régionale a été pleinement opérationnel, le rôle des coordonnateurs nationaux déterminant, et la plupart des bénéficiaires très motivés. Quelques améliorations restent cependant possibles : contenir la durée de la phase d'appel à projet à 12 mois, recruter plus tôt les coordonnateurs régionaux, éviter d'accepter des projets inaboutis au motif de satisfaire un quota par pays.

La totalité des bénéficiaires rencontrés considère que la publicité du programme a été efficace et qu'ils ont été constamment entourés par les coordonnateurs nationaux. La plupart se déclarent préparés, grâce à l'apprentissage dispensé par PPI-OSCAN, à solliciter d'autres sources de financement. Donc oui, le PPI-OSCAN est ressenti comme un programme qui va à la rencontre de la société civile. Oui, il est également perçu comme très différent des autres programmes.

La plupart des OSC rencontrées évoquent toutefois les difficultés rencontrées pour établir des rapports d'activité et des appels de fonds conformes, ainsi que des délais de versement des fonds contraignants. Ces contraintes ont la plupart du temps été surmontées, excepté en Algérie où elles sont présentées comme la principale cause des retards constatés.

**Question 9 Les objectifs qualitatifs et quantitatifs des projets financés par le PPI-OSCAN, tels que définis dans les conventions de financement, sont-ils atteints ?**

**Réponse :** OUI, malgré 4 échecs sur 37 projets, et 11 projets n'ayant pas atteint la totalité des résultats mentionnés dans la convention de financement

Le taux d'échec est très faible et s'explique en partie, du moins pour les 2 projets Maroc, par la volonté d'atteindre le nombre de 10 projets sélectionnés par pays, malgré les doutes exprimés sur ces projets. En général, les échecs s'expliquent par un déficit d'analyse initial, des erreurs de stratégie et des défauts d'organisation des OSC.

Le fait, pour 11 projets, de ne pas atteindre la totalité des résultats attendus, est davantage lié à un excès initial d'ambition qu'à des défauts de gestion et d'organisation. Pour d'autres, on peut espérer que les résultats seront atteints après le terme du programme.

**Question 10 Par rapport au début du programme, y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets mais également en termes d'effet de levier que le programme a eu sur l'obtention de financements externes ?**

**Réponse :** OUI, la capacité de conception et de gestion de projets des OSC s'est nettement améliorée, mais l'effet de levier sur l'obtention de financements externes reste très variable.

L'appui apporté par l'UICN-Med (méthodes, procédures, e-learning), par les coordonnateurs nationaux (accompagnement rapproché en « hotline », visite à la demande, réunions des OSC, formation) et au travers des formations organisées a permis aux OSC de progresser de manière notable en matière de gouvernance, de comptabilité et de gestion, de conception de projet (comment passer d'une idée de projet à un projet structuré, avec cadre logique, description des activités et des résultats attendus, budget, plan de financement, calendrier et indicateurs de suivi).

Il est indéniable que ce processus d'apprentissage a mis la plupart des OSC bénéficiaires en capacité de solliciter et d'obtenir des financements complémentaires, notamment de la part des autres dispositifs de soutien à l'organisation de la société civile. Mais, sans que cela ne préjuge de la qualité des résultats obtenus, on observe en réalité que seules certaines d'entre elles ont effectivement mobilisé ce savoir-faire nouvellement acquis pour obtenir de nouveaux financements.

Ainsi, sur les 19 projets évalués, 7 (soit 37%) ont mobilisé des financements internationaux, 4 (soit 21%) des subventions nationales. 8 projets (soit 42%) n'ont mobilisé aucun autre financement, mais 5 d'entre eux développent une stratégie de développement de leurs recettes propres.

L'exemple le plus démonstratif de mobilisation de fonds complémentaires est probablement l'Observatoire pour la Protection de l'Environnement et des Monuments Historiques de Tanger. Bien que n'ayant pas encore achevé ses activités (plan de gestion du parc de Perdicularis encore non validé), cette association s'est véritablement professionnalisée au cours du programme. Avec 3 salariés, un budget annuel stabilisé de

120 000 €, elle a conclu un contrat d'assistance de 50 000 €/an sur 5 ans avec la ville de Tanger pour exercer une veille environnementale, mobilise une subvention du Ministère de l'Environnement et a obtenu des cofinancements de la Fondation Friederich Eibert et de Counterpart International.

Un constat similaire peut être dressé pour l'Association Ifker (MAR-33), qui a également mobilisé des fonds nationaux (Ministère de l'agriculture, Fonds de promotion et d'emploi des jeunes, Région), mais également de l'USAid).

Le point commun de ces deux projets est d'être piloté par des personnes de haut niveau d'éducation (cadres supérieurs), avec une répartition des tâches rationnelle entre les membres du bureau.

A l'inverse, certains projets très performants et devenus autonomes n'ont pas accordé la priorité à la collecte de fonds. C'est le cas du Réseau Associations Khnifiss, qui assoit sa pérennité sur une forte reconnaissance institutionnelle régionale (Parc national de Khnifiss, gouvernorat de Tarfaya, Région) et les recettes propres de l'activité écotouristique générée. Dans ce cas, le recherche de fonds complémentaires semble se heurter au fait que seulement deux personnes de l'association parlent une autre langue que l'Arabe.

### **Question 11 Quels enseignements peut-on tirer du fonctionnement des appels à projets (nombre de dossiers reçus, délai d'examen et de validation, durée des appels à projets, etc.) ?**

Le nombre de dossiers reçus – 249 – constitue déjà un véritable succès, témoin de la qualité de la publicité effectuée autour de l'appel à projets.

Si l'on examine le calendrier détaillé des 18 mois de l'appel à projet, on constate les durées suivantes (arrondies), pour chacune des étapes de la procédure :

- Du début du projet au lancement de l'appel à projets : 5,5 mois
- Du lancement de l'appel à projets à la date limite de remise des fiches résumés : 2 mois
- Pré-sélection de 57 projets sur 248 candidatures : 1,5 mois
- Du lancement de l'appel à fiches détaillées à la clôture des candidatures : 2 mois
- Sélection et mise au point des 37 projets sur 45 candidatures : 3 mois
- Signature des conventions avec les OSC : 3 mois

De manière globale, la durée de l'appel à projets (18 mois) paraît excessive par rapport à la durée totale du projet (3 ans). Certaines étapes paraissent incompressibles, comme la sélection de 57 projets sur 249, mais d'autres, comme la phase initiale de démarrage (5,5 mois) ou les délais de signature des conventions (3 mois) pourraient sans doute être réduites, de manière à limiter la durée totale de l'appel à projets à 1 an. Si un PPI-OSCAN 2 devait être mis en œuvre, on peut d'ailleurs penser que l'expérience et l'organisation mis en place par l'UICN-Med permettrait de réaliser l'intégralité de l'appel à projets en une année.

Les échanges avec l'équipe de gestion laissent penser que certains projets sélectionnés au terme de la deuxième phase de l'appel à projet étaient dès le début de qualité insuffisante. Ils auraient néanmoins été sélectionnés pour se rapprocher de l'objectif de 40 projets sélectionnés. Cet avis renvoie à la procédure de l'appel à projet : avec le retour d'expérience, n'aurait-il pas mieux valu sélectionner moins de projets (par exemple 30), et laisser ouvert l'appel à projet pendant un nouveau délai d'un an pour 10 nouveaux projets maximum ? Cela aurait également eu pour effet de baser le programme sur une durée totale de 4 ans, ce qui a été de fait quasiment le cas.

### **Question 12 Les modalités d'accompagnement des OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) correspondent-elles aux besoins/attentes des OSC ?**

**Réponse :** OUI, de manière générale

Aucune OSC rencontrée n'a remis en cause la durée ni les montants des financements attribués, qui semblent bien correspondre à la capacité de gestion de structures encore jeunes et peu expérimentées.

En revanche, si la durée programmée de mise en œuvre des projets, fixée à deux ans, est jugée adéquate, plusieurs OSC déplorent que la durée effective de mise en œuvre ait été réduite de fait à 20 mois (d'octobre 2015 à juin 2017) et que dans certains cas elle ait en outre été amputée de périodes de gel des activités dans l'attente du versement des fonds. Cette question mérite certainement une réflexion dans la perspective d'un

PPI-OSCAN 2, de manière à permettre aux OSC bénéficiaires de disposer d'une durée effective de mise en œuvre de deux années.

Les actions d'accompagnement et de renforcement de capacité des bénéficiaires en gestion de projet ont été programmées et mises en œuvre. Cet appui constitue une préoccupation et une originalité majeure des PPI depuis leur démarrage. Cela s'est traduit notamment par des ateliers de formations sur la formulation des projets et leur suivi-évaluation, un appui individualisé lors de la rédaction du dossier complet de candidature, des missions de suivi lors de la mise en œuvre des projets ainsi que plusieurs sessions de formation. La quasi-totalité des OSC bénéficiaires rencontrées, et notamment les petites ONG locales, a souligné le bénéfice apporté par cet appui tant dans la conception de projet que dans sa mise en œuvre.

Ces éléments confirment que la qualité de l'accompagnement mis à disposition des jeunes OSC constitue le point fort et la marque de fabrique du PPI-OSCAN. Dans certains cas, il permet à certaines OSC d'atteindre des résultats et de produire des impacts sans commune mesure avec la modestie des financements alloués, sans parler des impacts différés, qui se prolongent sur plusieurs années. L'accompagnement rapproché des OSC constitue donc un remarquable démultiplicateur d'impact.

**Question 13 Est-ce que le nombre de projets soutenus (37) est raisonnable au vu des capacités de suivi et d'encadrement offertes par le programme ?**

**Réponse :** OUI

La NEP prévoyait de financer 40 projets, à raison de 10 par pays. La nature des projets présentées a conduit l'UICN-Med et le comité régional d'évaluation à modifier ce ratio en sélectionnant 5 projets en Libye (peu de projets présentés) et 12 en Tunisie, en raison de la qualité des candidatures. Cette stratégie paraît très pertinente ; elle aurait pu néanmoins être poussée jusqu'à son terme, ce qui aurait sans doute ramené le nombre de projets sélectionnés autour de 33 / 35. Les échanges avec les coordonnateurs nationaux montrent en effet qu'ils avaient pressenti l'échec de certains projets dès la phase finale de la sélection.

Le nombre de projets qu'il est possible d'accompagner dépend en majeure partie de la capacité des coordonnateurs nationaux à apporter un appui personnalisé à chaque projet, en fonction de ses besoins. Il dépend également de leur capacité à valider dans un délai raisonnable les rapports techniques et financiers transmis par les OSC, de manière à ne pas retarder la procédure de versement des tranches de financement. Interrogés sur cette question, les coordonnateurs ont fourni des réponses hétérogènes, certains d'entre eux indiquant que 10 projets constituait un maximum, d'autres estimant que ce nombre pouvait être largement dépassé. Il semble que l'appréciation des coordonnateurs nationaux dépende largement des contraintes géographiques du pays dont ils étaient chargés, le coordonnateur tunisien n'ayant semble-t-il pas éprouvé de difficultés à accompagner 12 projets.

**Question 14 Quelles sont les principaux acquis et les limites liés à l'intervention des coordonnateurs au niveau des pays auprès des OSC bénéficiaires ?**

La performance des coordonnateurs en matière d'accompagnement a constitué un facteur majeur de réussite du programme. Le processus de recrutement, la définition des termes de référence des coordonnateurs, leur formation et leur coordination ont donc été parfaitement maîtrisés par la cellule de coordination du programme de l'UICN-Med.

Le retour d'expérience recueilli auprès des coordonnateurs montre que les facteurs clés qui conditionnent leur efficacité sont :

- l'identification et la mise en œuvre des formations appropriées par les intervenants extérieurs, et en particulier la formation initiale en matière financière et comptable, qui doit intervenir dès le début de la phase d'exécution des projets (ce qui n'a pas été systématiquement le cas) ;
- les compléments de formation apportés par les coordonnateurs eux-mêmes, dans le cadre de sessions complémentaires « à la carte » ;
- la mobilisation d'experts thématiques en cas de besoin ;
- la concertation avec les administrations nationales compétentes et l'appui aux relations avec les administrations et collectivités concernées ;

- l'accompagnement en « hotline », de manière à aider chaque OSC à surmonter en temps réel les facteurs de blocage rencontrés, qu'ils soient techniques, financiers ou administratifs ;
- l'appui à la conformité des rapports d'avancement des projets ;
- la qualité de la communication et de la circulation d'information avec la coordination régionale de l'UICN-Med et avec chacune des OSC bénéficiaires.

Cette question renvoie également à la question 13, concernant le nombre de projets qu'un coordonnateur peut accompagner efficacement.

Compte tenu du rôle crucial joué par les coordonnateurs nationaux, il paraît essentiel, dans la perspective de poursuite du programme PPI-OSCAN, de concevoir la mission des coordonnateurs nationaux comme un travail à temps plein et d'offrir des conditions de rémunération comparables à celles d'un cadre supérieur de l'administration, de manière sécuriser l'obtention de candidatures de qualité, comme cela a malgré tout été le cas dans le cas de ce programme. Ce constat amène à revoir à la hausse la rémunération des coordonnateurs nationaux si le programme est renouvelé.

**Question 15 La méthodologie et les outils de travail (fiche résumé, fiche détaillé, les annexes, les rapports d'avancement, etc.) sont-ils adéquats au contexte associatif de l'Afrique du Nord et à l'envergure des associations bénéficiaires ? Quelles seraient les améliorations nécessaires à apporter à ces outils ?**

La méthode et les outils de travail mobilisés pour l'appel à projet ont bien fonctionné, moyennant un appui des coordonnateurs nationaux à la demande, notamment pour élaborer les dossiers détaillés. La durée trop importante de la phase d'appel à projets n'est pas imputable au processus lui-même, mais au délai initial de mobilisation de l'ensemble de la structure de gestion du projet.

La majeure partie des OSC bénéficiaires, en particulier en Algérie, ont éprouvé des difficultés à présenter des rapports d'avancement et des demandes de versement des fonds conformes, ce qui a été une cause fréquente de retard d'exécution des projets.

Le cas particulier de l'Algérie s'explique à la fois par l'absence d'agrément de certaines banques pour recevoir des fonds de l'étranger, ainsi que par la difficulté de l'équipe de l'UICN-Med à se rendre en Algérie pour fournir l'appui et le suivi nécessaire en matière de gestion financière, en raison des contraintes de visa. A contrario, cela prouve que la formation dispensée dans les autres pays a été utile. Les autres OSC ont en effet rencontré moins de difficultés. La perception générale est malgré tout que les rapports financiers sont difficiles à utiliser par les bénéficiaires, ce qui a occasionné de nombreux aller-retour et échanges d'e-mails.

La coordination régionale de l'UICN-Med a bien conscience de cette situation et a préparé de nouveaux fichiers Excel simplifiés. Plusieurs pistes permettraient en effet de simplifier cet aspect des procédures pour un prochain PPI-OSCAN :

- simplifier le modèle de rapport financier ; la coordination régionale de l'UICN-Med a d'ailleurs entamé ce chantier ,
- imposer une formation Excel initiale pour chaque OSC bénéficiaire et un appui particulier pour le premier rapport financier,
- ne pas exiger de facture justificative pour les petites dépenses (seuil à fixer en début de programme), mais indiquer que les coordonnateurs nationaux pourront vérifier, à l'occasion d'une visite, la présence et le classement des justificatifs comptables,
- veiller à ce que les comptes spéciaux projets soient ouverts dans des banques habilitées à effectuer des transferts de fonds depuis l'étranger,
- envisager un dispositif d'avance, déductible du versement de la dernière tranche de financement.

Le modèle de rapport financier nous semble cependant relativement simple. Aussi nous recommandons avant tout d'envisager une formation approfondie des représentants des OSC en début de projet, complétée par une aide apportée sur place par les coordonnateurs nationaux lors du premier rapport financier.

**Question 16 Le peu de moyens à disposition des OSC, la diversité des écosystèmes concernés et des thématiques couvertes permettent-ils de capitaliser sur les résultats techniques de manière rigoureuse ?**

### **Réponse : plutôt NON**

La conception-même du programme PPI-OSCAN ne met pas au rang d'objectif la capitalisation des résultats techniques ni par les OSC bénéficiaires ni par la coordination régionale, mais plutôt la progression de l'organisation de l'action de la société civile et son influence sur les politiques publiques en relation avec l'environnement. En conséquence, la composante 4 dédiée à la capitalisation des expériences concerne avant tout les modes de gouvernance, d'organisation, de financement et l'instauration d'un dialogue avec les administrations et les collectivités compétentes.

L'extrême diversité des projets, qui constitue une des forces majeures du PPI-OSCAN, rend paradoxalement difficile une capitalisation technique dans le cadre du programme, de même qu'une évaluation précise de ses impacts en matière de biodiversité. Face à cette difficulté, nous suggérons au maître d'ouvrage, dans le cadre de la composante de capitalisation en cours, de réaliser une capitalisation technique partielle, réalisée selon les étapes suivantes :

1. Repérage des projets à fort impact et répliquables (comme l'Observatoire de Tanger, la Fédération Marocaine de pêche de loisirs, le projet de récifs artificiels de Nautilus, le projet Ensemble pour conserver la diversité de notre nature d'Elbahdja, le projet de développement de l'écotourisme à Siliana, etc.).
2. Présentation détaillée de chaque projet : préparation, stratégie, mise en œuvre, mesures d'adaptation aux imprévus.
3. Explicitation et évaluation des résultats obtenus et des impacts en matière de conservation de la biodiversité (réduction des pressions, superficies, protégées, accroissement des effectifs d'espèces, etc.), de dialogue avec les acteurs institutionnels et de pérennisation de l'association ;
4. Synthèse des facteurs de réussite, des enseignements à tirer et des possibilités de réplique.

### **Question 17 L'appui du programme a-t-il un impact sur le développement de la société civile dans les zones des projets ? Permet-il d'influencer sur le débat public et les politiques concernées ?**

#### **Réponse : OUI**

L'analyse documentaire comme les investigations menées sur les projets visités, démontrent, à de rares exceptions près :

1. L'augmentation du nombre d'adhérents des associations bénéficiaires, et parfois la création d'associations satellites (exemple : le Réseau Associations Khnifiss).
2. Une relation étroite avec les administrations concernées, tant au niveau gouvernemental (Ministères en charge de l'Environnement, HCEFLCD) qu'au niveau local (wilayas, gouverneurs, directions régionales, ...)
3. Des accords et une synergie avec les collectivités (communes, régions).

Les projets PPI-OSCAN influencent de manière certaine la conduite de certaines politiques publiques, mais il est très difficile de quantifier cette influence. Plusieurs OSC sont aujourd'hui intégrées dans des conseils consultatifs au niveau communal et régional ou au niveau des commissions des aires protégées, ce qui leur permet de participer au débat public sur les thèmes relatifs à l'aménagement du territoire et à la gestion des ressources naturelles.

Le cas du Maroc est très spécifique, car la Constitution de 2011 encourage la participation de la société civile à la vie publique. Dans ce contexte, certaines administrations voient dans les projets PPI-OSCAN une opportunité de mise en application de ces principes.

En outre, l'AFD, le FFEM, l'Union Européenne et d'autres bailleurs de fonds interviennent depuis longtemps pour encourager la mise en œuvre de contrats tripartites entre les directions des parcs nationaux, les provinces et les associations agro-sylvo-pastorales. Cela explique en partie pourquoi les conservateurs de parcs nationaux n'ont pas hésité pas à déléguer des pans entiers de la gestion à des associations PPI, comme dans le Parc national de Khnifiss (écotourisme, gestion de la pêche) ou dans le Parc national d'Ifrane (réserve de pêche créée par Fly Fishing). Ce modèle a vocation à se répliquer au Maroc, et sans doute à terme dans les autres pays d'Afrique du Nord.

**Question 18 La diversité des contextes, des situations en termes de gouvernance ou de thématiques permet-elle d'agir efficacement au niveau des 4 pays ?**

**Réponse : OUI**

Chaque pays présente naturellement des difficultés spécifiques, mais qui n'ont pas remis en cause l'efficacité du programme. Le principal vecteur d'adaptation aux différents contextes a reposé sur les coordonnateurs nationaux, qui ont adapté facilement leurs pratiques et adapté leurs relations avec les institutions aux spécificités de leur pays.

Ainsi, même en Libye, où la situation de conflit post-révolutionnaire pouvait faire craindre un échec, les projets se sont déroulés relativement efficacement.

**Question 19 La multiplicité d'acteurs et de pays empêche-t-elle l'accompagnement personnalisé de l'ensemble des partenaires ?**

**Réponse : NON**

Là également, la présence et l'action des coordonnateurs nationaux a permis de s'adapter à chacun des 4 pays.

**Question 20 Quels sont les apports concrets, les plus-values et les limites de la composante de renforcement de capacités ?**

Comme indiqué précédemment, le renforcement des capacités constitue à la fois l'originalité principale et le facteur de réussite clé du programme. Elle est donc indissociable de la logique de soutien aux petites initiatives.

Si la stratégie de renforcement des capacités adoptée paraît pertinente, sa mise en œuvre a cependant rencontré certaines limites en matière de rapportage financier (voir question 15), mais également de rationalisation de l'organisation interne, en particulier en matière de gouvernance associative et de délégation des responsabilités entre les membres. L'enseignement qui peut en être tiré est qu'il est nécessaire de renforcer le programme de formation dans ces deux domaines, car seule une bonne capacité de gestion financière, d'organisation collective et une gouvernance associative appropriée permettront aux OSC du PPI de se pérenniser en accédant à d'autres sources de financement, pour lesquelles un rapportage financier performant sera obligatoirement demandé. Ces domaines doivent faire l'objet d'une formation initiale, dès le démarrage de la phase de mise en œuvre.

**Question 21 A partir des pratiques observées sur le terrain, comment pourrait-on mesurer l'impact environnemental des actions engagées par les OSC ?**

Cet enjeu est partiellement traité dans le cadre de la réponse à la question 16. Si l'on souhaite mesurer l'impact sur l'environnement et sur la conservation de la biodiversité, il est nécessaire de l'envisager dès le début du programme, en proposant un faisceau d'indicateurs par projet, permettant de comparer la situation initiale et la situation obtenue en fin de projet : effectifs d'espèces cibles, état des pressions et des prélèvements, actions de restauration des écosystèmes, comportement des usagers, protection réglementaire, etc.

Dans l'absolu, mesurer ces indicateurs en fin de projet ne serait pas suffisant, car certains projets ne trouvent leur pleine concrétisation en matière de conservation de la biodiversité que plusieurs années après leur achèvement, comme c'est le cas par exemple pour la création d'une aire protégée.

## **Question 22 Quelles sont les mesures prises par les associations et leurs partenaires pour assurer la durabilité des acquis de leurs projets ?**

La durabilité peut s'apprécier à deux niveaux : celui de la durabilité des acquis du projet et celui de la pérennité des activités de l'association. L'estimation réalisée dans le cadre de l'analyse de la mise en œuvre des projets ( cf. §IV.4) montre que les 37 OSC soutenues, 13 d'entre elles ont réussi à assurer la pérennité de leur financement. Cependant, même si les autres recherchent encore cet équilibre, cela ne signifie pas que les acquis du projet soutenu seront perdus.

Un indicateur important de pérennité est l'évolution des recettes et des financements après projet :

- Pratiquement toutes les OSC ont institué des **cotisations annuelles**, variant de 2 à 10 euros. Le nombre d'adhérents étant souvent réduit, la recette correspondante reste toujours très faible.
- Certaines associations ont développé une stratégie de développement de leurs **recettes propres**, principalement par la vente de prestations dans le domaine de l'écotourisme (Réseau Associations Khnifiss ou Fly Fishing de l'Atlas au Maroc, Nautilus en Algérie, Les aventuriers Siliana en Tunisie), la Fédération Marocaine de Pêche de Loisirs étant même aujourd'hui financée à 100% par les droits de pêche, grâce à l'amodiation du lac d'Aguemgem.
- Plusieurs associations ont réussi à obtenir des subventions nationales, notamment au Maroc (INDH, directions régionales de l'environnement, de l'éducation, de la Jeunesse et des Sports) et en Tunisie, pour des montants qui restent généralement modestes, mais permettent néanmoins de poursuivre un niveau d'activité satisfaisant.
- Enfin, certaines d'entre elles sont parvenues à construire un véritable flux de financement permanent, à l'image de l'Observatoire de Tanger, qui stabilise aujourd'hui son budget autour de 120 000 Euros et fonctionne avec 3 salariés permanents. Le financement est basé sur une convention de 50 000 euros par an sur 5 ans avec la ville de Tanger et l'appui de plusieurs bailleurs de fonds internationaux (notamment la Fondation Friederich Eibert, Counterpart International).

L'Observatoire de Tanger est la jeune association PPI-OSCAN qui a le mieux réussi son processus de professionnalisation et de pérennisation. Dans la perspective d'un nouvel appel à projets, elle pourrait jouer un rôle important de tutorat et de partage d'expérience avec les nouvelles OSC sélectionnées.

Enfin, il est certain que certaines associations n'ont pas (ou pas encore) réussi à assurer la pérennité de leurs activités après le projet.

## **Question 23 Quel est le degré d'intégration des projets dans les politiques publiques de protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité ?**

et

## **Question 24 Jusqu'à quel degré l'implication des partenaires publics a aidé les OSC dans la mise en œuvre de leur projet et dans l'atteinte des résultats escomptés ?**

La plupart des associations rencontrées ont tissé des liens étroits avec les administrations compétentes, qui se sont traduits selon les cas par un appui technique, logistique et administratif, une synergie sur certaines actions, voire une quasi-délégation de gestion. Certaines institutions ont en effet saisi l'opportunité des initiatives portées par les OSC pour accélérer la mise en œuvre de politiques préalablement définies. Enfin, certaines associations ont véritablement réussi à influencer certaines politiques publiques en faveur de l'environnement et de la biodiversité :

- Au Maroc, la synergie avec l'administration et l'intégration aux politiques publiques est facilitée par l'application de la nouvelle constitution de 2011, qui officialise le rôle de la société civile dans la gestion des affaires publiques et institue notamment le système des Comités consultatifs. Dans ce contexte, deux mécanismes de coopération se sont révélés remarquables :
  - Les Projets MA-24 (écotourisme – Parc national de Khnifiss), MA-36 et MA-53 (pêche écologique – Parc national d'Ifrane) semblent préfigurer un mécanisme de délégation d'une partie des missions des administrations des parcs nationaux à des ONG locales. Le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification encourage ce mécanisme, prometteur pour accroître l'effectivité et l'efficacité de gestion des parcs nationaux et donc la conservation de la biodiversité.

- Le projet MA-75 (observatoire de Tanger) est parvenu à établir une véritable collaboration avec la ville de Tanger. Sur la base d'une convention sur 5 ans, l'Observatoire participe au Comité Consultatif restreint de la ville, assure une mission générale de surveillance environnementale (rôle de lanceur d'alerte) et porte le projet de classement du parc forestier de Perdicaris, d'une valeur écologique exceptionnelle, en réserve naturelle. Le projet MAR-33 (Ifker – Moulay Idriss) contribue également à la politique nationale de création d'aires protégées, en incitant les collectivités à porter le projet de classement en Parc naturel du SIBE de Zehroun.
- En Algérie, le Ministère des Ressources en eau et de l'Environnement a rapidement soutenu le PPI-OSCAN et a suivi de près le déroulement du programme, relançant même certaines associations ayant pris du retard dans la mise en œuvre de leur projet. Mais c'est au niveau des wilayas que les OSC soutenues ont développé des synergies. Ainsi :
  - L'association Moubara (ALG-27), centrée sur les économies d'eau et d'énergie est désormais invitée dans diverses réunions régionales et même nationales et a été nommée membre du CROSC (le centre d'orientation de la société civile) ;
  - L'association El Bahdja (ALG-31) a développé sa collaboration avec Directions régionales de l'éducation et de l'environnement. Ces organisations étaient hostiles au départ puis se sont ensuite fortement engagées dans le projet.
  - Nautilus (ALG-43) a obtenu un changement de position des autorités concernant l'installation des fermes aquacoles. L'association est aujourd'hui très écoutée par les instances gouvernementales de la Wilaya. Nautilus a été nommé membre de la commission des aires protégées de la Wilaya.
- En Tunisie, les interlocuteurs institutionnels du programme étaient la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV) et la Direction Générale des Forêts du Ministère de l'Agriculture. Les OSC ont généralement été finalement appuyées par la DGF, mais ont parfois dû déployer beaucoup de dialogue pour y parvenir. En revanche, dans le Parc national de Feija, c'est une véritable cogestion avec l'association Sidi Bouzitoun pour la Nature et l'Écotourisme qui est envisagée (projet TUN-55). Les OSC tunisiennes ont en général tissé des liens assez étroits avec les autorités locales et régionales et l'administration de l'environnement considère que PPI-OSCAN a constitué un des outils de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la biodiversité.

A noter que la réunion régionale de restitution du PPI-OSCAN a contribué au dialogue avec les institutions en charge de la mise en œuvre des politiques publiques nationales. De même, les réunions de restitution nationales devront avoir pour objectif d'intensifier le dialogue avec les acteurs institutionnels des pays bénéficiaires.

**Question 25 Quelles sont les mesures prises par les institutions publiques pour s'approprier les outils du programme afin de les adapter dans l'appui futur aux associations ?**

Il est très difficile de répondre à cette question, car si les institutions publiques rencontrées se sont montrées satisfaites du PPI-OSCAN et ont généralement encouragé et aidé les initiatives des associations, elles n'ont pas exprimé d'intérêt particulier pour les spécificités du mécanisme d'appui lui-même, basé sur le renforcement des capacités et l'accompagnement rapproché.

**Question 26 Comment le PPI s'est-il positionné par rapport aux nombreux dispositifs nationaux et régionaux d'appui à la société civile ?**

Dans le paysage de la multitude de dispositifs régionaux, nationaux, bilatéraux et multilatéraux d'appui aux organisations de la société civiles, le PPI-OSCAN se distingue par trois caractéristiques propres :

- Le choix de s'adresser uniquement à des associations jeunes et émergentes ;
- La priorité accordée au renforcement des capacités et à l'accompagnement rapproché des associations dans la conduite de leur projet, sur le plan technique et financier ;
- L'appui apporté, dès la phase de développement du projet, pour aller présenter, discuter et finaliser leurs idées de projets avec les acteurs institutionnels clés et influents en vue d'obtenir leur adhésion et de mettre en place une bonne coordination pour l'exécution du projet.

Le PPI-OSCAN est donc identifié comme un mécanisme de soutien très spécifique, qui n'entre pas en concurrence avec les dispositifs existants, mais vient au contraire les compléter.

Le séminaire régional de restitution du PPI-OSCAN a fourni aux acteurs institutionnels qui ont participé une image de dynamisme et de vitalité, qui a consolidé ce que plusieurs participants ont nommé « la communauté PPI-OSCAN ». Faire vivre cette communauté PPI-OSCAN, dans le cadre global des pays du Maghreb, constitue à notre avis un enjeu important pour le réseautage et l'émulation entre les organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de l'environnement, de même qu'elle conditionne les possibilités de tutorat des futures nouvelles OSC soutenues par celles qui ont atteint leur maturité grâce au PP-OSCAN 1. C'est pourquoi les évaluateurs pensent qu'il serait particulièrement fructueux, pour un futur PPI-OSCAN, d'imaginer un mécanisme de participation actives de certaines associations soutenues par le PPI 1, soit pour exercer un tutorat, soit pour prolonger certaines activités prometteuses ou à fort impact.

## **VI. ANALYSE EVALUATIVE**

### **1. Pertinence**

De façon globale et sans rentrer ici dans une analyse détaillée et nuancée, on constate que dans les pays d'Afrique du Nord, les services de l'Etat en charge des questions environnementales ont de grandes difficultés à remplir leurs missions, en particulier dans le domaine de la conservation de la biodiversité. Les quatre pays cibles connaissent en effet depuis plusieurs décennies une érosion continue de leur biodiversité et un rythme soutenu de disparition d'espèces, en particulier de la grande faune. Parallèlement, la majeure partie des parcs nationaux et des aires protégées se caractérisent par une faible efficacité de gestion, malgré la succession des grands projets issus des aides multilatérales ou bilatérales.

Dans ce contexte, les ONG constituent un groupe d'acteurs capable de travailler sur le terrain dans la durée à des coûts modestes, donc avec une forte efficacité, et d'aider voire de stimuler les administrations compétentes pour l'atteinte de leurs objectifs. Sur le plan stratégique, le soutien que fournit un programme comme le PPI-OSCAN est donc particulièrement pertinent.

Différents éléments, liés au contexte spécifique de chaque pays, viennent encore renforcer la pertinence du programme :

- Au Maroc, la constitution de 2011 vient légitimer le rôle de la société civile en tant que partenaire des institutions pour la mise en œuvre des politiques publiques
- En Tunisie, la révolution du jasmin a libéré les initiatives de la société civile, dont le rôle est aujourd'hui grandissant.
- En Lybie, la désorganisation de l'Etat et la situation de conflit larvé fait des ONG quasiment les seuls acteurs de la préservation de l'environnement ; leur renforcement au cours de la période post-révolutionnaire les met en excellente position pour participer activement à la définition des futures politiques publiques lorsque la situation sera normalisée.

### **2. Cohérence externe**

Le programme PPI-OSCAN est en parfaite cohérence avec la politique française d'aide publique au développement en matière d'environnement et de renforcement de la société civile. On peut noter en particulier la cohérence avec :

- la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020, notamment les objectifs 3 (« Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes ») et 17 (« Renforcer la diplomatie environnementale et la gouvernance mondiale internationale en matière de biodiversité ») ;
- les objectifs de l'AFD, en particulier la priorité accordée à la Méditerranée et l'objectif 7 (« Renforcer les partenariats internationaux et la coopération avec la société civile ») du Plan Stratégique 2012-2016.
- les actions en faveur du renforcement de la société civile et de la lutte contre la pauvreté menées par les SCAC des ambassades de France (par exemple l'appel à projet PISCCA de l'Institut Français de Tunisie, probablement étendu prochainement au Maroc, l'appel à micro-projets en Algérie)

Le PPI-OSCAN est également en adéquation avec les politiques internationales de protection de la biodiversité, en particulier les objectifs d'Aïchi de la Convention sur la Diversité Biologique, notamment le but stratégique E « Renforcer la mise en œuvre grâce à la planification participative, à la gestion des connaissances et au renforcement des capacités ».

En matière de relations avec d'autres initiatives de même nature, on peut noter une forte complémentarité avec le Small Grant Program du GEF, le programme du CEPF dans les corridors prioritaires du hotspot de biodiversité du Bassin Méditerranéen et les programmes d'appui à la société civile développés en matière d'environnement au Maghreb par l'Union européenne, le PNUD, la Banque Mondiale, le WWF, Birdlife, l'Ambassades des Etats-Unis, d'Italie, etc. Le PPI OSCAN reste cependant le seul qui met en œuvre une stratégie d'accompagnement rapproché et continu des OSC émergentes.

### 3. Cohérence interne

L'organisation des ressources humaines dédiées au programme est apparue bien adaptée et bien dimensionnée, tant au niveau des coordonnateurs nationaux (un temps plein par pays) qu'au niveau du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, qui a su adapter son organisation aux évolutions périodiques de la charge de travail.

On peut toutefois remarquer que l'équipe de coordination régionale s'est organisée de manière sensiblement différente de ce qui était prévu initialement, puisque le coordonnateur régional, prévu pour 85% d'un temps plein a été affecté au projet pour 41% de son temps, du fait de ses responsabilités sur d'autres programmes. Une partie de ses missions a donc été reportée sur l'assistante de projet, qui a été affectée au projet pour 81% de son temps, au lieu de 39% prévus au démarrage. Cette réallocation n'a pas eu d'impact particulier sur la mise en œuvre de la coordination. Les coûts de gestion effectifs du projet pourraient même s'en trouver diminués en fin de projet.

Les coûts de gestion du projet, fixés à 20%, sont élevés, mais sont cohérents avec les spécificités du programme, avec appel à projets, nombre important de micro-projets à gérer et accompagnement important des porteurs de projet.

Dans son dimensionnement actuel, le projet PPI-OSCAN présente donc un bon niveau de cohérence.

### 4. Efficacité

Le taux de réalisation effective du projet et le degré d'atteinte des résultats sont analysés respectivement dans les chapitres IV.4 et IV.5.

A la lumière de ces analyses, le PPI-OSCAN apparaît particulièrement efficace puisque 22 projets, soit 59%, ont atteint ou dépassé les résultats qui étaient attendus. A l'inverse, seul 4 projets, soit 11%, peuvent être considérés comme des échecs.

Si l'on considère les finalités des PPI, à savoir permettre à de jeunes organisations de la société civile de se pérenniser, d'être actives en matière de réseautage et d'influencer les politiques publiques, on peut estimer que 7 à 10 associations y sont pleinement parvenues, ce qui constitue un résultat conséquent.

Tous ces résultats montrent que le programme a été bien géré, que les OSC ont atteint la majorité des résultats attendus et que leurs capacités ont été fortement renforcées.

### 5. Efficience

**Le PPI-OSCAN peut être considéré comme efficient dans la mesure où les coûts affectés à la gestion du programme restent maîtrisés** (composante 5 : 448 774 € soit 20% du total), au regard du nombre de projets soutenus et des exigences de la procédure d'appel à projet. A titre de comparaison, les coûts de gestion des PPI d'Afrique subsaharienne ont été de 18% pour le PPI3 et 21% pour le PPI4.

Si l'on considère que le PPI-OSCAN a financé un total de 37 projets, le coût de gestion par projet s'élève à environ 12 000 €, dont une petite moitié environ est consacrée à l'appel à projet. Bien que le programme ne soit pas terminé et que le montant final des dépenses ne soit pas arrêté, une première évaluation de la répartition des coûts totaux moyens de l'appui à une OSC peut être effectuée :

Poste	Montant moyen (€)	% du total
Montant moyen de la subvention accordée	23 500	40%
Autofinancement	10 800	18%
Dépenses directes appel à projet	2 700	5%
Renforcement des capacités	5 000	8%
Mise en réseau/ dialogue gouvernements	1 700	3%
Capitalisation	3 600	6%
Gestion suivi du programme	12 000	20%
<b>TOTAL</b>	<b>59 000</b>	<b>100%</b>
Coordonnateurs nationaux	6 700	11%

En conclusion, l'analyse de la gestion du projet met en évidence une bonne conversion des ressources en résultats, les écarts constatés par rapport à la programmation étant proches du taux d'échec incompressible dans ce type de démarche.

Notons cependant que l'efficacité du projet aurait pu être encore améliorée si la procédure d'appel à projets avait été contenue sur une durée de 12 mois, si les OSC soutenues avaient eu plus de facilités à produire des rapports financiers conformes et si les délais de versement des fonds avaient été plus courts.

## 6. Impacts

L'impact du PPI peut être évalué à différents niveaux :

- *Au niveau du renforcement des capacités des OSC à concevoir et gérer un projet : l'impact est fort* (voir détail aux questions évaluatives n°3, 4, 8, 12 et 20).
- *Au niveau de la capacité des OSC à mobiliser d'autres financements (effet de levier financier) : l'impact est notable.* Plusieurs associations ont réussi à mobiliser des fonds après le financement FFEM sur la base des résultats atteints, du réseau de contacts établis durant l'exécution du projet et de leur capacité nouvelle de formulation de projet (voir détail aux questions évaluatives n°10 et 22).
- *Au niveau du réseautage des OSC : l'impact est notable.* Plusieurs associations se sont constituées en tête de réseau d'associations locales. La réunion régionale de restitution du PPI-OSCAN a en outre jeté les bases d'une communauté PPI-OSCAN et de réseaux régionaux thématiques.
- *Sur la protection de la biodiversité : l'impact est très variable* selon les projets et, sur les deux années *sensu stricto* du financement FFEM, mal mesuré et donc difficile à identifier. **L'impact peut être nul** (projets non orientés biodiversité ou projets échoués), **notable à fort** (processus de création d'une aire protégée engagé, régulation des prélèvements, veille écologique, partenariat de gestion avec un parc national) (voir détails aux questions évaluatives n°22 et 24).
- *Sur le développement socio-économique local : l'impact est variable* et plutôt modeste, les principaux revenus complémentaires générés provenant des projets d'écotourisme (guidage, hébergement, pêche écologique) et plus modestement d'innovation dans la production et la valorisation de produits issus de l'agriculture.
- *Sur les politiques publiques environnementales : l'impact est variable, mais très fort dans certains cas*, lorsque la réalisation d'un volet d'une politique nationale est impulsé, comme la pêche écologique et la délégation d'une part de la gestion d'un parc national au Maroc ou en Tunisie, ou encore l'immersion de récifs artificiels en Algérie. Dans ce cas, l'impact obtenu est démultiplié de manière considérable par rapport à la modestie du financement mobilisé.

## 7. Viabilité, durabilité et pérennité des actions entreprises

La faible durée des projets (2 ans programmés, mais 20 mois en pratique) peut conduire à s'interroger sur la viabilité, après la fin du financement FFEM, des activités mises en place et des résultats atteints. Les discussions menées avec les bénéficiaires lors de l'évaluation montrent que, dans une majorité de cas, le financement FFEM s'inscrit dans une trajectoire de l'association, avec une suite envisagée et parfois

programmée. Même lorsque le financement accordé par le PPI-OSCAN initie le démarrage d'activités nouvelles, la majorité des associations anticipe la fin du financement via une gamme assez large de stratégies : développement de recettes propres, obtention de petites subventions d'institutions régionales ou nationales, et parfois accès à des conventions de financement à moyen terme, voire dans quelques cas, accès à de nouveaux financements internationaux (cf réponse à la question évaluative n° 22). Dans cette perspective, l'UICN-Med a fourni aux bénéficiaires du PPI-OSCAN une liste très complète des dispositifs existants de financement des OSC.

Globalement, l'enquête réalisée auprès des coordonnateurs régionaux révèle qu'aujourd'hui, 13 associations, soit 38% d'entre elles, ont atteint une pleine autonomie et ont acquis une pérennité financière, leur permettant de poursuivre leur activité au niveau visé. Cela ne signifie pas que les autres vont arrêter leurs activités et il est possible que ce nombre augmente d'ici la fin du projet.

Toutefois, les acquis des projets semblent présenter une assez bonne viabilité en raison de la stratégie d'approche du PPI-OSCAN :

- les associations bénéficiaires ont généralement un bon ancrage local, ce qui leur permet de bénéficier de l'appui des acteurs impliqués même après l'arrêt du financement ;
- les activités mises en place sont souvent peu coûteuses et les relais de financement peuvent être mobilisés sans trop de difficultés ;
- les acteurs institutionnels de l'Etat et les collectivités ont été le plus souvent associés aux activités, ce qui facilite la continuité des activités.

## **8. Redevabilité**

**La redevabilité de l'UICN-Med envers le FFEM et la NAVA est très satisfaisante** : le gestionnaire du projet a en effet mis en place un système de suivi performant des activités des bénéficiaires et de gestion des informations. La conformité du déroulement technique et financier des projets a fait l'objet d'un système de suivi détaillé, permettant d'évaluer en temps réel la performance des projets et de mettre en œuvre les éventuelles mesures correctives nécessaires. Le système d'archivage a permis de retrouver rapidement les informations souhaitées.

De même, le système comptable, administratif et technique de suivi des projets en cours permet de connaître le niveau d'avancement des projets. Le rapportage relatif à l'avancement du programme dans son ensemble est également satisfaisant.

**De la part des associations bénéficiaires, la redevabilité envers l'UICN-Med est globalement satisfaisante**, malgré les difficultés précédemment évoquées pour fournir des rapports financiers conformes (cf. question évaluative n° 15).

Lors des visites de terrain réalisées par les évaluateurs, il a été noté que **les documents d'information sur les projets et les panneaux d'information portaient dans leur immense majorité les logo du FFEM et de la MAVVA**. Au cours des différents entretiens menés, il a été cependant constaté que le projet était davantage perçu comme un projet UICN que comme un projet FFEM/MAVA.

## VII. CONCLUSIONS

Le programme a contribué à répondre à plusieurs enjeux auxquels sont confrontés les quatre pays bénéficiaires :

- La conservation de leur biodiversité, la valorisation durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique. Les dernières décennies se sont en effet traduites par des pertes considérables, en particulier en ce qui concerne la grande faune, et ce malgré les efforts des institutions compétentes et la multiplication des projets des bailleurs de fonds ;
- La concrétisation de l'ouverture vers davantage de démocratie et de participation de la société civile par la montée en puissance des mouvements associatifs, en termes de stratégie, d'organisation, de capacité opérationnelle et de dialogue avec les acteurs institutionnels.

C'est pour répondre à ces enjeux que le PPI-OSCAN s'est construit et dans son ensemble, le projet constitue une réussite. La majorité des résultats attendus ont été ou seront atteints, et parfois dépassés. Une bonne partie des jeunes associations soutenues ont en effet atteint au terme du programme un bon niveau de professionnalisation et sont impliquées avec l'administration dans la mise en œuvre de politiques publiques environnementales.

La conception du projet s'est révélée particulièrement pertinente et efficace. Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN a mis en œuvre le programme de manière performante et conforme à la programmation, en combinant rigueur des procédures, accompagnement rapproché des OSC bénéficiaires, partage de l'information aux différents niveaux et animation régionale et nationale de qualité.

Les résultats et les impacts du projet sont particulièrement remarquables sur plusieurs points :

- **Le PPI-OSCAN contribue significativement à l'émergence d'organisations de la société civile efficaces**, capables de pérenniser leur activité, d'instaurer un dialogue avec les acteurs institutionnels et de s'organiser en réseaux d'activité et d'influence. 7 projets au moins constituent des « success stories » qu'il paraît possible de répliquer. Seuls 4 projets peuvent être considérés comme des échecs. En Libye, le PPI-OSCAN a contribué à maintenir un minimum d'activité associative malgré le contexte de conflit armé latent.
- Dans le contexte global d'Etats dont l'efficacité des actions en matière de conservation de la biodiversité reste relative, **les OSC sont des acteurs qui peuvent permettre un saut qualitatif**, par leur proximité du terrain comme par leur capacité de dialogue avec les institutions nationales et locales. Dans ce domaine, le partage de la gestion des aires protégées entre l'administration et des associations constitue une piste de progrès prometteuse pour les quatre pays bénéficiaires.
- **Les projets financés par le PPI ont été le plus souvent efficaces**, en raison des formations dispensées dans le cadre de la composante de renforcement des capacités, de l'action des coordonnateurs nationaux et de l'ampleur du bénévolat mobilisé.
- **Les modalités adoptées pour l'appel à projet ont permis de faire émerger des projets innovants, qui ont vocation à être répliqués.**
- **Certains projets ont généré un impact considérable** en matière d'influence sur les politiques publiques et de dynamique de la société civile, impact fortement démultiplié par rapport aux fonds mobilisés.
- Au final, **sur l'ensemble des projets du PPI-OSCAN, il apparaît que le ratio entre effets et impacts produits et financement engagé est particulièrement élevé.**
- **La majorité des projets PPI-OSCAN s'inscrit dans une trajectoire de durabilité des OSC soutenues**, à travers des stratégies de financement diversifiées. 13 OSC ont aujourd'hui assuré leur pérennité financière et ce nombre augmentera certainement d'ici la fin du programme.
- **Le programme a jeté les bases d'une véritable communauté PPI-OSCAN**, génératrice d'émulation et d'échanges d'expériences. La réunion régionale de restitution a révélé un véritable désir de poursuivre ces échanges et de mettre en place des réseaux régionaux thématiques.

- **Le montage institutionnel actuel a été opérationnel** et les équipes en place au niveau de l'UICN-Med sont compétentes, motivées et réactives. Le rôle des coordonnateurs nationaux s'est révélé particulièrement efficace. Au regard de la complexité de l'appel à projet et des besoins d'accompagnement, de suivi et de contrôle des projets, le coût de gestion du projet est adéquat.

L'analyse de la mise en œuvre du PPI-OSCAN pose cependant quelques questions :

- **L'impact des projets en matière de conservation de la biodiversité** (réduction des pressions et de prélèvements, plans de sauvegarde d'espèces, protections réglementaires, veille écologique) **reste difficilement mesurable et probablement relativement modeste** dans cette première phase.
- **Certaines OSC n'auront pas atteint la totalité des résultats attendus à la fin du programme.** Si l'on met de côté les 4 projets évoqués ci-dessus, considérés comme des échecs, la cause principale de cette situation réside souvent dans un excès d'ambition initial par rapport aux moyens mobilisés, mais est également attribuable aux difficultés de plusieurs OSC à établir des rapports techniques et financiers conformes.
- **L'appel à projet s'est déroulé de fait sur une durée de 18 mois** au lieu des 12 prévus, ce qui a entraîné une réduction de la durée de mise en œuvre de 24 à 20 mois. Cette réduction semble avoir été contraignante pour plusieurs OSC, qui n'ont pas achevé la mise en œuvre de leur projet au moment de l'évaluation finale.
- **La majorité des associations rencontrées considèrent que les retards de versement des fonds ont constitué une contrainte importante**, qui a parfois gelé la mise en œuvre de leur projet. Ces retards sont imputables à la difficulté de certaines associations à produire des rapports financiers conformes, mais aussi aux délais de versement par la maîtrise d'ouvrage. Comme anticipé dans le Note d'engagement de projet, **le versement des fonds a été ralenti par des problèmes de transfert bancaire en Algérie et surtout en Libye.**
- **Les formations en matière de gestion comptable et financière et d'organisation interne ont été dispensées tardivement**, voire en fin de programme dans certains pays.
- **De nombreuses associations s'interrogent sur leurs possibilités d'accès au futur programme PPI-OSCAN 2.**

Enfin, l'arrêt des activités de la MAVA après 2022 pose la question de la durabilité du programme à moyen terme, qui dépendra de la mobilisation d'autres bailleurs de fonds disposés à financer des coûts de fonctionnement conséquents.

## **VIII. RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU FFEM ET A LA MAVA POUR UN NOUVEAU PROJET**

### **1. Opportunité de lancer un PPI-OSCAN 2**

La majorité des OSC (59%) aura atteint les résultats attendus en fin de programme, mais seules 38% ont atteint leurs objectifs d'autonomie financière, en partie en raison de la faible durée de la partie opérationnelle du programme. Si les impacts du programme sont jugés considérables au regard des montants engagés par les deux bailleurs, ces deux indicateurs montrent la relative fragilité des acquis obtenus, en particulier en Algérie et en Libye.

Ce constat milite en faveur d'un renouvellement du programme PPI-OSCAN, dans un triple objectif :

- étendre la portée du PPI OSCAN, en l'ouvrant à un nouveau contingent d'OSC émergentes
- renforcer la dynamique de la communauté PPI-OSCAN, en imaginant des possibilités de participation des OSC déjà soutenues dans le cadre du premier PPI ;
- renforcer l'appui aux stratégies d'autonomisation et de pérennisation des OSC, de manière à anticiper l'arrêt des activités de la MAVA en 2022 et à consolider les acquis.

## **2. Critères d'éligibilité des OSC et d'évaluation des projets**

Dans la perspective de la mise en place d'un PPI-OSCAN 2, l'analyse du déroulement du PPI-OSCAN 1 et des besoins des OSC conduit à proposer de différencier les critères d'éligibilité entre les OSC déjà soutenues par le PPI 1 et les nouvelles candidatures.

### **Pour les OSC nouvellement candidates**

Les critères d'éligibilité et les critères d'évaluation des projets du PPI 1 restent pertinents. Nous recommandons d'accorder moins d'importance à l'équilibre entre les pays, de manière à ne sélectionner que les projets qui présentent les meilleures garanties de succès, mais de veiller à une répartition géographique plus homogène au sein de chaque pays. Une sélection rigoureuse devrait permettre de sélectionner une trentaine de projets nouveaux.

### **Pour les OSC déjà soutenues par le PPI 1**

Plusieurs critères de sélection pourraient conduire à la poursuite du soutien en faveur d'une dizaine d'OSC du PPI 1 :

- OSC ayant conduit avec succès des projets performants, notamment en matière de conservation de la biodiversité, ayant vocation à être répliqués. Ces OSC pourraient poursuivre et amplifier leur projet et en complément, il leur serait demandé d'intégrer une participation active en matière d'échange d'expérience, de conseil, de tutorat et d'accompagnement d'OSC du PPI 2 conduisant des projets similaires.
- OSC ayant déjà obtenu des résultats notables en matière de conservation de la biodiversité ou de cogestion d'aires protégées, dont la poursuite de l'activité et l'amplification des impacts dépend étroitement de l'obtention de nouveaux financements.
- OSC n'ayant pas atteint la totalité de leurs résultats par excès d'ambition, mais dont la qualité du projet et du dialogue instauré avec les acteurs institutionnels constitue un gage de réussite (résultats non atteints mais impact élevé).

## **3. Pays et thèmes prioritaires**

La liste des pays éligibles est aujourd'hui cohérente. Malgré la faiblesse de la société civile en Libye, il paraît important de faire vivre un minimum d'associations de protection de l'environnement, gage d'une renaissance plus rapide lorsque la situation sera rétablie.

Le PPI 2 pourrait par ailleurs logiquement envisager d'étendre son action à l'ensemble de l'Afrique du Nord (Egypte) ou du Maghreb (Mauritanie, d'autant que le pays n'est pas éligible au PPI d'Afrique de l'Ouest). Il apparaît cependant qu'ajouter un ou plusieurs pays supplémentaires remettrait en cause l'ensemble du dimensionnement actuel du programme (coordination régionale, coordonnateurs nationaux), ce qui supposerait une augmentation notable du volume financier du programme, au moins proportionnelle au nombre de pays ajoutés. Tout au plus pourrait-on envisager d'autoriser une association avec une ONG mauritannienne.

Les thèmes éligibles apparaissent adaptés aux finalités du programme. Nous recommandons cependant, par rapport au PPI 1, d'orienter davantage les projets vers la conservation de la biodiversité et par conséquent de mettre en place des indicateurs permettant de mesurer, même sommairement, les progrès accomplis dans ce domaine.

## **4. Montant et taux des subventions**

La règle instaurée pour le PPI 1 (10 000 à 30 000 € par projet, financement maximum de 70%) reste adaptée pour les nouveaux projets.

Pour les projets déjà soutenus par le PPI 1, ayant donc amélioré leurs capacités, la contribution du PPI-OSCAN pourrait être plus importante (par exemple 40 000 € maximum), mais s'accompagner d'un financement plafonné à 60% du projet, étant entendu que la contribution au tutorat et à l'accompagnement des nouvelles OSC peut contribuer à l'autofinancement.

Les différentes hypothèses émises sur les critères d'éligibilité et le montant des subventions (30 projets nouveaux à 23 000 € en moyenne et 10 projets PPI 1 à 30 000 € en moyenne) ne modifient pas l'enveloppe prévisionnelle dédiée aux projets.

## **5. Moyens de valorisation et de communication**

La stratégie mise en œuvre dans le PPI 1 peut être reconduite, mais la capitalisation des acquis devrait être amorcée plus en amont, dès le démarrage du programme (voir § 6).

Le principal défi en matière de valorisation est de trouver les moyens de faire vivre le concept de communauté PPI-OSCAN, à la fois pour générer émulation et échange d'expérience et pour intensifier la capacité de dialogue, de plaider et d'influence envers les acteurs institutionnels. La vitalité de cette communauté peut être recherchée via un site Internet participatif et par l'organisation d'un événement régional à mi-parcours, rassemblant les bénéficiaires des PPI 1 et 2 et les administrations et collectivités intéressées.

On peut noter que dans cette hypothèse, le budget de la composante 3 (mise en réseau) devrait être sensiblement augmenté.

## **6. Capitalisation et retours d'expériences valorisables par des actions de communication**

Comme indiqué en réponse à la question évaluative n° 16, nous recommandons de conduire la capitalisation selon la méthode suivante :

1. Repérage des projets à fort impact et répliquables ;
2. Description détaillée de chaque projet : préparation, stratégie, mise en œuvre, mesures d'adaptation aux imprévus ;
3. Explicitation et évaluation des résultats obtenus et des impacts en matière de conservation de la biodiversité, de dialogue avec les acteurs institutionnels et de pérennisation de l'association ;
4. Synthèse des facteurs de réussite, des enseignements à tirer et des possibilités de réplique.

Si le PPI-OSCAN devait être poursuivi, le processus de capitalisation devrait démarrer dès le début du programme et porter sur l'ensemble des deux programmes.

## **7. Modes opératoires**

Le mode opératoire lui-même s'est avéré efficace et il n'apparaît pas d'arguments pour le remettre en cause. Nous recommandons de rechercher une amélioration dans les directions suivantes :

- Organiser la procédure et le calendrier de l'appel à projets de manière à respecter une durée maximale de 12 mois, afin de ménager une durée de mise en œuvre suffisante pour les projets (2 ans).
- Anticiper les activités qui risquent par la suite de générer des contraintes de calendrier, notamment le recrutement des coordonnateurs nationaux et la mise au point des modèles de dossiers de candidature à l'appel à projets et de rapportage technique et financier ;
- Fluidifier la procédure de versement des tranches de financement successives, en jouant sur les possibilités d'amélioration suivantes :
  - Simplifier le modèle de rapport financier (en cours) ;
  - Vérifier à l'avance que les établissements bancaires où sont créés les comptes de projets sont habilités à recevoir des financements internationaux ;
  - Intégrer au premier versement une avance remboursable correspondant à 3 mois d'activité, déduite du dernier versement ;
  - Laisser davantage de marge de manœuvre aux OSC quant à la périodicité des rapports techniques et financiers, ce qui présenterait en outre l'avantage de ne pas saturer les capacités de traitement de la coordination régionale.

- Réaliser les formations sur la gestion comptable et financière et sur l'organisation interne dès le début de la phase de mise en œuvre des projets.
- Mettre en place au niveau de la coordination régionale un système d'indicateurs simples et agrégeables, permettant d'une part de maintenir une connaissance fine et actualisée des projets, de leurs avancées et de leurs difficultés de mise en œuvre, et d'autre part d'évaluer la contribution réelle des projets à la conservation de la biodiversité. A ce titre, la collaboration avec le PPI Afrique Centrale et de l'Ouest, qui s'est engagé dans la même démarche, ainsi qu'avec le CEPF, qui a mis au point un outil de suivi de la société civile (Civil Society Tracking Tool), est vivement encouragée.

L'accompagnement des projets jouant un rôle essentiel, nous recommandons également de réserver un budget « coordonnateurs nationaux » suffisant pour que leur rémunération ne devienne pas un facteur limitant les possibilités de recrutement.

## **8. Pérennité du dispositif PPI-OSCAN**

Compte tenu de l'arrêt des activités de la MAVA après 2022, il paraît opportun de rechercher au cours des prochaines années de nouveaux bailleurs de fonds partenaires intéressés et disposés à participer de manière très significative aux coûts de gestion, atypiques mais justifiés, du programme PPI-OSCAN.

## **IX. ANNEXES**

### **Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation**

#### **TITRE DE L'ÉVALUATION**

**COMPOSANTE 1 : ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AFRIQUE DU NORD (PPI-OSCAN)**

**COMPOSANTE 2 : FAISABILITÉ D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AFRIQUE DU NORD (PPI-OSCAN II)**

#### **I - OBJECTIFS DE LA PRESTATION**

L'objectif est de réaliser une évaluation de la 1ère expérience de mise en œuvre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN). Ce programme pilote a bénéficié du financement conjoint du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et de la Fondation MAVVA. Les enseignements tirés de cette évaluation permettront de concevoir, dans le cadre de la réalisation de la faisabilité demandée, un nouveau Programme d'appui à la société civile en matière de protection de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique.

Les objectifs spécifiques sont :

- Conduire une évaluation du programme mentionné. Un rapport d'évaluation sera produit à l'issue de cet exercice, selon un canevas standard fourni par le FFEM. Une synthèse de l'évaluation doit également être fournie ;
- Réaliser la faisabilité d'un nouveau programme de petites initiatives, pour l'instant intitulé « PPI-OSCAN II », à la lumière des résultats de l'évaluation du programme actuel;
- Rédiger la faisabilité du nouveau programme sous la forme d'une Note d'Engagement de Projet (NEP) pour le Comité de Pilotage du FFEM prévu le 20 octobre 2017, en respectant le modèle proposé du canevas qui sera fourni.

#### **II - DESCRIPTION DU PROJET**

##### **Aperçu sur le Programme**

###### Le PPI-OSCAN

Le PPI-OSCAN a été lancé mi 2014 et a pour objectif le renforcement de jeunes Organisations de la Société Civile (OSC) en Algérie, en Libye, au Maroc et en Tunisie dans le domaine de l'environnement à travers le financement de plusieurs petits projets et des actions de renforcement des capacités. Ce programme, cofinancé par la Fondation MAVVA, est mis en œuvre par le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med) basé à Malaga en Espagne. La finalisation du financement des petits projets est prévue le 30 juin 2017.

Le PPI-OSCAN est centré autour des quatre objectifs suivants :

- soutenir des projets de terrain liés à la conservation et valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique. Le programme a permis de soutenir techniquement et financièrement 37 projets portés par de jeunes OSC issues des quatre pays bénéficiaires (10 en Algérie, 5 en Libye, 10 au Maroc et 12 en Tunisie). La moyenne des montants des subventions octroyées est d'environ 22.000 € par projet ;
- renforcer les capacités administratives, financières et techniques des OSC à travers des actions de formation et un accompagnement à la mise en œuvre des petits projets ;
- favoriser la mise en réseau des OSC et leur participation dans les espaces de dialogue avec les gouvernements ;
- capitaliser et diffuser les expériences à l'échelle nationale et régionale.

Afin de valoriser et développer le tissu associatif « émergent », à travers un accompagnement soutenu des OSC dans la mise en œuvre d'un projet fondateur, les organisations de moins de 5 ans et/ou n'ayant pas bénéficié d'un appui financier de plus de 25 000 euros ces trois dernières années ont été favorisées.

###### Montage institutionnel

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med), a agi comme opérateur central en assurant la maîtrise d'œuvre de la coordination globale du programme ainsi que la gestion administrative et financière de toutes ses composantes.

Le financement des petits projets a fait l'objet de conventions de financement signées entre l'UICN-Med et les OSC bénéficiaires au niveau de chaque pays. Les versements sont effectués par tranches, sur des comptes ouverts par

les bénéficiaires, et en fonction de l'avancement semestriel des activités.

Le département Afrique du Nord à l'UICN-Med a assuré la coordination régionale du programme. Dans chaque pays, **un coordonnateur national a été recruté** à plein temps pour assurer la maîtrise d'œuvre des différentes composantes du programme.

La sélection des projets a été effectuée par une commission composée du coordinateur régional du PPI-OSCAN, des coordinateurs nationaux ainsi que d'évaluateurs externes. Une grille d'évaluation a été préparée et validée par les membres de la commission. Le comité régional de sélection (UICN, FFEM, MAVIA et CEPF) s'est réuni en mois de juin 2015 et a donné son avis sur la liste restreinte des projets retenus suite à la 1<sup>ère</sup> phase de sélection.

## **COMPOSANTE 1 : ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AFRIQUE DU NORD (PPI-OSCAN)**

### **III - JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation, intégrée dans les procédures de mise en œuvre et de suivi des projets financés par le FFEM, doit produire les informations suivantes :

- Faire un état des lieux de l'ensemble du programme et de l'atteinte des objectifs initiaux, en portant une attention particulière aux impacts et autres effets indirects pouvant compromettre l'atteinte desdits objectifs ;
- Identifier les leçons clés, et définir les recommandations pouvant contribuer à l'amélioration du programme ;
- Comparer les acquis et les limites des modalités de mise en œuvre du programme concernant les composantes de gestion, de renforcement des capacités et de capitalisation.

Cette évaluation finale est une partie intégrante du cycle des projets FFEM. Elle a pour objectif de fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision du FFEM, et de déterminer la valeur et la portée des actions cofinancées par le Fonds.

Ce travail d'évaluation vise également à produire des connaissances sur les actions publiques dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts.

### **IV - QUESTIONNEMENTS ÉVALUATIFS**

Il s'agit de procéder à une évaluation à deux échelles avec une série de questions au niveau du programme et une série de questions relatives aux projets et aux associations bénéficiaires ; ces considérations permettront ensuite de répondre à un troisième lot de questions concernant la faisabilité d'un nouveau programme d'appui à la société civile.

#### IV.1- Questionnements généraux relatifs à la mise en œuvre du programme PPI-OSCAN

- Le programme a-t-il été géré de façon efficace et efficiente dans ses 4 composantes ?
- Les objectifs de la composante Gestion, suivi technique administratif et financier ont-ils été atteints ?
- Les objectifs de la composante appui et accompagnement des projets de terrain ont-ils été atteints ?
- Les objectifs de la composante Renforcement des capacités ont-ils été atteints ?
- Les objectifs de la composante capitalisation ont-ils été atteints ?
- Quelle a été la valeur ajoutée du PPI-OSCAN par rapport au corpus des programmes et des fonds multi-pays au bénéfice de la conservation (CEPF, le Programme de Petites Subventions du FEM, les Petites subventions du MedPAN et d'Accobams, etc.) d'une part, et par rapport aux interventions des Ambassades, de l'AFD et du FFEM (approche projet au bénéfice de la conservation) d'autre part ?
- La diffusion des résultats et le retour d'image pour le FFEM et la coopération française sont-ils satisfaisants au regard des sommes en jeu ?
- L'organisation du PPI (coordination régionale, points focaux nationaux et bénéficiaires locaux) est-elle adaptée ? Le PPI est-il perçu par les bénéficiaires comme un programme qui « va vers eux » ? Quelle est la perception par les bénéficiaires de l'originalité du PPI ?

#### VI.2- Questionnements spécifiques au programme PPI-OSCAN

**a) Au niveau des projets et des OSC** (atteinte des résultats par rapport aux engagements définis dans les conventions / montée en puissance de la société civile).

- o Les objectifs qualitatifs et quantitatifs des projets financés par le PPI-OSCAN, tels que définis dans les conventions de financement, sont-ils atteints ?
- o Par rapport au début du programme, y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets mais également en termes d'effet de levier que le programme a eu sur l'obtention de financements externes ?
- o Quels enseignements peut-on tirer du fonctionnement des appels à projets (nombre de dossiers reçus, délai d'examen et de validation, durée des appels à projets, etc.) ?
- o Les modalités d'accompagnement des OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) correspondent-elles aux besoins/attentes des OSC ?

**b) Questions générales**

- Est-ce que le nombre de projets soutenus (37) est raisonnable au vu des capacités de suivi et d'encadrement offertes par le programme ?
- Quelles sont les principaux acquis et les limites liés à l'intervention des coordinateurs au niveau des pays auprès des OSC bénéficiaires ?
- La méthodologie et les outils de travail (fiche résumé, fiche détaillé, les annexes, les rapports d'avancement, etc.) sont-ils adéquats au contexte associatif de l'Afrique du nord et à l'envergure des associations bénéficiaires ? Quelles seraient les améliorations nécessaires à apporter à ces outils ?
- Le peu de moyens à disposition des OSC, la diversité des écosystèmes concernés et des thématiques couvertes permettent-ils de capitaliser sur les résultats techniques de manière rigoureuse ?
- L'appui du programme a-t-il un impact sur le développement de la société civile dans les zones des projets ? Permet-il d'influencer sur le débat public et les politiques concernées ?
- La diversité des contextes, des situations en termes de gouvernance ou de thématiques permet-elle d'agir efficacement au niveau des 4 pays ?
- La multiplicité d'acteurs et de pays empêche-t-elle l'accompagnement personnalisé de l'ensemble des partenaires ?
- Quels sont les apports concrets, les plus-values et les limites de la composante de renforcement de capacités ?
- A partir des pratiques observées sur le terrain, comment pourrait-on mesurer l'impact environnemental des actions engagées par les OSC ?
- Quelles sont les mesures prises par les associations et leurs partenaires pour assurer la durabilité des acquis de leurs projets ?
- Quel est le degré d'intégration des projets dans les politiques publiques de protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité ?
- Jusqu'à quel degré l'implication des partenaires publiques a aidé les OSC dans la mise en œuvre de leur projet et dans l'atteinte des résultats escomptés ?
- Quelles sont les mesures prises par les institutions publiques pour s'approprier les outils du programme afin de les adapter dans l'appui futur aux associations ?
- Comment le PPI s'est-il positionné par rapport aux nombreux dispositifs nationaux et régionaux d'appui à la société civile ?

## V - DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION

Le travail d'évaluation comprendra les volets suivants (voir en annexe le plan type du rapport d'évaluation) :

1. Etablissement d'un bilan global et objectif du projet depuis son démarrage (constats). Ce bilan visera également à établir les écarts avec les résultats initialement prévus, tels que figurant dans les documents contractuels du projet (conventions de financement et rapport de présentation). Il sera exprimé dans un tableau en fonction des divers objectifs, et dans la fiche relative aux critères d'éligibilité fournie en annexe du rapport d'évaluation. Il explicitera également dans un tableau la mobilisation effective des différents cofinancements, ainsi que leur affectation.
2. Elaboration d'une analyse évaluative (des constats aux jugements évaluatifs) incluant le traitement des questions évaluatives présentées au §IV, et prenant en compte les différents critères de l'évaluation des politiques publiques : pertinence, cohérence interne et externe, efficacité, efficience, effectivité, effets, impacts et viabilité. L'analyse évaluative considèrera également la redevabilité du projet, au travers de l'examen de son dispositif de suivi opérationnel et financier et son coût détaillé pour les différentes parties prenantes, et de la qualité des produits de suivi (rapportage périodique). Une attention particulière sera portée à la qualité du suivi des partenariats, contractualisés ou non, avec les différents acteurs et parties prenantes des projets. On s'intéressera aussi aux conclusions qui transparaissent quant à la durabilité et pérennité des actions entreprises sous le projet.
3. Elaboration des conclusions de l'évaluation à partir des jugements évaluatifs.
4. Elaboration des recommandations (cohérentes avec les conclusions). Les recommandations présentées seront hiérarchisées et priorisées. Le consultant traitera entre autres des choix quant aux critères d'éligibilité, aux partenariats à développer, aux pays et aux thèmes à privilégier, aux montants et taux de subventions (voire autres formes de financements), et aux moyens de valorisation, diffusion et communication. Il abordera également le mode opératoire du programme (éventuelle sous-traitance de certaines fonctions, contenu des conventions de financement, modes de versement des fonds, contrôle – notamment des procédures LAB). Chaque recommandation sera chiffrée budgétairement afin de proposer des améliorations en adéquation avec le montant du programme. Chacune d'entre elles sera établie après recueil des avis du FFEM, du MEEM et des bénéficiaires. Les recommandations porteront également sur l'identification des éléments de l'expérience du projet pouvant être valorisés au travers d'actions de communication et de diffusion.
5. Enseignements à tirer : le consultant mettra en évidence les enseignements de portée générale à tirer de l'évaluation et leur possible (ré)utilisation pour des projets ultérieurs.
6. Elaboration d'une synthèse évaluative de 3 pages au maximum reprenant de façon équilibrée les différents points traités par l'évaluation, avec une annexe compilant les innovations et les résultats concrets atteints (agrégation d'indicateurs sur les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux) utilisable pour la communication du FFEM.

## COMPOSANTE 2 : FAISABILITÉ D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AFRIQUE DU NORD (PPI-OSCAN II)

### VI - DESCRIPTION DU NOUVEAU PROGRAMME PPI OSCAN II

#### A- Contexte général

Dans les pays d'Afrique du Nord (l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie), les enjeux environnementaux sont nombreux et constituent des défis pour le développement économique et social de ces pays. Trouver des solutions durables à ces défis exige une action concertée de tous les acteurs concernés, y compris des organisations de la société civile en mesure de jouer un rôle plus important en complément à l'action des institutions publiques et en partenariat avec celles-ci.

Les développements politiques que la région a connus depuis 2011, ont permis une ouverture vers plus de démocratie et de participation de la société civile. Le nombre et la vocation d'associations est en nette progression. Ceci a favorisé le développement de plusieurs programmes nationaux et régionaux d'appui aux OSC leur permettant de concevoir et de gérer des actions concrètes d'une part, et à échanger entre elles et avec les OSC d'autres pays, d'autre part notamment sur les rives nord et est de la Méditerranée.

Depuis plusieurs années, le soutien des partenaires techniques et financiers à la société civile d'Afrique du Nord s'est poursuivi et élargi pour s'adapter à de nouveaux enjeux (prise en compte des problématiques liées à la lutte contre le changement climatique, la conservation des espèces et des écosystèmes, la cogestion des aires protégées, le développement local, etc.) et à intégrer de nouveaux acteurs, notamment de l'administration et du secteur privé.

#### B- Les objectifs d'un nouveau programme de petites initiatives

Le nouveau programme se donne pour objectif central d'accompagner la société civile d'Afrique du Nord dans son acception large<sup>3</sup>, pour agir en faveur de la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique à travers l'accompagnement des OSC locales par le financement de petits projets.

Les problématiques environnementales ciblées sont la protection de la biodiversité remarquable et la lutte contre les changements climatiques (champ à préciser/restreindre), favorisant l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

### VII - OBJECTIFS DE L'ETUDE DE FAISABILITE de PPI OSCAN II

La présente étude de faisabilité a pour objectifs de :

1. Prolonger et approfondir les préconisations pertinentes pour le futur, émises à l'issue de l'évaluation du PPI-OSCAN;
2. Poursuivre et compléter la recherche de nouveaux partenaires et cofinanciers du futur programme ;
3. Préciser avec tous les partenaires et cofinanciers pressentis les conditions de financement et de mise en œuvre du nouveau programme;
4. Réaliser la faisabilité d'un nouveau programme de petites initiatives, pour l'instant intitulé « PPI-OSCAN II », pour l'appui et l'accompagnement des OSC locales par le financement de petits projets ;
5. Rédiger (en français) la faisabilité de ce futur programme sous la forme d'une Note d'Engagement de Projet (NEP), pour le Comité de Pilotage du FFEM selon le canevas en Annexe.

### VIII - RESULTATS ATTENDUS POUR LA FAISABILITE DE PPI OSCAN II

Sur la base des conclusions de l'évaluation du PPI-OSCAN, des enseignements tirés et des préconisations émises, l'étude de faisabilité, qui sera présentée selon le format de la Note d'Engagement de Projet (NEP) du FFEM (modèle joint en annexe) devra notamment préciser les aspects suivants :

- Zones géographiques concernées. Les choix des zones d'intervention du nouveau programme devront être définies sur la base de critères objectifs (zones à forts enjeux de biodiversité, synergies et complémentarité avec les interventions d'autres programmes analogues de petites subventions, et avec les priorités des cofinanciers et des départements publics compétents, potentialités d'identification et d'accompagnement de nouvelles OSC, etc.).
- Partenariats et positionnement stratégique du programme
- Montage institutionnel général
- Fonctionnement

---

<sup>3</sup> Des propositions argumentées sur d'éventuelles évolutions dans les priorités géographiques et thématiques sont attendues dans le cadre de cette faisabilité et seront discutées.

- Aspects opérationnels
- Plan budgétaire et financier :
  - o Finalisation du plan de financement et des budgets détaillés.
  - o Description de l'organisation des flux financiers, de leur gestion et de leur contrôle, pour le financement du FFEM et les différents cofinancements.
- Suivi et évaluation du projet

*Remarque : Les parties suivantes, de IX à XVI, concernent la réalisation de l'ensemble de la prestation attendue, soit les composantes 1 et 2*

## **IX - MODALITES DE REALISATION DES DEUX COMPOSANTES**

**Le Secrétariat du FFEM se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.**

L'étude sera réalisée sous la responsabilité du MEEM et du MAEDI, et du Secrétariat du FFEM.

L'appel d'offres restreint est soumis aux bureaux d'études ou consultants choisis pour leur connaissance du sujet et leur compétence (liste restreinte détaillée ci-après).

Le FFEM signera directement le contrat de prestation de service avec le bureau de consultants sélectionné par appel d'offres. Pour réaliser l'ensemble des services requis, l'équipe de consultants disposera d'environ 60 hommes-jours dont environ la moitié en missions de terrain (à réaliser sur la majorité des sites concernés, complétées par une série d'entretiens et du travail de bureau), et l'autre moitié pour la préparation des missions de terrain, les entretiens et la rédaction des différents livrables. Ce temps sera ventilé selon les deux composantes de la manière suivante : environ 35 hommes jours pour l'évaluation du programme PPI-OSCAN (composante 1), et 25 hommes-jours pour la réalisation de la faisabilité au format NEP (composante 2). La composante 1 sera financée sur le poste « évaluation » du budget du programme PPI-OSCAN, la composante 2 sur le fonds de préparation de projets du FFEM.

**Il est demandé aux consultants d'engager leur mission de terrain à compter du 8 mai 2017, de manière à bénéficier de la présence d'une bonne partie des partenaires qui seront présents en Tunisie, à l'occasion de la réunion régionale de restitution du PPI-OSCAN prévue du 9 au 11 mai 2017.**

L'étude prévoit un déplacement au bureau de l'UICN-Med à Malaga en Espagne ainsi qu'une mission dans 3 pays (Algérie, Maroc et Tunisie) pour visiter les partenaires et les projets soutenus par le programme. Le choix des sites pour les missions de terrain ainsi que la taille de l'échantillon des projets pilotes visités est à fixer librement dans l'offre des consultants (la qualité de cette partie de l'offre entrera en ligne de compte lors de l'évaluation de sa qualité technique). Les partenaires libyens seront contactés par skype, téléphone et e-mails.

Le travail attendu nécessitera de rencontrer de nombreux partenaires du projet, afin d'approfondir les aspects de synergies et de complémentarités avec les interventions ou acteurs existants. Dans tous les cas, les consultants devront rencontrer les partenaires indiqués plus bas (sans que cette liste soit limitative).

Un budget de location de voiture pendant les périodes de mission de terrain doit être prévu, sachant que dans certains cas les ONG des projets visités devraient pouvoir véhiculer les consultants au moins sur une partie de leur mission de terrain.

## **X - DÉONTOLOGIE**

L'évaluation sera conduite de façon impartiale. Les personnes participant à l'évaluation à titre professionnel devront informer les autres partenaires de tout conflit d'intérêt éventuel. Le processus d'évaluation sera conduit de façon autonome par rapport aux processus de gestion et de décision. Cette autonomie préserve la liberté de choix des décideurs publics (Charte de la Société Française d'Evaluation).

## **XI - DEROULEMENT, LIVRABLES, CALENDRIER**

### **Types d'activités attendues**

- a. Examiner toute la documentation produite par le PPI afin d'avoir une notion claire de toutes les activités prévues et développées ;
- b. Réaliser des entretiens avec les personnes clés des projets pour comprendre leurs objectifs, leurs modes de mise en œuvre et évaluer l'efficacité des activités réalisées, y compris:
  - le directeur de l'UICN-Med ;
  - le coordinateur régional du PPI-OSCAN à l'UICN-Med ;
  - l'assistante du coordinateur régional du PPI-OSCAN à l'UICN-Med ;
  - les responsables administratif et financier et de communication à l'UICN-Med ;
  - les 4 coordinateurs nationaux du PPI-OSCAN basés en Algérie, en Libye, au Maroc et en Tunisie ;
  - les représentants des ministères chargés de l'environnement dans les 4 pays ;
  - les représentants des associations bénéficiaires ;
  - les responsables d'autres programmes d'appui aux associations dans les 4 pays (PNUD, CEPF, coopération française, coopération allemande, coopération italienne, etc.) ;
  - la fondation MAVA ;
  - le secrétaire général du FFEM ;
  - la chargée de projets Biodiversité du FFEM ;

- la chargée de mission au Pôle biodiversité, forêts, environnement marin au MAEDI ;
  - l'adjoint au chef du bureau des affaires globales en charge des questions de financement international FEM, FFEM au MEDDE ;
  - toute autre personne source qui aura été indiquée aux consultants.
- c. Réaliser des missions et visites de terrain dans les trois pays concernés ;
- d. Rédiger les livrables requis.

### **Livrables et calendrier de la prestation**

Démarrage de l'étude : 5 mai 2017

Période indicative des missions de terrain : 8-31 mai 2017

- A. Un rapport d'évaluation provisoire (et sa présentation synthétique au format powerpoint d'une dizaine de diapositives), sera remis au plus tard **le 15 juin 2017** ;
- B. Un rapport d'évaluation final (et la présentation powerpoint amendée) sera remis au plus tard **le 30 juin 2017** ;
- C. Un rapport de faisabilité provisoire au format NEP (NEP provisoire) sera remis au plus tard le **15 juillet 2017** ;
- Les conclusions de l'évaluation et le rapport de faisabilité provisoire (NEP) seront présentés, à Paris ou par visioconférence, par les consultants à un groupe de pilotage de l'étude ad hoc, si possible dans la deuxième quinzaine de juillet.
- D. Une NEP finale (et une présentation synthétique au format powerpoint), intégrant les observations sera remise au plus tard le **15 septembre 2017**.

Les versions de la NEP provisoire et définitive seront rédigées en français, le résumé exécutif et le power point sera produit en anglais et en français.

**La NEP sera présentée au comité de pilotage du FFEM du 20 octobre 2017**, pour validation de l'engagement d'un nouveau programme.

Les rapports seront adressés sous forme électronique aux adresses suivantes:

[corbiere@afd.fr](mailto:corbiere@afd.fr)

[romain.dissaux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:romain.dissaux@developpement-durable.gouv.fr)

[elise.rebut@diplomatie.gouv.fr](mailto:elise.rebut@diplomatie.gouv.fr)

Ces rapports seront examinés par les commanditaires du service, en fonction notamment des critères de qualité fournis en annexe de ces termes de référence. Les observations éventuelles seront transmises au consultant dans un délai de deux semaines après réception des rapports provisoires.

Les rapports définitifs seront produits et livrés par le consultant dans un délai de deux semaines suivant la réception des observations portant sur les rapports provisoires.

Le rapport définitif d'évaluation devra porter la mention suivante : « Cette évaluation a été diligentée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial qui se réserve tous les droits relatifs à sa diffusion et à la propriété intellectuelle des documents et de l'iconographie produits ».

### **XII - LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS**

Les documents suivants notamment (liste non exhaustive) seront mis à la disposition des consultants :

- La Note d'Engagement du Projet (NEP) PPI-OSCAN ;
- La liste de tous les projets financés à ce jour au titre du programme.

L'évaluateur choisi disposera en outre:

- Des conventions de financement de chaque projet ;
- Des rapports d'avancement semestriels des projets fournis par les associations bénéficiaires;
- De la convention de financement conclue entre le FFEM et l'UICN-Med.

### **XIII - PROFIL DES EVALUATEURS**

La mission sera menée par au minimum deux consultants qui devront disposer de compétences particulières dans les domaines de l'environnement mondial, notamment la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la gouvernance et le développement local, l'Afrique du Nord et le montage organisationnel de projets, la gouvernance participative, les projets portés par de « petites » organisations de la société civile, mais également de connaissances en matière de gestion des impacts de la biodiversité, de valorisation des patrimoines naturels et culturels ainsi que de pratique d'évaluation de projets. Les consultants doivent seul ou ensemble être capables de lire et parler en arabe et français, et rédiger leur rapport en bon français.

## **Annexe 2 : Présentation des évaluateurs**

L'évaluation a été réalisée par Jean-Paul HETIER et Abdessalem FEZZANI.

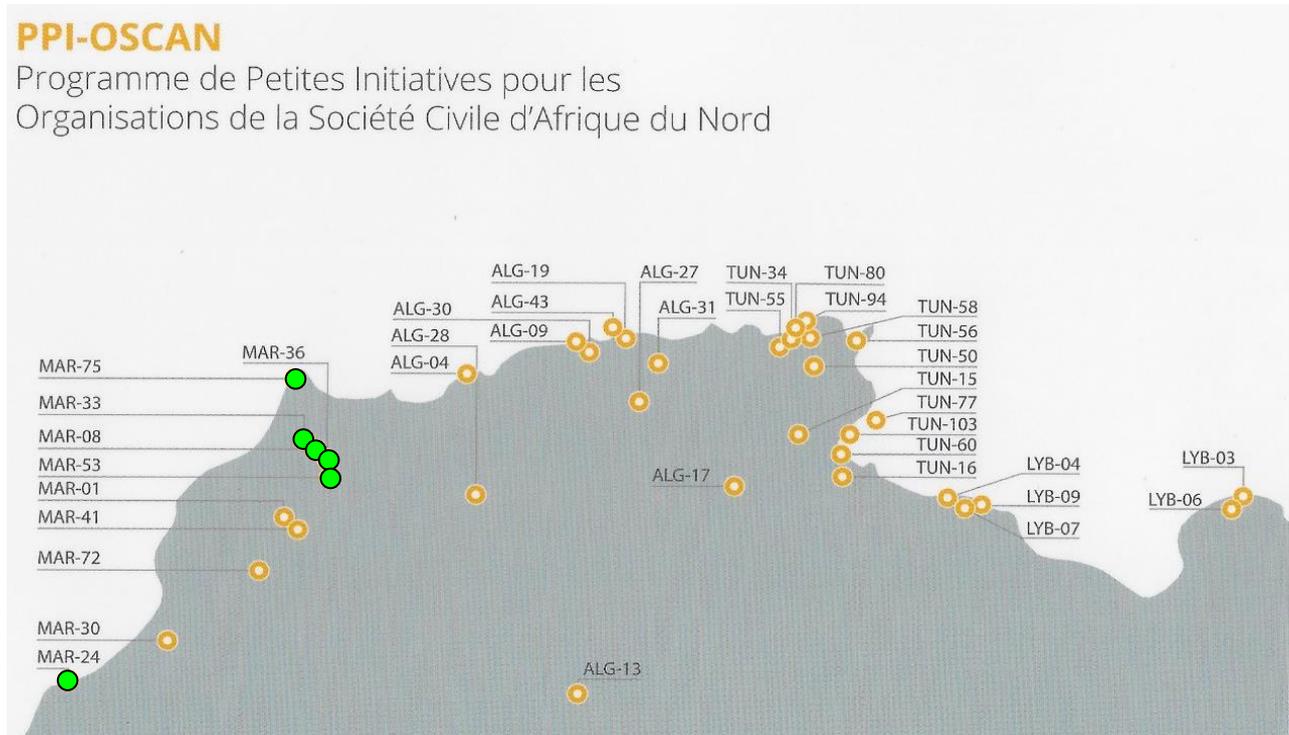
**Jean-Paul HETIER**, ingénieur agronome, diplômé universitaire d'écologie (DEA), est expert senior en Biodiversité / Aires Protégées / Cycle de projet. Il partage son activité entre la France et les projets de coopération internationale. Il a réalisé les études de faisabilité ou l'évaluation d'une vingtaine de projets et programmes combinant développement local et conservation de la biodiversité, pour le compte du Fonds français pour l'environnement mondial, de l'Agence Française de Développement, de la Banque Mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement.

En France, Jean-Paul Hétier s'est spécialisé dans le conseil pour l'élaboration de projets de territoires ruraux à forte dimension environnementale, en particulier dans le cadre d'élaboration de chartes de Parcs naturels régionaux et de Parcs nationaux, où il apporte un appui stratégique, un conseil en matière de concertation et un appui rédactionnel. Il a ainsi acquis une forte capacité d'écoute, de dialogue et de concertation avec tous les acteurs concernés quel que soit leur niveau, du simple paysan au politicien du plus haut niveau.

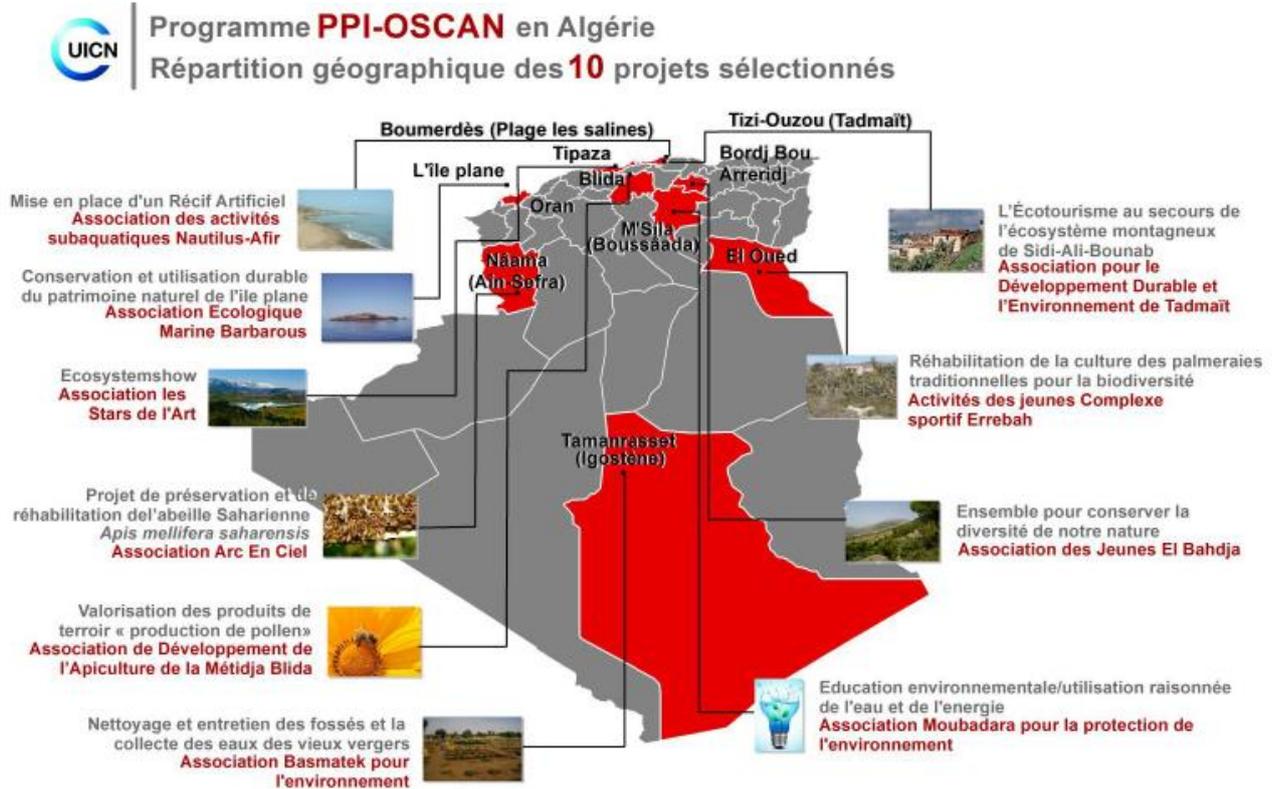
**Abdessalem FEZZANI** est un expert de nationalité tunisienne, diplômé de l'Institut National Agronomique de Tunis avec une spécialisation en économie rurale. Au cours de ses 22 années d'expérience professionnelle, il s'est spécialisé dans la promotion des approches participative et du développement local, ainsi que dans l'analyse et l'appui à la promotion des filières et des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorale. Il a également développé une grande pratique dans la gestion de projets et la formulation et suivi-évaluation de projets. Abdessalem Fezzanu a une bonne connaissance des pays du Maghreb, une expérience confirmée des sociétés civiles du Maghreb et une excellente pratique du développement local en milieu rural.

Il a également une bonne expérience des problématiques de conservation de la biodiversité et de gestion des aires protégées grâce à des interventions relatives à la cogestion et le développement en périphérie d'aires protégées.

**Annexe 3 : Carte de situation de l'intervention et liste des projets soutenus par pays**



Localisation des projets soutenus dans le cadre du programme PPI-OSCAN (en vert : sites visités au cours de l'évaluation) - Source : plaquette de restitution finale du programme





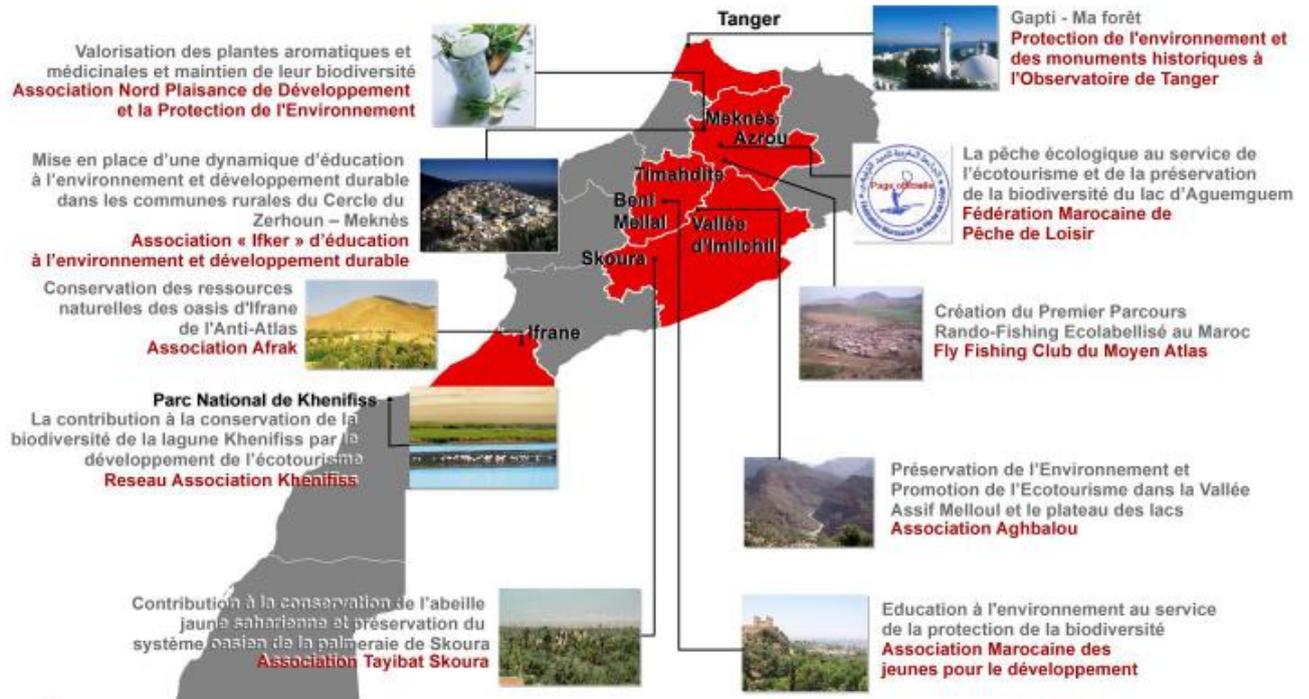
## Programme PPI-OSCAN en Libye

### Répartition géographique des 5 projets sélectionnés



## Programme PPI-OSCAN au Maroc

### Répartition géographique des 10 projets sélectionnés





# Programme PPI-OSCAN en Tunisie

## Répartition géographique des 12 projets sélectionnés

**Promotion de l'Elevage Apicole BIO dans le Parc Terrestre et l'Aire Marine Côtière Protégée Cap-négro / Dmaïen**  
**Association Locale de Développement Intégré et Durable des zones Dmaïen-CapNégro-Nefza**

**ECOMEL**  
**Association Pinna pour le développement et la promotion de l'écotourisme**

**Aménagement du circuit Belle Forêt et valorisation de son territoire afin de protéger la biodiversité, créer des emplois et soutenir les initiatives écotouristiques et artisanales locales**  
**Association Tunisienne pour le Tourisme Equitable et Solidaire**

**Balisage du circuit Myrte-lentisque en protégeant les plantes médicinales caractéristiques de la Kroumirie**  
**Association Sidi Bou Zitoun**

**Economiser, planifier et bien gérer la distribution des eaux par l'amélioration du système d'irrigation de l'oasis d'El-Guettar**  
**Association Initiative Economique et Sociale El-Guettar**

**Conservation et valorisation de la biodiversité dans l'oasis de Ksar Hallouf**  
**Association Générale pour la Reforme de Développement**

**Mise en place d'un observatoire écologique sur le fleuve Medjerda au niveau de l'embouchure du lac artificiel « Barrage Sidi Salem »**  
**Association Exploralis**

**Sebkhet Soliman: une destination favorable aux oiseaux et une richesse naturelle méconnue**  
**Association de l'Environnement et du développement de Soliman**

**L'écotourisme facteur de développement rural**  
**Association Les Aventuriers Siliana Pour le développement**

**Contribution au développement communautaire aux îles Kerkennah par l'écotourisme**  
**Association Jeunes-Science Kerkennah**

**Les pêcheurs et les femmes de la région Ghraïba acteurs de la préservation de la biodiversité marine de la réserve naturelle des Iles Kneiss**  
**Association Féminine pour la Pêche des Palourdes et du développement**

**Contribution au développement durable dans un site Ramsar pour la valorisation de sa biodiversité**  
**Association de sauvegarde des zones humides du sud tunisien**



## Annexe 4 : Evaluation du taux d'atteinte des résultats des projets visités par les évaluateurs

Projet	% réalisé		Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Résultat 4	Résultat 5	Résultat 6	Résultat 7
<b>MAR-36 : La pêche écologique au service de l'écotourisme et de la préservation de la biodiversité du lac d'Aguemguem</b>	<b>70%</b>	<b>Intitulé</b>	La FMPL dispose d'un plan d'eau officiellement amodié	Infrastructures d'accueil et de gestion réalisées	Gestion du plan d'eau assurée et impact positif sur ressource piscicole	Au moins 5 OSC ont suivi le modèle FMPL	Différents modes de pêche arrêtés et promus au sein des groupes cibles	La population riveraine bénéficie des retombées économique du plan d'eau	Le projet d'amodiation du lac fait partie de l'offre touristique de la région
		<b>Commentaires</b>	signature en 2015 pour 3 ans renouvelables	infrastructures et charte, etc. réalisées	Oui, mais suivi limité à taille, t°C et % O <sub>2</sub> de l'eau	pas encore d'amodiation, mais 3 autres tentatives	fixas par règlement intérieur, validé par le CA	1 poste sur 3 prévus, 3 familles bénéficiaires sur 10	en cours, projet trop court pour ce résultat
		<b>% réalisé</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>90%</b>	<b>40%</b>	<b>100%</b>	<b>33%</b>	<b>30%</b>
<b>MAR-53 : Création du Premier Parcours Rando-Fishing Ecolabellisé au Maroc</b>	<b>108%</b>	<b>Intitulé</b>	Zoange écologique parcours de pêche éco-labellisé sur au moins 18 km	2 hébergements pêche écologique identifiés, renforcés et impliqués	Zonage écologique matérialisé et respecté par les pêcheurs	Zonage reconnu officiellement et bénéficie d'une réglementation	Formation de 10 guides de pêche	Topoguide détaillé réalisé	
		<b>Commentaires</b>	réalisé	Auberge La Truite Fario et auberge La Forestière	réalisé	réalisé	15 guides de pêche formés	Topoguide réalisé et diffusé	
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>150%</b>	<b>100%</b>	
<b>MAR-33 : Mise en place d'une dynamique d'éducation à l'environnement et de développement durable dans les communes de Moulay Driss Zerhoun</b>	<b>58%</b>	<b>Intitulé</b>	Le territoire est une destination pour l'Education environnementale	Plusieurs entités d'hébergement et d'activité éco-touristique émergent	Pépinière expérimentale de PAM et unité de conditionnement et de commercialisation	Les produits locaux sont valorisés (produits de terroir, artisanat,...)	Les jeunes ruraux maîtrisent les techniques de conduite de l'apiculture	Les acteurs sont mieux organisés pour commercialiser leurs produits	Les jeunes ruraux maîtrisent les techniques de taille de l'olivier
		<b>Commentaires</b>	32 séances, 4 clubs environnement, 360 élèves	4 circuits balisés, offre créée	Unité de conditionnement retirée du projet	budget et durée trop faibles, erreur de faisabilité	les jeunes ont initialement préféré la taille de olivier	Diagnostic réalisé GIE créé	15 jeunes formés
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>100%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>0%</b>	<b>30%</b>	<b>50%</b>	<b>125%</b>
<b>MAR-08 : Valorisation des plantes aromatisées et médicinales et maintien de leur biodiversité dans la vallée de Wislane</b>	<b>45%</b>	<b>Intitulé</b>	PAM spontanées en voie de disparition mises en exergue	Bénéficiaires sensibilisés et engagés pour le respect du milieu naturel	Au moins cinq cents citoyens ont visité la zone en tant qu'espace naturel préservé	50% des bénéficiaires (25) produisent les PAM en mode agro écologique	Revenus des bénéficiaires améliorés par développement des PAM		
		<b>Commentaires</b>	inventaire effectué	suppression plastiques et intrants raisonnés	environ une centaine de visiteurs	seuls 4 producteurs vendent	peu d eproducteurs et pas encore de transformation		
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>100%</b>	<b>75%</b>	<b>20%</b>	<b>30%</b>	<b>0%</b>		
<b>MAR-75 : Observatoire de protection de l'environnement et des monuments historiques de Tanger</b>	<b>88%</b>	<b>Intitulé</b>	Formation de 30 jeunes en techniques d'observation environnementale	Formation de 30 jeunes dans les outils de sensibilisation forêt	Formation de 30 jeunes en communication environnementale	Sensibilisation des acteurs locaux et gouvernementaux à la forêt de Rmilat	Sensibilisation de la population de l'importance de la forêt de Rmilat	Plaidoyer pour la qualification de la forêt de Rmilat en tant que réserve naturelle	Création de site web dédié et réseaux sociaux
		<b>Commentaires</b>	Formation réalisée, alertes lancées	Formations réalisées	Formations réalisées	Manque séminaire clôture et dossier Réserve ou PN	Plus de 1000 personnes sensibilisées	fait, à valider	reste à lier Facebook à page web
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>120%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>60%</b>	<b>67%</b>	<b>80%</b>	<b>90%</b>
<b>MAR-24 : Contribution à la conservation de la biodiversité de la lagune de Khnifiss par le développement de l'écotourisme</b>	<b>108%</b>	<b>Intitulé</b>	Carte écotouristique opérationnelle	Circuits de randonnée balisés et connus par tous les utilisateurs	Un local des habitants converti en structure d'accueil écologique	Schéma de développement de l'écotourisme du PN validé par les autorités	Acteurs locaux formés et capacités renforcées pour l'écotourisme	Plaidoyer pour la qualification de la forêt de Rmilat en tant que réserve naturelle	Création de site web dédié et réseaux sociaux
		<b>Commentaires</b>	Carte réalisée, affichée, diffusée	fait, sauf balisage maritime, inutile	Auberge ouvert, 4 chambres, 50 nuitées/an	approuvé par Ht-Commisariat, intégré au PAC	44 personnes bénéficiaires économiquement		
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>100%</b>	<b>90%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>150%</b>		

Projet	% réalisé		Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Résultat 4	Résultat 5	Résultat 6	Résultat 7
ALG- 09 : ECOSYSTEMSHOW	15%	Intitulé	3 spectacles théâtraux professionnels produits	Un carnaval environnemental spectaculaire produit	15 spectacles et 3 carnavaux réalisés	15 animateurs environnementaux formés et encadrés			
		Commentaires	1 seul produit	partiel	1 carnaval réalisé	non			
		Tx de réalisation	33%	20%	5%	0%			
ALG- 19 : L'écotourisme au secours de l'écosystème montagneux de Sidi-Ali-Bounab	46%	Intitulé	Maison traditionnelle réhabilitée	Elevage de 20 ânes pour la randonnée	Circuit de randonnée de 15 km	10 guides formés en écotourisme et PAM	Médiatisation du projet	100 randonnées âne réalisées	100 espèces de PAM identifiées
		Commentaires	non	contact pour identifier les fournisseurs d'ânes	réalisé	Formation PAM pour 10 personnes	émissions radio et TV	1 randonnée expérimentale à vélo	60 identifiées
		Tx de réalisation	0%	10%	100%	50%	100%	1%	60%
ALG-27 : Education environnementale : utilisation raisonnée de l'eau et de l'énergie	80%	Intitulé	1 500 à 2 000 écoliers sensibilisés	10 clubs environnementaux créés / 200 adhérents	20 instituteurs et animateurs formés	10 écoles équipées pour économie d'eau et d'électricité			
		Commentaires	2 257 bénéficiaires	clubs créés, adhésion restant à distribuer	réalisé	partiellement			
		Tx de réalisation	110%	60%	100%	50%			
ALG-30 : Valorisation des produits du terroir à travers la production de pollen	60%	Intitulé	Catalogue, calendrier floral et carte des espèces pollinifères	Répertoire clients et fiches techniques pollen	3 modules de formation pollen	160 apiculteurs formés, 100 femmes formées	Suivi de 160 apiculteurs	Production de 2kg de pollen par ruche équipée	Augmentation de 10% du nombre de ruches
		Commentaires	partiel	non	réalisé	partiellement	partiel	réalisé	dépassé
		Tx de réalisation	20%	0%	100%	50%	30%	100%	120%
ALG-31 : Ensemble pour conserver la biodiversité de notre nature	123%	Intitulé	12 éducateurs de l'association formés biodiversité	10 000 élèves bénéficiaires de l'éducation biodiversité	Parties prenantes sensibilisées biodiversité	4 émissions radio et 4 articles de presse			
		Commentaires	dépassé	23 473 élèves	constaté	manque deux articles de presse			
		Tx de réalisation	116%	200%	100%	75%			
ALG-43 : Mise en place d'un récif artificiel	86%	Intitulé	15 personnes formées en plongée	30 récifs construits à terre	30 récifs immergés	2 plongeurs formés en photo sous-marine	Cycles de vie créés	Viste de 150 collégiens et 50 étudiants	1 000 pêcheurs informés
		Commentaires	niveau P1 réalisé ; niveau P2 dès homologation du club	réalisé	attente autorisation Marine nationale	réalisé	oui, sur récif expérimental	dépassé, mais non enregistré	réalisé
		Tx de réalisation	70%	100%	20%	100%	100%	110%	100%
TUN-34 Aménagement du circuit Belle Forêt et valorisation de son territoire	66%	Intitulé	600 visiteurs/mois au marché d'Ain Draham + nouveau prod. écotouristique	Forêt de Djebel Elbir promue et connue	visibilité commerciale artisans, hébergement et restauration	8 jeunes, 8 femmes et 8 artisans bénéficiaires	Conservation et protection des sites	Réduction des agressions sur le forêt	Intégration population pour mettre en place des AGR
		Commentaires	Pas de comptage	en partie	en retard	seulement 4 femmes	clôture en attente autorisation DGF	difficultés d'acceptation sociale	stand produits du terroir
		Tx de réalisation	90%	75%	60%	80%	75%	25%	60%

Projet	% réalisé		Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Résultat 4	Résultat 5	Résultat 6	Résultat 7
<b>TUN-50 : L'écotourisme, facteur de développement rural (Siliana)</b>	<b>82%</b>	<b>Intitulé</b>	Population formée éco-construction et jeunes formés	potentialités écotouristique de Djbel essarj identifiées et valorisées	nouvelles opportunités économiques développées et revenus améliorés	potentiel de Djbel Essarj dégagé et visiteurs connaissent produits et aspects culturels	stratégie des activités sportives, artisanales et culturelles développée	richesses naturelles de Djebel Essarej connues et protégées	
		<b>Commentaires</b>	réalisé	balisage et panneaux non encore réalisés	3 familles d'accueil sur 6 prévues	réalisé	2 activités sur 4 développées	largement dépassé	
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>100%</b>	<b>40%</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>	<b>50%</b>	<b>150%</b>	
<b>TUN-55 : Balisage du circuit Myrte-lentisque en protégeant les plantes médicinales caractéristiques de la Kroumirie</b>	<b>92%</b>	<b>Intitulé</b>	Un circuit bien aménagé, accessible et essayé par des groupes de visiteurs	Au - 80 personnes du parc formées et produits de terroirs valorisés	réseau d'intervenants mis en place, contribuant à la diminution des conflits	produits naturels bien emballés, conditionnés, avec étiquettes d'utilisation	site Web, brochures, guides développés pour sensibiliser les visiteurs	réduction de la pression des habitants sur les plantes sauvages	
		<b>Commentaires</b>	réalisé	60 femmes, 10 jeunes formés	réalisé	réalisé	pas de site web	probable	
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>100%</b>	<b>87%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>75%</b>	<b>90%</b>	
<b>TUN-56 : Sebkhia Soliman, destination favorable aux oiseaux</b>	<b>103%</b>	<b>Intitulé</b>	Membres formés à la conservation des zones humides	Formateur formé pour l'OSC et la comm avec la recherche	Protocole de suivi et base de donnée actualisée diffusée	Promotion de l'importance de la sebkhia	programme d'éducation environnementale enfants	sensibilisation de la population	
		<b>Commentaires</b>	participation élargie à l'administration	réalisé	protocole élaboré, à mettre en place sur site	réalisé et dépassé	réalisé	dépassé, mais non enregistré	
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>120%</b>	<b>100%</b>	<b>80%</b>	<b>120%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	
<b>TUN-80 : ECOMEL, sentier sous-marin pédagogique de la baie Melloula/Tabarka</b>	<b>87%</b>	<b>Intitulé</b>	formation de 12 médiateurs scientifiques milieu marin méditerranéen	création du premier sentier sous-marin en Tunisie	organisation du concours national de photographie sous-marine	patrimoine naturel valorisé par des activités de tourisme durable	création d'activités génératrices de revenus pour la population	étude du public cible et des critères d'accès au sentier sous-marin	mise en œuvre d'un espace d'éducation environnement côtier et marin
		<b>Commentaires</b>	20 formés	réalisé : + de 100 visiteurs	non, reporté sur autre projet	réalisé	oui, sauf guidage subaquatique	oui mais résultats non présentés	réalisé
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>166%</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>100%</b>
<b>TUN-94 : Promotion de l'élevage apicole dans le Parc national Cap Negro - Dmaïen - Chitana</b>	<b>25%</b>	<b>Intitulé</b>	nombre des délits sur le domaine forestier du parc a été réduit	bonne perception et acceptabilité de l'idée du Parc National	amélioration des revenus des habitants	promotion de l'apiculture BIO	consolidation plateforme écotouristique		
		<b>Commentaires</b>	incertitude	non atteint car retard distribution ruches	pas encore atteint	formation des formateurs et des apiculteurs	concertation mal conçus		
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>50%</b>	<b>25%</b>	<b>0%</b>	<b>50%</b>	<b>0%</b>		
<b>TUN-103 : Communauté Ghraïba, acteur de la préservation de la biodiversité marine des îles Kneiss</b>	<b>35%</b>	<b>Intitulé</b>	400 femmes sensibilisées à la conservation de la biodiversité marine	formation de 40 femmes à l'amélioration de la production	40 femmes pratiquent la cueillette durable des palourdes	espèces marines protégées contre la pêche illégale	60 pêcheurs pratiquent la pêche légale		
		<b>Commentaires</b>	atelier de démarrage et visites médicales	11 femmes formées	11 femmes	pas de suivi / 16 pêcheurs sensibilisés	pas de suivi, mais amélioration		
		<b>Tx de réalisation</b>	<b>40%</b>	<b>37%</b>	<b>37%</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>		

## Annexe 5 : Fiches diagnostic détaillées des projets visités par les évaluateurs

<b>Nom OCS</b>	<b>Les stars de l'Art</b>
<b>Titre projet</b>	<b>ALG-09 : ECOSYSTEM SHOW</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : association à vocation culturelle, intéressée par la préservation du patrimoine culturel et par la contribution au développement local durable par la formation, l'encadrement artistique, la sensibilisation et la mobilisation des jeunes.</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 11 membres fondateurs et 55 adhérents, en diminution ; le nombre de membres actifs est en baisse, tant au niveau des adhérents que des fondateurs</li> <li>• <b>Année de création</b> : Février 2014</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Wilaya de Tipaza, commune de Fouka.</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 7500 € ; appelé à diminuer à cause de la baisse des subventions accordées par ses partenaires gouvernementaux suite à des restrictions budgétaires</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : Organisation de spectacles, subventions de la direction de la jeunesse et des sports et de la direction de la culture de la Wilaya</li> <li>• <b>Autres bailleurs de fonds</b> : Non</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : contribution à la préservation de l'environnement à travers le développement d'un théâtre folklorique, renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'association</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<p><b>Composantes PPIOSCAN</b> : Education à l'environnement</p> <p><b>Coût et financement du projet</b> : 32 890 €. dont 23 023 € PPI-OSCAN</p> <p><b>Résultats attendus</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>03</b> spectacles théâtraux professionnels sur les thèmes (biodiversité, changement climatiques..) sont produits</li> <li>2. Un carnaval spectaculaire environnemental est produit</li> <li>3. <b>15</b> spectacles théâtraux et <b>3</b> carnavales sont animés au niveau des places publiques de proximité et au niveau des établissements scolaires et de la jeunesse de la Wilaya</li> <li>4. <b>15</b> animateurs environnementaux sont formés et encadrés : 0</li> </ol>	
<b>Analyse du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/3/2017</b> : 15%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenus</b> : A la date de l'évaluation le 25/5/2017, les résultats obtenus sont très faibles : résultat 1 atteint à 33%, résultat 2 à 20%, résultat 3 à 5% et résultat 4 à 0%</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaires)</b> : faible collaboration des parties prenantes institutionnelles, qui n'a pas permis de recevoir les autorisations pour organiser ses activités dans les espaces publics et scolaires, réduction des subventions accordées dues aux restrictions budgétaires, délais du projet trop court pour ce type d'activités</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateurs)</b> : mode de management du président, qui a centré sur lui toutes les activités de l'association, y compris la gestion du projet, démotivation face aux contraintes rencontrées pour accéder aux espaces publics, sous-estimation des délais nécessaires pour la réalisation d'un tel projet lors de la phase de formulation</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b> Appuyer l'association pour avoir les autorisations</li> <li>• <b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> Appui à la réorganisation de l'association en vue de mettre en place une gestion plus efficace et participative, prolongation du délai de clôture du projet, meilleure communication sur le projet et ses objectifs auprès des instances territoriales et à travers les médias</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> n'est pas visible dans le domaine de gestion et de l'organisation. L'association n'a assisté à aucune des sessions de formation PPIOSCAN</li> <li>• <b>Evaluation de l'efficience</b> : 2/10</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Faible niveau d'avancement des activités par une association qui ne sait pas comment se préparer et s'organiser pour la mise en œuvre d'un tel projet</li> <li>• <b>Impact</b> : très faible</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projets</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Non à part que cette situation a permis au président de se pencher sur les problèmes organisationnels de l'association ; le président, cadre diplômé, dispose déjà des connaissances nécessaires acquises à travers d'autres programmes de formation dispensés aux niveaux national et international pendant dans la formulation de projets.</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Oui, surtout l'accompagnement rapproché et de</p>

	<p>proximité apporté lors de la conception du projet, la concertation lors du choix des thèmes de formation et l'accompagnement des jeunes associations</p> <p><b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN ?</b> Oui certainement, bien que l'association n'ait pas saisi l'occasion pour profiter au maximum du financement accordé dans la concrétisation de son idée de projet</p> <p><b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> Oui à travers les achats effectués. Non, en ce qui concerne l'essaimage et le parrainage sauf les invitations reçues de la part de deux associations du PPIOSCAN pour organiser des spectacles</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? comment ?</b> Très timidement, il y a qu'un seul partenaire avec qui l'OSC a pu collaborer, d'autres partenaires considérés comme déterminants dans le projet étaient difficile à approché</p>
<b>Autres</b>	<p><b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> oui, surtout concernant le suivi financier, l'information tardive sur les procédures et les règles de passation des marchés, l'achat de biens importés, la valorisation des contributions et des apports en nature de l'association</p> <p><b>Perspectives de pérennité :</b> Imprécises ; d'abord achever le projet en livrant tous les produits attendus, développer une stratégie de communication et de plaidoyer, développer la collaboration avec les autres associations intéressées</p> <p><b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> C'est une association dont les fondateurs sont des artistes bien connu en Algérie et disposant de beaucoup de relations professionnelles. L'effort reste encore à déployer pour le réseautage. Starts de l'Art est une association qui pourrait être d'une grande utilité pour les autres associations exerçant dans le développement de méthodes novatrices, attrayantes en matière d'éducation et de sensibilisation environnementale orientées vers les écoliers et le grand public.</p> <p><b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> oui, constaté suite aux spectacles organisés dans le cadre du projet « carnaval et événements organisés en salle »</p> <p><b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> <i>aucun</i></p> <p><b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration :</b> Reste à faire</p> <p><b>Contraintes externes :</b> pas vraiment identifiés à par le temps qu'il faudrait accorder pour obtenir les réponses officielles des administrations</p>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association pour le Développement Durable et l'Environnement de Tadmaït (ADDE)</b>
<b>Titre projet</b>	<b>ALG 19 - L'Écotourisme au secours de l'écosystème montagneux de Sidi-Ali-Bounab.</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet :</b> Association locale à caractère social et culturel</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents :</b> 12 membres fondateurs au départ, passés à 30 adhérents pendant la mise en œuvre du projet</li> <li>• <b>Année de création :</b> 12 avril 2014</li> <li>• <b>Périmètre d'action :</b> La commune de Tadmaït, élargie à toute la wilaya suite à sa participation aux campagnes de nettoyage des plages et aux événements écologiques et environnementaux organisés</li> <li>• <b>Budget annuel :</b> 1 650 euros, provenant des subventions attribuées par la Mairie et les cotisations des membres</li> <li>• <b>Autres bailleurs de fonds :</b> non</li> <li>• <b>Attentes initiales :</b> Préserver l'écosystème montagneux sidi Ali Bouneb en promouvant la destination écotouristique (randonnée équestre, réhabilitation d'une maison kabyle)</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<p><b>Composantes PPIOSCAN :</b> Espèces endémiques et menacées, écotourisme, développement communautaire</p> <p><b>Coût et financement du projet :</b> 40 000 euros, financés pour 28 000 euros par PPI-OSCAN</p> <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une maison traditionnelle réhabilitée et équipée en objets traditionnels et artisanaux</li> <li>2. Une écurie en terre crue pour l'élevage de 20 ânes aménagés</li> <li>3. Un élevage de 20 ânes dont 5 femelles pour les besoins des randonnées mis en place</li> <li>4. Un circuit de randonnée de 15 km reliant 5 villages réalisés</li> <li>5. 10 guides formés en écotourisme et en plantes médicinales</li> <li>6. Le projet d'écotourisme cofinancé par l'UICN médiatisé</li> <li>7. 100 randonnées par ânes réalisées</li> <li>8. 100 espèces de plantes spontanées comestibles et médicinales identifiées</li> </ol>	
<b>Analyse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017 :</b> 46%</li> <li>• <b>Ecarts attendu-obtenu :</b> Résultats 1, 2,3, 5 et 7 non atteints, résultat 4 et 6 atteints et résultat 8 atteint</li> </ul>

<b>projet</b>	<p>partiellement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Causes des écarts (avis bénéficiaires)</b> , manque d'acceptabilité par les comités villageois de la reconversion de la Zaouia en maison kabyle ; retard de 6 à 8 mois du démarrage du projet dû aux difficultés d'ouverture d'un compte bancaire, temps mis par l'UICN pour valider les rapports et débloquent les fonds</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis évaluateurs)</b>, idem, + manque de communication, manque de préparation du projet en matière de gestion des projets et d'organisation ; une réflexion est engagée pour ajuster l'organisation et pour mieux répartir les tâches et les responsabilités</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b>, accorder un temps complémentaire pour permettre à l'association d'achever la réalisation des activités prévues sous le projet</li> <li>• <b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> idem</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Oui, les capacités ont été renforcées comparativement à la situation initiale en matière de gestion des projets et d'organisation ; une réflexion est engagée pour ajuster l'organisation et pour mieux répartir les tâches et les responsabilités</li> <li>• <b>Evaluation de l'efficacité</b> : 3/10</li> <li>• <b>Motifs note efficacité</b> : faible niveau d'atteinte des résultats prévus</li> <li>• <b>Impact</b> : association institutionnellement devenue très soutenue dans son idée de projet avec une commune qui a participé à l'aménagement de 8 km de circuit et qui a mis à la disposition de l'OSC un local pour l'exercice de ses activités. Les autres impacts ne sont pas encore générés compte tenu des retards occasionnés dans la mise en œuvre des composantes et activités du projet</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Oui, l'association gère beaucoup mieux ces activités grâce à l'accompagnement technique et aux formations qui ont été dispensées (tenue des réunions périodiques, partage des rôles et des attributions, projet de règlement intérieur élaboré, qui sera proposé prochainement devant l'assemblée générale pour validation et adoption</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Oui, parfaitement</p> <p><b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN ?</b> Oui, le PPIOSCAN a beaucoup aidé l'association dans la formulation de son idée de projet et ceci a été possible grâce à l'appui technique et l'encadrement dispensé par le coordonnateur. Le PPIOSCAN a rendu réalisable le projet de l'OSC grâce au financement obtenu,</p> <p><b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet :</b> Plus d'adhérents dont des femmes, réhabilitation du local mis à la disposition de l'OSC par la commune, équipement de l'OSC par des outils de travail ; l'association a été parrainée par une association régionale « l'AGE de Tizi Ouzou » pour la mise en œuvre de son projet</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b> Oui très fortement, l'association a été encouragée par la direction de l'environnement, et surtout par la commune, qui croient beaucoup au projet et sont en train d'apporter les soutiens nécessaires</p>
<b>Autres</b>	<p><b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : la lenteur dans le déblocage des tranches de financements par l'UICN, les spécificités du projet n'étant pas prises en considération</p> <p><b>Perspectives de pérennité</b> : Forte conviction et appui de la commune sur l'idée du projet ; demande potentielle sur le produit écotouristique ressentie lors de l'organisation de la randonnée expérimentale ; intérêt à susciter au niveau de la direction de la jeunesse et du sports et de la direction de l'éducation</p> <p><b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : N'ont pas encore réfléchi</p> <p><b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : L'idée du projet est bien acceptée par les autorités locales et les autres acteurs gouvernementaux concernés, mais les comités de villages sont encore réticents</p> <p><b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : Actuellement non, cependant il est attendu de créer une vingtaine d'emplois directs et indirects et d'améliorer la dynamique économique au niveau de la commune</p> <p><b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration</b> : Oui, très forte, un très grand intérêt pour le projet de la part des administrations régionales</p> <p><b>Contraintes externes</b> : l'ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association a pris plus que 6 mois, ayant retardé le paiement de la première tranche de 4 mois au moins</p>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association Moubadara pour le développement social Bousaâda</b>
<b>Titre projet</b>	<b>ALG-27 : Education environnementale : utilisation raisonnée de l'eau et de l'énergie</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Le développement du travail en bénévolat de proximité</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 11 membres fondateurs actifs dans d'autres associations, le nombre d'adhérents étaient 24 en 2013, il a évolué à 86 en 2017</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2013</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : La Wilaya de Boussaada</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 4000 euro subventions accordées de la part de l'assemblée populaire de la Wilaya, les cotisations des adhérents et des bénévoles</li> <li>• <b>Autres bailleurs de fonds</b> : Non</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : le ciblage 1157 au niveau de 10 établissements scolaires par des actions de sensibilisation et d'éducation en vue de rationaliser de la consommation d'eau et de l'énergie</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<p><b>Composantes PPIOSCAN</b> : Education environnementale, économies d'énergie et énergies renouvelables</p> <p><b>Coût et financement du projet</b> : 14 986 euro dont 10 383 PPI-OSCAN</p> <p><b>Résultats attendus-obtenus</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 1 500 à 2 000 écoliers ont bénéficié du programme de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'eau et d'énergie au niveau de 10 écoles :</li> <li>2. 10 clubs environnementaux sont créés dans les écoles ciblées avec la distribution des cartes d'adhésion pour 200 écoliers</li> <li>3. 20 instituteurs et animateurs ont bénéficié des formations : 100% réalisé</li> <li>4. 10 écoles sont équipées par des équipements d'économie d'eau et d'énergie partiellement : partiellement réalisé</li> </ol>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017</b> : 88%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenus</b> : A la date de l'évaluation, résultats 1 dépassé, résultat 3 atteint, résultats 2 et 4 partiellement atteints</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis bénéficiaires)</b>, retard dans l'obtention des autorisations pour l'accès aux établissements scolaires, accord non obtenu pour l'encadrement des clubs verts au motif que cette activité relève des prérogatives de la direction de l'environnement, retard dans le déblocage des tranches de financement (à la date d'évaluation, soit un mois avant la clôture du projet, l'association n'a obtenu que la première tranche de financement)</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis évaluateurs)</b>, idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b>, déblocage des fonds restants et prolongation de la date de clôture</li> <li>• <b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> meilleure sensibilisation et plaidoyer auprès de la Direction de l'environnement pour l'inciter à déléguer la responsabilité de l'encadrement et de la gestion des 10 clubs verts initiés dans le cadre du projet à l'association ; déblocage rapide des financements restants puis donner le temps à l'association d'honorer ses engagements envers les écoles cibles</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Oui, les capacités ont été renforcées, surtout en matière de gestion et d'organisation ; grâce au projet, l'association est en train de réfléchir l'ajustement de son organisation</li> <li>• <b>Evaluation de l'efficacité</b> : 7/10</li> <li>• <b>Motifs note efficacité</b> : L'association a réussi à réaliser presque toutes les activités programmées sous le projet avec une efficacité jugée acceptable. L'efficacité aurait été améliorée si les établissements scolaires ciblés avaient été mieux préparés et sensibilisés à l'avance et si les conventions et les autorisations étaient venues suffisamment tôt. Le résultat relatif à la création et la gestion des clubs scolaires et la distribution des cartes d'adhésion n'a pas été atteint et ne le sera probablement pas, même si on prolonge le projet de quelques mois</li> <li>• <b>Impact</b> : Un capital de confiance a été établi entre l'association et les 10 écoles et avec les autres acteurs institutionnels et territoriaux ; d'après l'association, qui réalise un suivi des consommations, un changement a été observé au niveau des comportements en ce qui concerne la rationalisation de la consommation d'eau et de l'électricité</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Au démarrage l'association a fonctionné avec beaucoup de spontanéité, mais en avançant dans le projet, des compétences nouvelles ont été acquises en matière de gestion et de communication avec l'environnement institutionnel. Les effets en matière d'obtention de financement externes ne sont pas encore observés.</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> La durée, le montant des financements étaient</p>

adéquats ainsi que l'accompagnement technique qui a été très satisfaisant
<b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN :</b> Le PPIOSCAN a fortement appuyé l'association dans la réalisation de ses objectifs, inspirés des appels nationaux pour l'économie d'eau et d'énergie (L'initiative PPIOSCAN est venue renforcer les activités déjà engagés par l'association)
<b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet :</b> plus d'adhérents dont des femmes, mais pas encore d'essaimage ni de parrainage
<b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? comment ?</b> Oui l'association est fréquemment consultée par l'administration et les relations sont consolidées ; la vision des administrations sur le rôle que les associations pourraient jouer a également changé et est devenue très positive
<b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> les détails exigés au niveau du rapport financier, les difficultés éprouvées pour valoriser les apports en nature, la difficulté à obtenir des factures pour les petites prestations, les délais de validation des rapports et de déblocage des tranches de financement <b>Perspectives de pérennité :</b> Oui, surtout avec le renouvellement de la convention avec la Direction de l'éducation, qui permettra d'accéder à d'autres écoles et de dynamiser les clubs déjà créés lors du PPIOSCAN. L'association est devenue très connue et très bien accueillie et acceptée par son environnement socio territorial, ce qui lui confère une très grande responsabilité envers la société locale <b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> Actuellement non, mais l'association est très consultée par d'autres jeunes associations dans la conception de leurs projets <b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> Oui, une très bonne acceptabilité ; l'adhésion aux activités de l'association s'élargit même aux groupes de femme aux foyers et de jeunes filles ; les demandes qui parviennent à l'association pour élargir son périmètre d'intervention à d'autres zones et pour toucher plus d'écoles sont devenues nombreuses <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> Pas vraiment, sauf les économies d'énergie et d'eau et les emplois indirects et ponctuels générés pour les petits artisans locaux <b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration :</b> Oui, l'association est invitée dans diverses réunions régionales et même nationales, elle est devenue membre du CROSC (le centre d'orientation de la société civile) <b>Contraintes externes :</b> Accord non obtenu de la part de la Direction de l'environnement en ce qui concerne l'encadrement des clubs verts initiés dans le cadre du projet dans 10 établissements scolaires

<b>Nom OCS</b>	<b>Association de Développement Apiculture de la Métidja Blida (ADAMB)</b>
<b>Titre projet</b>	<b>ALG-30 : Valorisation des produits du terroir à travers la production du pollen</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet :</b> L'ADAMB participe à la préservation de la biodiversité à travers la protection des races d'abeilles locales et la promotion du développement durable de l'apiculture</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents :</b> 9 membres formant le bureau fondateur, 150 adhérents fidélisés par les formations dispensées aux apiculteurs, l'information sur les maladies de l'abeille, l'organisation des foires et les conseils prodigués aux apiculteurs. Ce nombre est appelé à progresser parallèlement à l'augmentation du nombre des jeunes apiculteurs dans la région.</li> <li>• <b>Année de création :</b> 09/12/90</li> <li>• <b>Périmètre d'action :</b> wilaya de Blida</li> <li>• <b>Budget annuel :</b> 1500 euros, provenant de la cotisation des adhérents et de paiement des frais de formation</li> <li>• <b>Autres bailleurs de fonds :</b> PAOPA programme de proximité financé par le FIDA à travers l'association nationale ARIA. Ce programme soutient le renforcement des capacités des associations dans les pays du Maghreb (gestion, formulation des projets et réseautage...). Le projet PPDR du Ministère de l'agriculture</li> <li>• <b>Attentes initiales :</b> L'espoir de gérer un projet concret au profit des adhérents</li> <li>• <b>Attentes actuelles et futures :</b> Un nouveau projet ciblant la valorisation des produits du parc Chriaa en collaboration avec l'administration forestière, la mise en place de circuits écotouristiques intégrant les jeunes apiculteurs en s'inspirant de l'expérience de du projet PPI-OSCAN de l'ADDE Tadmaït</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Finalité PPIOSCAN :</b> Le projet contribuera à la conservation de la biodiversité par le renforcement du développement de l'apiculture dans les montagnes de l'Atlas Blidéen</li> <li>• <b>Coût et financement du projet :</b> 40 920 euros dont 30 000 euros de financement PPIOSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Catalogue exhaustif des espèces pollinifères de la zone du projet disponible</li> <li>2. Calendrier floral des espèces pollinifères de la zone du projet disponible</li> </ol> </li> </ul>	

	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Cartes thématiques de la végétation pollinifère pour chacune des 15 communes concernées disponibles</li> <li>4. Répertoire de clients potentiels de pollen disponible</li> <li>5. 3 fiches techniques (au minimum), portant sur la production, le conditionnement et la commercialisation réalisées</li> <li>6. 3 modules de formation portant sur la production, le conditionnement et la commercialisation du pollen sont dispensés</li> <li>7. 160 apiculteurs ont acquis les compétences pour produire, conditionner et commercialiser du pollen</li> <li>8. 100 femmes ont acquis les compétences pour conditionner le pollen</li> <li>9. 160 apiculteurs ont fait l'objet d'un suivi de la production, du conditionnement et de la commercialisation du pollen</li> <li>10. Chaque apiculteur encadré par le projet a produit, à l'issue du projet, 2 kg de pollen par ruche équipée</li> <li>11. Le nombre de ruches a augmenté de 10% dans la zone du projet</li> </ol>
Analyse projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017 : 60%</b></li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenus</b> : retard important pour la production du référentiel documentaire (résultats 1 à 5), mais formation réalisée, production de pollen initiée et augmentation du nombre de ruches</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis bénéficiaires)</b> : Mise à disposition des fonds tardive, planification budgétaire non adaptée au cycle du projet, dont les activités sont liées à la campagne agricole, acceptabilité faible de l'idée du projet au démarrage par les apiculteurs non adhérents à l'association.</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis évaluateurs)</b>, idem, surestimation des apports financiers des partenaires gouvernementaux, faible capacité de gestion et insuffisances au niveau de l'organisation de l'association</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b> : Reporter la clôture du projet pour permettre la nouvelle campagne</li> <li>• <b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> ; Idem</li> <li>• <b>Evaluation de l'efficience</b> ; 4/10</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : un des résultats importants du projet n'est que partiellement atteint : séchoirs non distribués, production du pollen pratiquée que par 30% des apiculteurs ciblés et effets non encore générés</li> </ul>
Questions évaluatives projet	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Oui, l'association avec son partenaire (la coopérative apicole de Blida) ont beaucoup appris au cours du projet, en matière de gestion financière et comptable et dans la formulation des projets. Ces connaissances accumulées à travers le PPIOSCAN ont encouragé l'association à œuvrer pour rechercher de nouveaux financements en répondant à d'autres appels à projets comme par exemple à celui de l'UE</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Les retards constatés dans le décaissement des tranches n'ont pas permis à l'association de réaliser toutes les activités du projet dans les délais impartis.</p> <p><b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN ?</b> Oui, c'est parmi les rares programmes qui a ciblé les jeunes associations émergentes. Grâce à ce programme, l'ADAMB est plus reconnue par son environnement socio institutionnel.</p> <p><b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet</b> Oui, pour le renforcement des moyens, la fidélisation des membres et l'élargissement de la base d'adhésion, non pour l'essaimage et le parrainage.</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? comment ?</b> Oui, cela aurait été possible si l'association avait réussi l'intégration avec des programmes nationaux appuyant l'emploi des jeunes et si la période de mise en œuvre du projet n'avait pas coïncidé avec une campagne électorale nationale</p>
Autres	<p><b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : la lenteur dans les procédures de décaissement, qui ne prennent pas en compte les spécificités des projets</p> <p><b>Perspectives de pérennité</b> : l'idée du projet est maintenant bien acceptée par les apiculteurs de la région, les partenaires s'approprient et s'impliquent d'avantage à l'idée du projet, une clientèle commence à se former et l'intérêt que porte la coopérative apicole au projet s'accroît</p> <p><b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : Non</p> <p><b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : La démarche concertée et partenariale entreprise par l'association dans le choix des bénéficiaires et la notoriété du président ont fortement augmenté l'acceptabilité au niveau des acteurs locaux et territoriaux</p> <p><b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : 80 bénéficiaires appelés à atteindre 160, revenus additionnels attendus de la vente du pollen (20 kg par an et par bénéficiaire, à raison de 25 euros/kg) ; pour les femmes, le nettoyage du pollen rapporte 6 DA par kg</p> <p><b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration</b> : Oui, surtout avec l'administration forestière dont les apiculteurs du Parc de Chraia ont été intégrés au projet, la délégation de l'agriculture, l'université agronomique de Blida ainsi que d'autres universités travaillant sur la caractérisation de l'abeille et la qualité du miel</p> <p><b>Contraintes externes</b> : difficulté à mobiliser des contributions financières de la part des partenaires gouvernementaux, comme prévus initialement. Cependant, cette contrainte a été dépassée par les apports substantiels de la coopérative apicole, qui a trouvé un grand intérêt dans le projet.</p>

<b>Nom OCS</b>	<b>EL BAHDJA Association des Activités des Jeunes, Bordj Bou Arréridj</b>
<b>Titre projet</b>	<b>ALG-31 : ENSEMBLE POUR CONSERVER LA DIVERSITE DE NOTRE NATURE</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Promouvoir la mobilisation des jeunes à travers l'organisation des activités culturelles, scientifiques, écologiques, sportives, soutien du concept de bien commun et partage équitable des ressources</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : Au démarrage : 15 fondateurs et 26 d'adhérents, actuellement 70 adhérents, en augmentation, car l'association dispose d'une bonne organisation interne.</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2009</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Initialement la commune de Borj, élargie actuellement à toute la Wilaya suite à une demande des partenaires collaborant avec l'association dans le cadre du PPIOSCAN</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : Autour de 6 000 euros : subventions accordées par la Direction de la jeunesse et la commune, ainsi que des appuis financiers de la part de l'association Ghaith</li> <li>• <b>Autre bailleurs de fonds</b> : Encouragée par l'Association Ghaith qui a une très grande expérience dans les financements extérieurs, l'Association Bahdja a participé à trois appels à projet et elle a intégré le réseau PCPA soutenu par l'AFD pour le réseautage des associations</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Sensibilisation de près de 10 000 écoliers âgés entre 5 ans et 16 ans sur les enjeux de la biodiversité,</li> <li>• <b>Autres projets réalisés</b> : Bahdja El Mouhit, financé en cascade par le biais de l'association Ghaith ayant obtenu un financement de l'UE, prolongé dans une deuxième phase par Bahdja El Mouhit 2 dans le cadre d'un projet intitulé « Ensemble soyons acteurs dans la capacitation de notre citoyenneté », dont l'objectif est la mise en réseau de 7 associations environnementale</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPIOSCAN</b> : Education environnementale</li> <li>• <b>Coût et financement du projet</b> : 42 802 euros dont 29 960 euros de subvention PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 12 Educateurs de l'association renforcés en (animation – biodiversité)</li> <li>2. Une dynamique environnementale créée dans 60 établissements scolaires avec 10 000 élèves touchés</li> <li>3. Les parties prenantes sensibilisées sur la biodiversité (effets-causes)</li> <li>4. 4 émissions thématiques sur la radio locale et 4 articles de presse</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<p><b>Ecarts attendu-obtenus</b> : Tous les résultats sont atteints ou dépassés, excepté un léger écart relatif à l'activité conception et diffusion d'outils</p> <p><b>Causes des écarts (avis bénéficiaires)</b> : Validation des rapports et paiements des tranches tardifs.</p> <p><b>Causes des écarts (avis évaluateurs)</b>, idem, tous les outils ont été conçu et validé sauf un seul ; l'association s'est senti un peu découragée pour achever cette activité, suite aux retards dans le paiement de la dernière tranche</p> <p><b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b> : Débloquer très rapidement le paiement de la dernière tranche et étendre le délai d'achèvement du projet d'au moins de deux mois</p> <p><b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> : idem</p> <p><b>Renforcement des capacités</b> : Surtout en matière de gestion administrative et financière, d'organisation des activités,</p> <p><b>Evaluation de l'efficience</b> : 10/10</p> <p><b>Motifs note efficience</b> : tous les résultats ont été réalisés avec une très grande satisfaction, une très grande mobilisation et sensibilisation des acteurs pour la question environnementale ; presque toutes les réalisations physiques sont achevées dans les délais prévus et avec la qualité demandée malgré les contraintes liés aux retards de financement</p> <p><b>Impacts</b> : très significatifs dans les changements de comportements et d'attitudes et une très forte mobilisation et implications de toutes les catégories cibles d'acteurs, une très forte appropriation par les acteurs sociaux territoriaux</p>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Oui beaucoup, le fait d'être parrainés par l'OSC Ghaith est d'une très grande utilité pour la mobilisation des autres financements nationaux et internationaux</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Oui, l'accompagnement technique était très satisfaisant, ainsi que les thèmes de formation dispensés au profit des jeunes associations,</p> <p><b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN</b> : il répond parfaitement à nos attentes et aspirations, aussi bien en terme d'activités et projets qu'en terme de besoin en renforcement de capacité en interne</p> <p><b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est a-t-elle essaimé (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet</b> : augmentation du nombre d'adhérents actifs</p>

	hommes et femmes, renforcement des compétences en matière d'animation et d'éducation environnementale. L'OSC est elle-même en train de parrainer 5 jeunes associations à vocation environnementale au niveau de la Wilaya avec l'appui de l'association Ghayth
	<b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? comment ?</b> Oui, très fortement, surtout avec les Directions régionales de l'éducation et de l'environnement, avec la maison de l'environnement... Ces organisations au départ étaient rigides avant de devenir très engagées dans le projet. Une bonne communication sur les initiatives ; sa dissémination et la montée en réseau local permettraient d'arriver très rapidement à des politiques plus adaptés surtout dans les rapports et les partenariats qui relient les acteurs gouvernementaux aux organisations de la société civile
<b>Autres</b>	<p><b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b>, les procédures de décaissement et de gestion financières sont trop compliquées pour de jeunes associations, face à une insuffisance de formation et d'information dès l'entrée en vigueur des financements</p> <p><b>Perspectives de pérennité</b> : le projet est bien adopté localement par les acteurs institutionnels concernés et l'OSC est en pleine capacité de mobiliser des fonds</p> <p><b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : Oui, l'association est déjà membre au niveau de plusieurs réseaux régionaux et nationaux et appuie à son tour de jeunes OSC</p> <p><b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : très forte</p> <p><b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : non applicable</p> <p><b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration</b> : faible au démarrage, très forte actuellement, dépassant toutes les prévisions</p> <p><b>Contraintes externes</b> : Au départ le refus des acteurs publics de collaborer avec des OSC ; méfiance vis-à-vis des financements étrangers</p>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association des activités subaquatiques NAUTILUS -AFIR</b>
<b>Titre projet</b>	<b>ALG-43 : Mise en place d'un récif artificiel</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Sensibilisation aux questions écologiques et au respect de l'environnement en général, particulièrement l'environnement marin et les zones humides</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : au démarrage du projet : un bureau constitutif de 8 membres et 20 adhérents ; 38 adhérents aujourd'hui ; beaucoup de sympathisants</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2010</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Association active localement au niveau de la commune d'afir, mais sollicitée pour participer aux événements organisés régionalement et même nationalement. La maison de l'environnement de la Wilaya a ainsi concédé un stand permanent à l'association</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 3 500 euros, appelés à augmenter via des subventions presque annuelles accordées par la Direction de la jeunesse et des sports, les cotisations des adhérents, les paiements des frais de formations par les jeunes plongeurs</li> <li>• <b>Autres bailleurs de fonds</b> : Non</li> <li>• <b>Autres initiatives/projets réalisés par l'association courant la durée du projet</b> : l'association a réalisé deux projets avec le ministère de la jeunesse et du sports, le premier intitulé « 1 000 enfants sous l'eau » et le deuxième « la plongée est au cœur de nos enfants ».</li> </ul> <p><b>Attentes initiales dans le cadre du PPIOSCAN</b> : Installer des récifs artificiels sous-marins et les valoriser pour la sensibilisation à la biodiversité marine. Souhaitent ensuite mettre en place des sentiers sous-marins autour des récifs créer une aire protégée marine.</p>	
<b>Profil du projet</b>	
<p><b>Composantes PPIOSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, aires protégées marines et terrestres</p> <p><b>Coût et financement du projet</b> : 36 360 euros dont 24 760 euros PPI-OSCAN</p> <p><b>Résultats attendus</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 15 personnes sont formées en plongée sous-marine</li> <li>2. 30 récifs de différents types et fonctions sont élaborés sur terre</li> <li>3. 30 récifs artificiels sont immergés</li> <li>4. 2 plongeurs sont formés en photographie sous-marine :</li> <li>5. Des dizaines des cycles de vie sont créés : Oui réalisé sur un récif expérimental que l'association a déjà installé</li> <li>6. Plus de 150 collégiens et lycéens et plus 50 étudiants universitaire sont visités le site du projet : Oui les réalisations ont dépassé les 100 %, le nombre exacte n'est pas connu à cause d'une insuffisance dans le suivi physique et l'enregistrement</li> <li>7. Plus de 1000 pêcheurs sont informés : Oui à 100 % réalisé grâce à l'appui apporté par la direction de la pêche</li> </ol>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017</b> : 86 % (immersion des récifs en attente d'autorisation)</li> <li>• <b>Ecart attendu-obtenus</b> : Au 25/5/2017, seule l'immersion des 30 récifs n'est pas effective.</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis bénéficiaires)</b> : Délai nécessaire pour que l'information puisse arriver officiellement à la Marine nationale de la part du ministère de l'environnement et des ressources hydraulique.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateurs)</b> :idem, mais cette autorisation pourrait ne pas venir à temps à cause de la mise en place du nouveau gouvernement</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b> : maintenir un contact régulier avec les responsables de la Marine qui ont déjà un avis positif et attendent la lettre officielle de ministère de l'environnement,</li> <li>• <b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> : idem, mais également prendre le contact avec le point focal du Ministère de l'environnement pour faire accélérer cette correspondance</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Oui, surtout techniquement et en équipements de plongés, et concernant les connaissances dans la formulation et la gestion du projet (gouvernance participative, gestion financière et la comptabilité...)</li> <li>• <b>Evaluation de l'efficience</b> : 9/10</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Plus de 80 % des résultats prévus sont atteints, des effets sont déjà perceptibles ainsi que des impacts pour un projet considéré comme ambitieux et assez compliqué pour une jeune association. Cette expérience est considérée comme pilote face à l'absence de cadre réglementaire et institutionnel pour l'immersion des récifs artificiels en Algérie. Les expériences similaires dans le pays ne sont pas nombreuses, à part celle réalisée par l'association PPI-OSCAN Barbarous à Oran</li> <li>• <b>Impacts</b> : Changement de position des autorités concernant l'installation des fermes aquacoles au niveau de la zone, l'immersion probable des récifs au niveau de la zone cible. Association très bien considérée par les instances gouvernementales de la Wilaya. Les compétences développées pourraient être d'une grande utilité dans la mise en place des systèmes de surveillance de la biodiversité marine. L'OSC a été nommée membre de la commission des aires protégées de la Wilaya</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Oui, les connaissances acquises en matière de conception et de formulation de projets sont réelles. L'association développe ses activités de formation de plongeurs, organise des visites sous-marines guidées, et développe l'écotourisme de plongée.</p>
	<p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Globalement, le projet a répondu aux attentes de l'OSC malgré les retards que prennent les transferts de fonds (<u>environ deux mois entre l'appel de fonds et l'arrivée des fonds, décali qui aurait pu porter atteinte à la réalisation de certaines activités sans les efforts considérables déployés et la forte implication de des membres dans le projet</u>). L'OSC considère néanmoins que les procédures du PPIOSCAN n'étaient pas très compliquées, le montant alloué au projet était satisfaisant et il a permis de réaliser toutes les activités programmées avec l'efficience et l'efficacité recherchées.</p> <p><b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN</b> Oui, il cadre parfaitement, il a permis de contribuer d'une manière très significative à la concrétisation de nos projets et attentes</p> <p><b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet</b> Oui, beaucoup, en termes d'équipements de plongée, d'augmentation du nombre d'adhérents et de sympathisants. Il a accru notre participation dans des événements nationaux et régionaux et l'OSC est devenue très reconnue dans son environnement institutionnel. C'est grâce à ce projet PPIOSCAN que l'OSC est devenue membre de la commission des aires protégées de la wilaya. Par contre, le parrainage et l'essaimage avec d'autres associations émergentes n'a pas été encore envisagé, bien qu'il existe déjà des demandes et des opportunités.</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ?</b> comment ? Oui beaucoup, les institutions publiques techniques au niveau de la wilaya ont été convaincus du rôle de la société civile, ils collaborent maintenant très fortement avec l'OSC et ils mettent à notre disposition des espaces pour l'organisation de nos activités ; il y a même davantage de fonds qui sont orientés pour nos activités de la part de ses institutions</p>
<b>Autres</b>	<p><b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement),</b> Non Pas des difficultés particulières</p> <p><b>Perspectives de pérennité</b> : autofinancement des activités à la fin du programme très probable par l'organisation des plongées d'écotourisme, les formations de plongeurs et des éco plongeurs, ainsi que d'autres activités autour des récifs</p> <p><b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : L'association a intégré en 2015 le groupe de travail sur les récifs artificiels institués par la Direction générale de la pêche. Une réflexion est en cours pour mettre en place un réseau national regroupant les Clubs IPON de Innaba, ORCA Algérie, Espadon Alger et également l'association Barbarous de ORAN et l'ADDE Tiziouzou</p> <p><b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : Oui, une très bonne acceptabilité avec l'image de qualité que l'association s'est forgée localement à travers les activités orientées vers le grand public et les écoliers</p> <p><b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : réelle mais non évaluée</p> <p><b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration</b> : Très importante reconnaissance détaillée ci-dessus</p> <p><b>Contraintes externes</b> : au démarrage, faire comprendre et accepter le projet par la Direction de la pêche et la Marine nationale, en absence de lois concernant les récifs ; on ne sait pas quelle institution saisir pour l'obtention des autorisations</p>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association Tunisienne pour le Tourisme Equitable et Solidaire Ain Draham</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-34 : Aménagement du circuit « Belle Forêt » et valorisation de son territoire</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Valorisation du territoire en appuyant l'artisanat local, l'écotourisme et l'animation du jeune tout en intégrant les axes stratégiques et les politiques du Ministère du Tourisme et du Ministère de la jeunesse</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 6 membres fondateurs et 25 adhérents</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2013</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : La chaine Kroumirie Mogods</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : varie entre 4 000 et 20 000 euros</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : Projets financés par FIKRA (48 000 DT) et l'Ambassade d'Allemagne (40 700 DT),</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Mise en place d'un circuit intégrée écotouristique permettant d'accueillir les visiteurs de la ville de Ain Draham</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Ecotourisme, Conservation et valorisation de la biodiversité</li> <li>• <b>Montant</b> : 38 000 euro dont 26 000 euros PPIOSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 600 Visiteurs randonneurs mensuels disponibles sur le marché d'artisanat d'Ain Draham :</li> <li>2. L'offre touristique de la ville d'Ain Draham a été diversifiée par un nouveau produit écotouristique responsable et solidaire</li> <li>3. La forêt de Djebel Elbir a été promue et connue</li> <li>4. Visibilité commerciale pour l'atelier de poterie, la distillerie, l'Auberge, le camping et les restaurants de gastronomie locale</li> <li>5. La fréquentation des initiatives artisanales et écotouristiques responsable et solidaire a augmenté suite à embellissement des accès</li> <li>6. 8 jeunes travaillent comme guides ou accompagnateurs dans le circuit, 8 femmes rurales capable d'offrir des produits du terroir et de la gastronomie locale, 8 artisans ont exposé pour la vente leurs produits forestier et d'artisanat local</li> <li>7. Conservation et protection des sites</li> <li>8. Atténuer les agressions diverses</li> <li>9. Intégration des populations locales dans les activités du circuit afin d'assurer un revenu décent équitable et pour sentir l'intérêt préserver la forêt de Djebel ElBir</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats fin mai 2017</b> : 66%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : au niveau des résultats 1,3, 4, 6, 7,8 et 9. Difficultés d'obtention des autorisations de le DGF et problèmes d'acceptabilité par la population des mesures de protection de la forêt</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : l'association a perdu beaucoup de temps dans la mobilisation des partenaires et dans l'identification des agences spécialisés pour faire les impressions et dans la promotion des sports de montagne,</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : idem, déficit d'organisation interne de l'association, faible délégation des responsabilités et de partage des tâches ; les activités sont concentrées sur une seule personne</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : prolonger le projet jusqu'à la fin de l'année 2017 pour compléter les supports de visibilité, (infographiste et impression), finaliser les aménagements qui sont pas totalement achevés, faire fonctionner durablement le centre de veille qui a été équipé et aménagé dans le cadre du projet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : idem</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Trésorier très actif et dynamique qui a su nouer des relations importantes et a accumulé des compétences, malheureusement pas disséminées aux autres membres, qui n'ont pas encore pris des responsabilités claires.</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 6</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Résultats ambitieux, obtenus que partiellement ; association qui n'arrive pas encore à se structurer</li> <li>• <b>Impact</b> : faible, il n y a pas de véritable avancée vers une cogestion et de gestion participative à cause du cadre règlementaire forestier encore contraignant,</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</b> Non pas vraiment, l'OSC n'a pas encore franchi les étapes nécessaires à sa professionnalisation, budget non stabilisé, dépendant toujours des projets et des financements extérieurs. Trois financements extérieurs sont obtenus dont deux avec le même bailleur de fonds</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> suivi et accompagnement technique rigoureux qui n'existe pas au niveau des autres bailleurs de fonds. Le financement du PPIOSCAN cadre parfaitement avec les besoins de l'OSC</p>

	<p><b>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</b> le PPIOSCAN est parfaitement adapté aux besoins des petites OSC émergentes et il est très original dans son approche d'accompagnement des jeunes associations</p> <p><b>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> l'OSC a équipée son centre de veille écologique, elle s'est équipée de matériel d'impression et de bureautique et de matériel pour la pratique de la randonnée cycliste et en camping</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b> Avec les services des forêts l'acceptabilité a été améliorée et notre projet vient d'être soutenu par le DGF lui-même ; l'influence sur le débat public reste faible pour le moment mais il sera possible dans le cadre du réseau créé entre trois OSC du PPIOSCAN (ATTES, Sidi Bouzitoun et PINNA)</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> retard dans de déblocage des tranches de paiement, prenant en moyenne 2 mois, difficulté pour la maîtrise du tableau de suivi financier</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité :</b> Association siégeant près du circuit, implantée dans une structure d'accueil, le centre écotouristique Discovery, souvent utilisé pour l'organisation des rencontres entre les associations et avec les bailleurs de fonds. Une dynamique économique est en train de s'installer autour des circuits, la visibilité se développe autour du projet a intéressé d'autres bailleurs et organismes comme Mercycorp</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> Bon réseautage avec d'autres associations (PINNA, BOUZITOUN, RAYHANA, ALDID),</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> globalement l'ATTES est davantage acceptée par son environnement socio institutionnel, malgré les quelques petits problèmes rencontrés,</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> les recettes provenant des ventes des produits de l'artisanat, les frais de guidages, et les autres produits de terroir</li> <li>• <b>Contraintes externes :</b> les procédures administratives et le cadre réglementaire encore contraignants</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Les aventuriers Siliana pour le développement</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-50 : L'écotourisme, facteur de développement rural</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet :</b> Promotion de l'écotourisme et du développement régional, renforcement du leadership de la femme rurale et de l'enfant</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents :</b> 20 membres dont 4 formant le comité de direction, qui se réunit chaque semaine – parrainé par deux OSC nationales Tunisia ecotourism network et l'Association Tunisienne patrimoine et environnement</li> <li>• <b>Année de création :</b> 2014</li> <li>• <b>Périmètre d'action ,</b> zones de Djebba Esserj et Djbal Bargou du Gouvernorat de Siliana</li> <li>• <b>Budget annuel :</b> environ 15.000 €/an</li> <li>• <b>Sources de financement :</b> adhésions, organisation d'activités de sport de montagne, excursions, et autres services rendus aux visiteurs</li> <li>• <b>Autres bailleurs :</b> Ambassades d'Allemagne, de Finlande, et l'opérateur téléphonique Orange Attentes</li> <li>• <b>Attentes initiales :</b> promotion de la pratique des sports de montagne (randonnée, spéléo, escalade) intégrant le développement socioéconomique des populations locales, ciblant surtout les femmes</li> <li>• <b>Situation de l'OSC attendue en fin de projet :</b> Mettre en place un paquet écotouristique intégré couvrant les zones rurales de Bargou jusqu'à Makhtar, Zamma (maison d'hôtes, sports de montagne et vente des produits du terroir développés par l'association avec ses partenaires locaux artisanat, gastronomie et autres labellisé Waschma Siliana, qui est une marque développé par l'OSC et qui a été enregistré au niveau de l'INNORPI)</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN :</b> Ecotourisme, développement communautaire</li> <li>• <b>Montant :</b> 46 061 euros, dont 24 947 € PPI-OSCAN, le reste en contribution de l'OSC et de ses partenaires Tunisia Ecotourism Network et l'Association Tunisienne patrimoine et environnement</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Population informée du concept de l'éco-construction et des jeunes ont eu des connaissances techniques pour améliorer leur potentiel économique</li> <li>2. Les potentialités écotouristique de Djebel Essarj ont été identifiées et valorisées</li> <li>3. De nouvelles opportunités économiques ont été développées et des familles ont amélioré leur revenu</li> <li>4. Durant le projet et après, les potentiel Naturel environnementale de Djebel Essarj sont dégagés et des visiteurs ont une meilleure connaissance complètes des produits et des aspects culturels et l'historique de la zone</li> <li>5. Une stratégie de mise en œuvre d'activités sportives, artisanales et culturelles à Djebel Essarej a été développée</li> <li>6. La richesse naturelle de Djebel Essarej est identifiée et connue à l'échelle locale, régionale et nationale, une richesse protégée</li> </ol> </li> </ul>	

<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017 : 82%</b></li> <li>• <b>Ecart attendu-obtenu</b> : les résultats 2, 3,5 n'ont pas encore livré tous les produits attendus</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : 9 mois perdus à cause des problèmes de sécurité limitant l'accessibilité au Djebel, lourdeur administrative surtout de la part de l'administration forestière pour obtenir les autorisations nécessaires à l'exercice des activités</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : Une petite extension dans la durée du projet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : membres du bureau influents et de haut niveau, 2 postes salariés dans l'OSC, formés en matière de gouvernance et de gestion comptable, financés par la ville, Observatoire professionnalisé et pérennisé, 30 lanceurs d'alerte formés, plus de 1000 adultes et enfants sensibilisés</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10) : 10</b></li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : très forte performance et efficacité dans la réalisation malgré les difficultés rencontrés et des contraintes d'accessibilité à la zone du projet à cause des problèmes sécuritaire</li> <li>• <b>Impact</b> : important impact généré, valorisation et diversification des produits du terroir, meilleure connaissance des produits écotouristiques du site, intégration des populations locales et information sur la richesse naturelle de Djebel Esserj</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b><i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></b> L'OSC a besoin d'une petite assistance à l'organisation et elle sera très rapidement professionnalisée ; elle dispose d'une bonne capacité de mobilisation de financement en interne et en externe, importante reconnaissance locale, territoriale</p> <p><b><i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></b> Un important appui de la part du coordonnateur qui a permis à l'OSC de dépasser toutes les contraintes, de formuler des requêtes et d'améliorer la gestion et la mise en œuvre. Il a même facilité les contacts à l'OSC avec les partenaires gouvernementaux</p> <p><b><i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></b> Oui. Le financement et la nature de l'accompagnement, le PPIOSCAN a permis à notre OSC de faire un pas gigantesque vers l'atteinte de ses objectifs, il nous a permis même de recadrer notre mission afin de mieux intégrer l'axe de développement socioéconomique des populations locales parmi nos objectifs les plus stratégiques</p> <p><b><i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></b> Oui beaucoup en termes de moyens, membres actifs et activités, elle a été parrainée par un spécialiste bénévole dans l'aménagement des maisons d'hôtes</p> <p><b><i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></b> Très forte influence sur les autorités locales, régionales et même sur l'administration forestière. Plusieurs conventions ont été signées avec des partenaires (Tunisia ecotourism Network, les aventuriers Sfax, les scouts, maison culturelle Siliana, Makthar, DGF, l'éducation, la culture, les sports et la jeunesse et l'artisanat) malgré les difficultés liées aux cadres réglementaires et institutionnels dans le domaine forestier et de l'activité écotouristique</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : Valorisation de l'apport propre de l'OSC, changements des tableaux de suivi financiers pendant la mise en œuvre, conversion de la monnaie locale en euro</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Autonomie acquise, pas de problèmes de pérennité surtout que l'OSC vient de signer une convention avec l'opérateur téléphonique Orange pour la soutenir dans son projet ; très forte demande sur le produit écotouristique de Djebel Serj, très médiatisé et connu. Les projets initiés par l'OSC vont continuer à se développer et vont se consolider grâce à la forte demande sur le produit écotouristique de Djebel Essarj et au marketing territorial que l'association est en train de le faire à tous les niveaux et à travers ses partenaires, (maison d'hôte et à travers son réseau associatif très fonctionnel)</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : l'association est sur le réseau d'aventuriers SFAX, Béja et Siliana et est en train de contribuer à son élargissement pour qu'il couvre d'autres OSC nationales</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : Forte acceptabilité et appui total de la part de la population, surtout après l'intégration dans leurs activités de la valorisation de leurs produits de terroir ainsi que les écoliers dans les programmes d'éducation et de sensibilisation à l'environnement</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : énormes impacts socioéconomiques générés : produits du terroir développés et labellisé (artisanat, gastronomie, services de guidages, maison d'hôtes avec une très belle architectures et attrayantes. Le label <b>waschma siliana</b> a donné de la plus-value aux produits commercialisés à travers l'association et profitant à la population locale.</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : accessibilité au site à cause des problèmes de sécurité, lourdeur administrative</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Sidi Bouzitoun pour la nature et l'écotourisme</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-55 : Balisage du circuit Myrte-Lentisque en protégeant les plantes médicinales caractéristiques de la Kroumirie</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Protection de la nature, de l'environnement et promotion de l'écotourisme dans la région du Nord-Ouest</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : Bureau fondateurs de 5 personnes dont 3 actifs actuellement ; 30 adhérents (6 adhérents au démarrage du projet)</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Gouvernorat de Jendouba</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 7 000 euros : apports des projets (cotisations et adhésions des membres très faibles)</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : ENEA Allemagne, COSPE, CEFA Italie et petites subventions Slow Food,</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : promouvoir l'écotourisme dans le parc d'Elfaija en vue d'améliorer les conditions de vie et les sources de revenus des populations locales</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Ecotourisme, développement communautaire, éducation environnementale</li> <li>• <b>Montant</b> : 30 000 euros dont l'équivalent de 21.000 euros PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus-obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un circuit bien aménagé, accessible et essayé par des groupes de visiteurs</li> <li>2. Au moins 80 personnes du parc ont été formées et leurs produits de terroirs ont été valorisés durablement par l'activité écotouristique développée</li> <li>3. Un réseau entre intervenants a été mis en place et contribuant à la diminution des conflits</li> <li>4. Des produits naturels bien emballés, conditionnés et présentant des étiquettes d'utilisation</li> <li>5. Un site Web, des brochures, des guides ont été développés pour la sensibilisation des visiteurs</li> <li>6. Réduction de la pression des habitants sur les plantes</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats fin Mai</b> : 92 %</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : les 6 résultats prévus ont été atteints excepté un sous résultat se rapportant à la création d'un site Web,</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : l'OSC ne dispose pas d'une compétence en interne pour la gestion du site, elle préfère mettre en place une page web informant sur les activités à la place d'un site Web</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : sans objet</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 9</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Tous les produits prévus sous le projet ont été livrés à part le site Web</li> <li>• <b>Impact</b> : <u>très important</u> ; l'association est maintenant reconnue par l'administration forestière comme un important acteur contribuant au développement du Parc national ; parfaite collaboration avec les gestionnaires du parc, meilleure acceptabilité du projet par la population locale, qui commence à générer de réelles retombées économiques via l'organisation de l'activité écotouristique et à réduire la pression sur les RN du parc</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</b> Oui beaucoup dans la gestion et la conception des projets ; nombreux financements externes obtenus (ENEA Allemagne, COSPE, CEFA Italie et des petites subventions Slow Food) consolidant et complétant les activités réalisés dans le cadre du PPIOSCAN</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Accompagnement technique très satisfaisant et parfait, avec des modules de formation qui ont été choisis d'une manière concertée, un coordonnateur très disponible et engagé pour répondre à tous nos questions posées et pour nous aider à dépasser nos contraintes de mise en œuvre</p> <p><b>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis sur l'originalité du PPI-OSCAN ?</b> Oui.</p> <p><b>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> oui avec 30 adhérents, matériels pour randonnée ...</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b> Très forte collaboration et synergie avec l'administration du parc, respect mutuel, appui et échanges réguliers et très forte implication dans le projet pour une administration qui perçoit le projet comme une réponse à ses préoccupations</p>

<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : Toute les difficultés liées à la rédaction des rapports, le remplissage du formulaire du projet et à l'élaboration des états financiers du projet ont été dépassées grâce au soutien du CN</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Etre cogestionnaire avec l'administration forestière pour promouvoir le parc comme une importante destination écotouristique d'éducation environnementale, mettre à niveau et renforcer l'organisation interne de l'OSC, développer ses outils de gestion pour pouvoir répondre efficacement aux besoins futurs du développement du parc et pour consolider ses résultats obtenus dans le cadre du PPI-OSCAN, encore très fragiles</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : réseau ATTES , PINNA, RAYHANA et Sidi Bouzitoun</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : faible au départ, elle s'est améliorée nettement avec la mise en œuvre des activités du projet.</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : diversification et amélioration des sources de revenus pour environ 70 personnes dont 60 femmes</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : non</li> </ul>
---------------	---

<b>Nom OCS</b>	<b>AEDS Association environnement et Développement Soliman</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-56 : Sebkhha Soliman : Une destination favorable aux oiseaux et une richesse naturelle méconnue</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Contribution à la préservation de l'environnement mondial et au développement socioéconomique local à travers la conservation de Sebkhha Soliman, site clef pour la biodiversité, classé Ramsar en 2007 et ZICO en 1998</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : OSC fondée par 6 cadres instituteurs et enseignants ; le nombre d'adhérents est de 150 et augmente.</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : commune de Soliman et zones voisines,</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 2 200 euros en moyenne : cotisations, subventions des autorités locales (commune et gouvernorat)</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : ANPE, CEPF qui ont accordé des petites subventions pour des activités organisées dans le cadre des événements se rapportant à la conservation et à la biodiversité</li> <li>• <b>Attentes initiales dans le cadre du PPI-OSCAN</b> : Renforcement de capacité, connaissance des richesses et promotion de la sebkhha, développement de l'éducation environnemental ; à terme, maîtrise des rejets en coordination avec les industriels et développement d'activités génératrices de revenu pour les populations riveraines et les pêcheurs artisanaux</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, veille écologique, éducation à l'environnement</li> <li>• <b>Cout du projet et financement</b> : 37 482 €, dont 20 720 € PPI-OSCAN et 6 602 euros WWF</li> <li>• <b>Résultats attendus-obtenus</b> : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les membres de l'association locale sont formés en matière de conservation des zones humides, mis en œuvre avec l'appui du WWF</li> <li>2. Un formateur est formé et mis à la disposition de l'OSC pour la promotion de l'importance de la Sebkhha Soliman et implication des instituts de recherche dans la conservation du site.</li> <li>3. Des associations de la région et des représentants des autorités locales sont formés sur la thématique de conservation des zones humides afin de créer une force associative locale capable de mobiliser les acteurs locaux et la population</li> <li>4. Un protocole de suivi de la biodiversité est préparé, révisé et mis sur terrain par l'AEDS et ses partenaires :</li> <li>5. Une base de données actualisée est préparée et diffusée par l'AEDS et ses partenaires</li> <li>6. Un système de suivi et de contrôle des caractéristiques scientifiques des écosystèmes de la Sebkhha est mis en place pour pouvoir constamment évaluer les changements</li> <li>7. Promotion de l'importance de Sebkhha Soliman avec l'implication des instituts de recherche dans la conservation du site.</li> <li>8. Un programme d'éducation environnementale est préparé au profit des enfants afin de former une génération sensibilisée et consciente des enjeux de la conservation et de la biodiversité relatifs à la Sebkhha.</li> <li>9. Un programme de sensibilisation est préparé ciblant la population locale pour une meilleure appréciation de Sebkhha Soliman et son rôle écologique et économique</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats</b> : 103 %</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : le protocole de suivi reste à mettre en place sur le terrain</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : le système de suivi à mettre en place est beaucoup plus ambitieux que prévu initialement</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : sans objet</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Très important dans les domaines technique, scientifique, dans la mobilisation des partenaires et la communication avec l'environnement institutionnel et également dans le domaine de la gestion des projets</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10) : 10</b></li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Très forte performance dans la mise en œuvre et un niveau de réalisation très satisfaisant et dépassant même les prévisions</li> <li>• <b>Les impacts</b> : Relations et partenariats institutionnalisés par des conventions et des protocoles signés ; prise en charge des indemnités des animateurs des clubs verts par le Ministère de l'éducation ; forte appropriation par la recherche et implication très forte des acteurs territoriaux. Des changements sont visibles au niveau des comportements des parents d'élèves des 13 clubs verts créés et encadrés par l'OSC. Au niveau de l'OSC un recadrage de la stratégie et une réflexion sont entamés pour restructurer le Comité directeur et pour un meilleur partage des rôles entre les membres : AEDS est en train d'avancer vers sa professionnalisation</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</b>  Oui beaucoup d'améliorations. L'OSC est pleinement capable de mobiliser des financements, elle intervient sur un site d'intérêt élevé pour la biodiversité nationale et internationale. Le PPIOSCAN a contribué énormément à améliorer sa visibilité auprès des partenaires et bailleurs de fonds nationaux et internationaux.</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b>  L'OSC considère qu'elle a été très bien accompagnée techniquement et financièrement, les thèmes de formation ont été bien choisis et répondent parfaitement aux besoins d'une jeune association. Certains thèmes auraient dû venir plus tôt lors de la mise en œuvre du projet. La durée est juste suffisante, trois mois de plus permettraient au projet de réaliser toutes ces activités</p> <p><b>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</b> Oui parfaitement, il a répondu à toutes nos attentes, par son originalité et surtout son accompagnement et il nous a permis d'améliorer la conception de notre projet. En fait, c'est grâce à ce programme que notre OSC est arrivé à se positionner fortement dans son environnement socio-territorial et institutionnel.</p> <p><b>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> Oui, des moyens audiovisuels, jumelles, télescopes..., le nombre de membres actifs et d'adhérents a beaucoup augmenté et 8 nouveaux clubs verts ont été initiés. Plusieurs jeunes OSC locales ont été impliquées dans les programmes de formation et les activités organisées par l'AEDS</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b> D'importantes relations ont été établies avec les administrations ; le comité des zones humides instauré dans le cadre du projet AOO/CEPF a été élargi pour impliquer d'autres OSC et gestionnaires publics, sur proposition de l'AEDS, à laquelle a été confiée la coordination. Forte influence sur le conseil municipal concernant les décisions prises sur la sebkha, acceptation du Ministère de l'éducation de prendre en charge les indemnités des animateurs des clubs verts institués dans les écoles</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : les retards dans les décaissements, qui prennent beaucoup de temps (entre la validation des rapports et l'arrivée de l'argent aux comptes de l'AEDS l'opération peut prendre 4 mois et même plus</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Très forte demande sur les outils élaborés dans le cadre du projet, surtout le système de suivi scientifique de la part de l'ANPE et de la recherche ; les clubs verts sont actifs dans un cadre plus formalisé entre l'ANPE et le Ministère de l'éducation avec un encadrement assuré par l'AEDS, une demande écotouristique est en train d'émerger autour de la sebkha et des visites sont accompagnées et encadrées par l'OSC</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : Réseau CAPBON National des OSC environnementales, réseau terre mer de l'ATEA</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : Bonne acceptabilité, malgré des réticences au départ,</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : Deux prestataires de services dans le circuit écotouristique de la sebkha, encadrés par l'AEDS</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : Réticence initiale des autorités ; les importants résultats atteints dans le cadre du projet restent encore fragiles et nécessitent de la consolidation</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association PINNA pour le développement et la promotion de l'écotourisme (APDPE)</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-80 : ECOMEL : sentier sous-marin pédagogique de la baie de Melloula/Tabarka</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Promouvoir l'écotourisme et l'éducation à l'environnement marin et côtier ainsi que le travail et la recherche scientifique</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 30 - un bureau fondateur de 5 personnes</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2013</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Tout le territoire national</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : Environ 800 euros</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisations des adhérents, frais d'adhésion, organisation des petits évènements</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : UE, Ambassade des Etats unis, Ambassade du suède, ISCD</li> <li>• <b>Autres initiatives/projets réalisés par l'association courant la durée du projet</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ISCD MENA 2014 : (renforcement de capacité)</li> <li>○ Accréditation EUROMED pour le service volontaire euro-méditerranéen, qui permet à l'association de recevoir des volontaires à court et long terme ; l'association s'est mise en réseau avec d'autres associations et experts au niveau méditerranéen</li> <li>○ Formation en utilisation du sport comme outil éducatif (Programme ERASMUS+ pour les travailleurs de Jeunesse)</li> </ul> </li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Concrétiser l'idée d'un projet de sentier sous-marin à Melloula, puis aujourd'hui réseautage des circuits ATTES, Sidi Bouzitoun, PINNA aménagés dans le cadre du PPIOSCAN reliant Tabarka, Ain Draham et El Fajja du Gouvernorat de Jendouba</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPIOSCAN</b> : Education environnementale, conservation de la biodiversité</li> <li>• <b>Coût et financement du projet</b> : 44 590 euros, dont 29 800 PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Connaissance scientifique, technique, gestion financière et comptable ; la formation en gestion financière et comptable devrait venir dès le démarrage du projet,</li> <li>• <b>Résultats attendus-obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation de médiateurs scientifiques milieu marin méditerranéen</li> <li>2. Création du premier Sentier sous-marin en Tunisie</li> <li>3. Organisation du concours national de photographie sous-marine</li> <li>4. Le patrimoine naturel est valorisé par des activités de tourisme durable</li> <li>5. Création d'activités génératrices de revenus pour la population du village</li> <li>6. Etude de définition du public cible et des critères d'accès à l'activité du sentier sous-marin</li> <li>7. la mise en œuvre d'un espace d'éducation environnementale côtier et marin : Des espaces ont été initiés au niveau des écoles</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats Fin Mai 2017</b> : 87%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : R1 dépassé, R3 n'est pas atteint, R2, R4, R5 et R6 sont totalement atteints ou à un niveau avancé par rapport à l'objectif</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : dûs aux contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre, ils seront comblés pendant l'été de 2007</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : uniquement quelques écarts seront comblés ; l'OSC agit depuis Tunis, ne dispose pas de local ni d'un représentant sur site, réticence et faible collaboration des institutions publiques les plus concernées faute d'un cadre réglementaire pour ce type d'activité</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> extension du projet de deux mois</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : Oui sur la base d'une bonne préparation et organisation à la mise en œuvre concernant le concours national de la photographie sous-marine</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : bureau très actif et dynamique, membres formés en gestion financière et comptable, en suivi évaluation et planification stratégique ; une réflexion est engagée pour recadrer les objectifs et l'organisation interne du fait du projet</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 7</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : quelques produits pas été encore livrés, comme la création d'un GIE régional spécialisé en écotourisme, la convention de partenariat entre le gestionnaire du site et un club de plongée local pour le suivi scientifique et la gestion du sentier sous-marin, l'intégration de la visite dans les programmes scolaires reportée à l'année prochaine, la mise en exposition des photos sous-marine ...</li> <li>• <b>Impact</b> : Un début de reconnaissance de cette initiative ; l'impact espéré est loin d'être atteint pour le moment, mais parution dans des magazines, reconnaissance du projet et sélection comme initiative de « success story », réseautage avec l'association ATTES Bouzitoun, et proposition d'un projet collaboratif intégrant trois circuits gérés par les trois associations en répondant à l'appel du PISSCA</li> </ul>

<b>Questions évaluatives projet</b>	<b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Oui, dans la conception et la gestion des projets, grâce au PPIOSCAN ; d'autres programmes sont intéressés et apportent un appui à l'association, comme Euroemed, Erasmus plus et un programme appuyé par les Etats-Unis. Association bien connectée aux appels à projets et aux programmes d'appui aux OSC
	<b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ? Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous »</b> Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN Accompagnement technique satisfaisant, malgré le besoin ressenti en matière de renforcement des capacités dans les techniques de communication avec les riverains et les populations locales
	<b>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</b> Le PPIOSCAN a bien répondu aux besoins et attentes de l'OSC aussi bien dans le financement que dans l'accompagnement technique d'où l'originalité de ce programme
	<b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> Oui en termes d'équipement (tente, palmes appareils photos), d'intégration aux réseaux nationaux et internationaux – réseau terre mer, BlueMed et 10YFPST initiative des états unis, collaboration avec d'autres clubs et associations ; certains membres devenant très actifs et très dynamiques
	<b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b> Bien que l'association ait été bien accueillie par l'administration locale, son influence sur les politiques reste faible et non significative à ce stade et butte sur la question des autorisations et de la reconnaissance légale de la gestion des sentiers sous-marins
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> seul la contrainte relative à la mobilisation des tranches de financements a été soulevée.</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité :</b> Le produit sentier nécessite une appropriation locale, il est tributaire du cadre institutionnel et réglementaire encore inexistant. Il sera pérennisé dans le cadre de la création d'un club de plongée qui se chargera de sa valorisation avec l'appui de l'OSC</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> Réseau PINNA, ATTES, SBZ visant l'intégration de trois circuits écotouristiques</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> au départ, très grande réticence de la part des populations locales pour une région encore dominée par la paysannerie et qui s'approprient très fortement de leur territoire ; actuellement la situation s'est nettement améliorée avec l'implication des acteurs locaux dans le projet comme des pêcheurs et des prestataires de services</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> Oui, les pêcheurs qui louent leurs bateaux pour le transport des visiteurs, gastronomie locale...</li> <li>• <b>Contraintes externes :</b> activité des lobbies de la construction. Obtention des autorisations pour l'aménagement du circuit qui a nécessité l'organisation de beaucoup de lobbying auprès des autorités ; l'inexistence d'un cadre formel et institutionnel organisant ce type d'activités,</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association locale de développement intégré et durable des zones Dmaïen – Cap Négro – Nefza (ALDID)</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-94 : Promotion de l'Élevage Apicole BIO dans le Parc National Cap Négro – Dmaïen-Chitana</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet :</b> Amélioration des conditions de vie de la population locale par la création de projets intégrés pour les hommes et les femmes dans la zone du Parc National Cap Négro / Dmaïen visant à réduire la pression anthropique sur les ressources naturelles et à conserver la biodiversité</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents :</b> Bureau composé de 4 membres, renouvelé en 2016 suite à une assemblée extraordinaire, 67 adhérents actuellement, dont les 20 bénéficiaires des projets apicoles du PPIOSCAN</li> <li>• <b>Année de création :</b> 2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action :</b> Parc national Cap négro Dmaïen Chitana</li> <li>• <b>Budget annuel :</b> Environ 100 euros par an, cotisations des adhérents</li> <li>• <b>Autres bailleurs de fonds :</b> Non, mais l'ALDID a contribué à la mise en œuvre de certaines activités des projets mis en œuvre par le WWF (formation des pêcheurs artisanaux, installation et aménagement des haltes écotouristiques)</li> <li>• <b>Attentes initiales :</b> Développement de l'apiculture biologique à plus haute valeur ajoutée, la promotion des produits du terroir et la valorisation écotouristique, dans une perspective de cogestion du parc avec l'administration forestière</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPIOSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, aires protégées marines et terrestre, développement communautaire</li> <li>• <b>Coût et financement du projet</b> : 46 695 euros dont 29 419 euros PPIOSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus-obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le nombre des délits sur le domaine forestier au niveau du parc a été réduit</li> <li>2. Bonne perception et acceptabilité de l'idée du Parc National Cap Nego - Majen Chitana</li> <li>3. Amélioration des revenus et du niveau de vie des habitants de la région</li> <li>4. Promotion de l'Apiculture BIO</li> <li>5. Consolidation de la plateforme écotouristique entre ONG et GDAs du parc</li> </ol> </li> </ul>
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écarts attendu-obtenus</b> : A la date de l'évaluation, presque aucun résultat attendu n'est atteint</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis bénéficiaires)</b> : difficulté d'obtention d'une autorisation de la part de l'administration forestière pour pouvoir installer les ruchers dans le périmètre du parc et pour pouvoir aménager la maison du miel Biologique, qui servira comme espace pour organiser les formations et l'encadrement des apiculteurs dans la conduite du rucher biologique</li> <li>• <b>Causes des écarts (avis évaluateurs)</b>, démarche non concertée entreprise par l'ALDID avec ses partenaires GDA, contribution financière demandée par l'ALDID aux bénéficiaires (20% du cout des projets apicoles) très surdimensionnée par rapport à la capacité financière des catégories cible, contribuant à leur exclusion et générant un mécontentement au niveau de l'un des GDA le plus concerné. Sous-estimation des procédures et des délais que nécessitent le passage d'un miel conventionnel à un miel biologique. Contraintes organisationnelles au niveau de l'ALDID</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaires)</b>, accorder encore une année complémentaire</li> <li>• <b>Moyen de réduire les écarts (avis évaluateurs)</b> : difficile dans le contexte actuel</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Oui, grâce au projet, l'ALDID dispose de ses propres formateurs en apiculture biologique et conventionnelle ; ses capacités en matière de gestion des projets ont été renforcées (gestion financière et comptable, élaboration des rapports techniques)</li> <li>• <b>Evaluation de l'efficacité</b> : 2/10</li> <li>• <b>Motifs note efficacité</b> : Faibles réalisations, à part l'organisation de quelques modules de formations en apiculture</li> <li>• <b>Impact</b> : Pas d'impacts positifs générés,</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes ?</b> Oui, surtout en matière de gestion financière et comptable. Pour tout ce qui est recherche et obtention des financements externes, l'association a élargi ses relations à d'autres bailleurs de fonds dont la GIZ qui a impliqué L'ALDID dans des événements organisés sur l'écotourisme</p> <p><b>Les modalités d'accompagnement de l'OSC (durée et montant des financements, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b> Durée du projet acceptable, l'accompagnement était excellent vue la disponibilité du coordonnateur, la seule contrainte étant la lenteur dans l'approbation des rapports financiers et techniques faisant perdre au projet une campagne agricole</p> <p><b>Le PPIOSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui va « vers vous » Quelle est à votre avis l'originalité du PPIOSCAN :</b> L'écoute et le suivi rapproché, la souplesse, le renforcement des capacités internes et l'échange entre les associations du même programme</p> <p><b>Votre association s'est-elle développée (moyens, appui, membres, activités) est à telle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> L'ALDID s'est dotée d'un matériel informatique, elle sera équipée d'un matériel apicole à usage communautaire très prochainement</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec l'administration, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? comment ?</b> L'ALDID a éprouvé des difficultés dans la promotion des partenariats prévus avec l'administration forestière, la direction de l'agriculture biologique et le CRDA qui préfèrent, d'après l'OSC, collaborer directement avec les GDA</p>
<b>Autres</b>	<p><b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPIOSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> Non</p> <p><b>Perspectives de pérennité :</b> incertaines</p> <p><b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> projet de collaboration avec l'ATTES du PPIOSCAN, qui a obtenu un financement de l'ambassade d'Allemagne pour la collecte, le conditionnement et la vente des produits du terroir</p> <p><b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> Difficile, surtout avec les GDA</p> <p><b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> ?</p> <p><b>Reconnaissance et collaboration avec l'administration :</b> faible</p> <p><b>Contraintes externes :</b> Réponse non obtenue de la part de la direction de l'agriculture biologique</p>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association féminine pour la pêche des palourdes et le développement (AFPD)</b>
<b>Titre projet</b>	<b>TUN-103 : La communauté locale de Ghraiba, acteur de la préservation de la biodiversité marine des Réserves Naturelles des Iles Kneiss</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Amélioration des conditions de vie des femmes cueilleuses de palourdes, qui vivent dans des conditions difficiles</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : AFPD est une association féminine fondée par 7 femmes, essaimée et parrainé par l'ACG ; les adhérents en 2017 sont au nombre de 60, toutes des femmes dont plusieurs cueilleuses de palourdes.</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2013</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : La réserve des îles Kneiss (délégation de Ghraiba), élargie à d'autres zones de production de palourdes dans la région de Sfax sud</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : très limité, juste les cotisations,</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisations</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : Non, excepté que l'AFPD est impliquée dans la mise en œuvre des projets de l'ACG dont celui sur un financement FAO visant la mise en place et l'organisation de la chaîne de valeur palourde</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Soutenir les femmes cueilleuses des palourdes dans le renforcement de leurs pouvoirs de négociation auprès des autres opérateurs dont les intermédiaires et promouvoir la gestion durable de cette espèce</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : la conscientisation des femmes cueilleuses de palourdes de la richesse et de la biodiversité de leur région pour qu'elles participent à sa protection et à sa valorisation durable, le renforcement des capacités des femmes et des pêcheurs pour une valorisation et gestion plus durable, la préservation de la biodiversité en luttant contre la pêche illégale</li> <li>• <b>Montant</b> : 22325 euros dont 15975 apports UICN, la partie restante est un cofinancement apporté en nature</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Environ 400 femmes cueilleuses de palourdes et pêcheurs sont sensibilisées sur l'importance de la conservation de la biodiversité marine de leur région</li> <li>2. 40 femmes maîtrisent de nouvelles techniques d'amélioration de la production des palourdes. Réalisé 30 % avec la participation de 11 femmes uniquement sur les 40 prévues</li> <li>3. 40 femmes pratiquent la cueillette durable des palourdes</li> <li>4. Les espèces marines sont protégées contre la pêche illégale</li> <li>5. 60 pêcheurs pratiquent la pêche légale, contribuent à la conservation des espèces marines</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats fin Mai</b> : Estimé à 35 %</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : Manque d'engagement des femmes à cause de la pression exercée par des opérateurs très influents (les intermédiaires) ; difficulté rencontrée dans la mobilisation des autres acteurs publics clés comme les gardes pêche ; indisponibilité des femmes, continuellement occupées par la cueillette</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : les intermédiaires locaux, qui sont très influents, l'absence de contrôle de la part des acteurs publics</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : idem, enjeux socioéconomique très important et non prise en considération de la forte influence de certains acteurs clés lors de la formulation du projet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : un projet compliqué vue les enjeux, il demande plus de compétences, de moyens et de temps</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Par le PPIOSCAN, l'AFPD se sent plus capable d'œuvrer seule dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, sans le parrainage de l'ACG</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 4</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Sous-estimation et non prise en considération de la complexité du projet lors de la formulation</li> <li>• <b>Impact</b> : Encore faibles et pas encore très perceptibles</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b><i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></b>  Oui, les formations reçues et la qualité de l'accompagnement technique ont fortement augmenté la capacité de l'AFPD dans la gestion et la conception des projets. L'AFPD se sent maintenant capable de mobiliser des financements sans l'appui de l'ACG ; elle vient de répondre à deux appels à propositions</p> <p><b><i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></b>  Un accompagnement technique et financier très satisfaisant, répondant parfaitement aux attentes et qui a contribué à faciliter la mise en œuvre du projet. Durée et montant auraient pu être suffisants sans les retards de décaissement</p> <p><b><i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></b>  C'est un programme qui est venu consolider/renforcer l'effort déjà entrepris avec l'ACG au niveau de la zone et avec le même groupe cible (les femmes cueilleuses de palourdes) et dont l'AFPD</p>

	<p>a pris la relève. Ce programme est venu à temps puisqu'il renforce l'AFPD dans sa mission et ses objectifs</p> <p><b>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b> l'AFPD est arrivée à 60 adhérents dont la majorité sont des femmes cueilleuses de palourde ; ces dernières sont convaincues de l'idée du projet et plus conscientes de leur situation et de la situation du secteur ; les activités et la présence sur le terrain de l'AFPD ont été renforcées</p> <p><b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b> Avant le projet, l'AFPD était une association méconnue ; grâce au projet elle dispose maintenant de relations avec des journalistes de niveau local, régional et national et de collaborations avec d'autres acteurs importants comme l'INSTM, le CRDA, l'UTAP, la DGPA, les chercheurs, les autorités locale et régionale. Une feuille de route politique prévoyant la mise en place d'une instance de gestion participative de la filière de la palourde a été élaborée dans le cadre d'un atelier multi acteurs organisé par l'AFPD. Pour la faire aboutir, l'AFPD a organisé des actions de plaidoyer dans les médias et auprès de personnes influentes et a présenté la feuille au cabinet du Ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> pas de difficultés concernant les procédures, l'originalité du PPIOSCAN par rapport aux autres programmes étant la mise en place d'un coordonnateur qui a beaucoup facilité la mise en œuvre</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité :</b> Oui, le PPIOSCAN est intervenu dans le cadre d'un programme qui cible le développement durable et équitable de cette filière depuis des années et qui continue avec l'appui de la FAO et du PNUD</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> avec les autres associations du PPIOSCAN</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> meilleure acceptabilité surtout au niveau des groupes de femmes cueilleuses et auprès des autres acteurs institutionnels et gouvernementaux</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> augmentation du prix de vente de la palourde au niveau des femmes cueilleuses qui est passé du simple au triple avec l'intervention de l'association</li> <li>• <b>Contraintes externes :</b> les intermédiaires qui étaient hermétiques et dont l'influence est encore très forte sur les femmes</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association Nord-Plaisance de développement et de protection de l'environnement</b>
<b>Titre projet</b>	<b>MAR-08 : Valorisation des plantes aromatiques et médicinales et maintien de leur biodiversité</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet :</b> Développement de la vallée de Wislane et préservation de son cadre actuel</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents :</b> 83 dont 25 agriculteurs</li> <li>• <b>Année de création :</b> 2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action :</b> vallée (vallon) de Wislane</li> <li>• <b>Budget annuel :</b> lié aux projet, puis aux futurs tarif d'entrée au jardin botanique de plantes aromatiques</li> <li>• <b>Sources de financement :</b> cotisations (20 €/membre), futurs tickets d'entrée au jardin botanique</li> <li>• <b>Autres bailleurs :</b> CIRAD (500 € + étude agriculture périurbaine)</li> <li>• <b>Attentes initiales :</b> sauver le vallon de l'urbanisation, redynamiser l'agriculture périurbaine</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN :</b> Développement communautaire</li> <li>• <b>Montant :</b> 42 944 €, dont 29 388 Euros PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plantes aromatiques et médicinales spontanées en voie de disparition mises en exergue</li> <li>○ les bénéficiaires du projet sont sensibilisés et engagés pour le respect du milieu naturel</li> <li>○ Au moins cinq cents citoyens (adultes et enfants) ont visité la zone en tant qu'espace naturel préservé</li> <li>○ la totalité des bénéficiaires (25) produisent les PAM en mode agro écologique à moyen terme dont 50 % au terme du projet</li> <li>○ Revenus des bénéficiaires du projet sont améliorés du fait du développement de la culture des PAM et leur transformation</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017 :</b> 45%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu :</b> Le jardin n'est pas terminé et n'a reçu qu'un nombre limité de visiteurs (R3). Seuls 4 à 5 agriculteurs vendent des PAM (R4). L'équipement de distillation est en attente du versement de la tranche 3 (R5)</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire) :</b> attente versement des fonds par l'UICN. Délais d'exécution très courts. Absence de soutien de la commune de Mekkès</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur) :</b> Soupçons de gestion médiocre, avec implication limitée des membres</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis bénéficiaire) : versement de la troisième tranche du financement PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : Aucun. Projet d'un intérêt limité dans sa conception, mené de manière très moyenne et avec de faibles perspectives d'impact</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : limitée, seuls 4-5 agriculteurs étant passés à la culture des PAM</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10) : 2</b></li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Faible envergure territoriale du projet, peu de bénéficiaires, pas de synergies avec les institutions</li> <li>• <b>Impact</b> : <u>très limité</u>. Jardin peu attrayant ; les PAM n'étaient pas des espèces en danger ; peu d'agriculteurs ont changé leurs pratiques ; absence de synergie avec les institutions municipales et régionales. Le faible intérêt du projet pouvait être diagnostiqué dès le stade de l'instruction, la fiche projet révélant déjà des faiblesses certaines.</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><b>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</b></p> <p>Non. Potentiel d'action concentré sur le président. Peut-être à terme, perspective de vente d'essence de PAM.</p>
	<p>• <b>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</b></p> <p>Oui, mais ne s'est pas exprimé à ce sujet</p>
	<p>• <b>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</b></p> <p>Oui.</p>
	<p>• <b>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</b></p> <p>Le nombre d'adhérents a augmenté (83), mais l'OSC n'a pas essaimé.</p>
	<p>• <b>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</b></p> <p>Pas d'aide des partenaires publics et commune de Meknès pas intéressée.</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : les délais de versement des tranches imposent à chaque fois un arrêt des dépenses pendant 3 mois.</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : vente des tickets d'entrée au jardin des PAM ? Adoption par certains agriculteurs de la culture et de la distillation de PAM ?</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : Non</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : difficile à évaluer réellement. Soupçon de concentration des acquis (production de PAM) sur un nombre limité d'agriculteurs, dont le président.</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : actuellement 4 ou 5</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : absence d'appuis institutionnels</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Réseau des associations Khnifiss</b>
<b>Titre projet</b>	<b>MAR-24 : Conservation de la lagune de Khnifiss par le développement de l'écotourisme</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Contribuer à la valorisation et à la conservation de la biodiversité de la lagune de Khnifiss par le développement de l'écotourisme dans le Parc national de Khnifiss</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 9 associations et coopératives, environ 120 personnes</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : lagune de Khnifiss (6 000 ha) et plus largement le Parc national de Khnifiss (180 000 ha)</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : environ 3 000 €</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : auberge (420 €/j en pension complète), cotisations (20 €/membre), subvention commune (500 à 1 000 €/an)</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : Réponse à appel à projet de l'ambassade de France envisagée, exploration possibilités CEPF</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : protection de la biodiversité, sensibilisation, création d'emplois au village d'Akhfennir</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, Ecotourisme</li> <li>• <b>Montant</b> : 39 047 euros, dont 27 047 Euros PPI-OSCAN</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Parc national de Khenifiss dispose de sa carte écotouristique, principalement celle de la lagune de Khenifiss, qui sert d'orientation pour les randonnées écotouristiques</li> <li>○ Les circuits de randonnées sont balisés et connu par les pêcheurs, les randonneurs et les utilisateurs de lagune de Khnifiss.</li> <li>○ Au moins un local des habitants locaux et converti en structure d'accueil écologique pour servir d'infrastructure de développement de l'écotourisme du parc national de Khnifiss</li> <li>○ La région d'Akhfennir dispose d'un schéma sommaire de développement de l'écotourisme du Parc National de Khenifiss, validé par les autorités compétentes de la région.</li> <li>○ Les acteurs locaux sont informés, sensibilisés et leur capacité est renforcée en matière de valorisation écotouristique du Parc National de Khnifiss.</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017 :</b> 108%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu :</b> résultats atteints, résultat 5 largement dépassé (41 personnes bénéficient d'une augmentation de leur revenu en lien avec l'écotourisme). Création de 9 associations et coopératives satellites</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire) :</b> pas d'écart. Appui du HCEFLCD, de la commune et du gouverneur</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur) :</b> projet bien dimensionné initialement. Gestion rigoureuse et engagement du président, presque à plein temps</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire) :</b> sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur) :</b> sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités :</b> Environ 100 personnes ont bénéficié de sessions de renforcement de leur capacité. Le président a acquis la capacité de préparer des dossiers de demande de subventions</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10) :</b> 10</li> <li>• <b>Motifs note efficience :</b> Projet parfaitement maitrisé, soutenu par les institutions locales, représentatif de la synergie qui peut s'établir entre la société civile et les Parcs nationaux pour améliorer l'efficacité des politiques de conservation et surtout valoriser la biodiversité au profit des populations riveraines.</li> <li>• <b>Impact :</b> <u>très important régionalement</u> ; l'association entraîne le HCEFLCD, la commune et la province dans une logique de cogestion, dans une région où les ressources sont particulièrement limitées. Le président de l'OSC est membre du Comité Consultatif régional sur les projets de développement durable et va devenir le coordinateur régional pour Dakhla (45 associations) de l'Alliance Marocaine pour l'environnement et le développement durable. Perspectives de développement importantes avec d'une par l'ouverture prochaine de la ligne maritime Canaries-Tarfaya, qui drainera de nombreux touristes et d'autre part, la création de circuits de méharée saharienne vers l'intérieur des terres.</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i> En dehors du PPI OSCAN, l'association s'est limitée jusqu'à présent à des petites subventions de la commune. Elle répondra à l'appel à projets lancé en juin par l'Ambassade de France et envisage de présenter un projet en 2018 au CEPF. Même si aucun financement externe n'est obtenu, les activités de l'association perdureront grâce aux recettes de l'auberge associative.</li> <li>• <i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i> Oui, totalement, grâce à la nature de sa mission, à sa compétence et à sa disponibilité</li> <li>• <i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i> Oui. La méthode et la qualité de l'accompagnement des OSC pour l'appel à projet comme pour la mise en œuvre sont hautement appréciées et ont constitué le facteur clé de réussite</li> <li>• <i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i> Le Réseau association Khnifiss compte actuellement environ 120 membres sur la commune d'Akhfennir, répartis en 9 coopératives et associations thématiques (accompagnateurs, transporteurs, pêcheurs, femmes, produits du terroir, etc.) créées au cours des deux années du projet.</li> <li>• <i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i> Le Réseau et son président sont en train d'acquérir une dimension et un impact régionaux, son président étant membre du tout récent Comité consultatif régional sur les projets de développement durable et sur le point de coordonner l'antenne régionale de l'Alliance Marocaine pour l'environnement et le développement durable, regroupant 45 OSC. La collaboration avec le HCEFLCD est remarquable et préfigure un modèle de parc national à la marocaine, cogéré grâce à une alliance entre la conservation et le développement d'activités non destructrices de la biodiversité.</li> </ul>

<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : pas de difficultés signalées</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : l'association peut poursuivre ses activités sans nouvelles subventions, mais la poursuite de ses objectifs (renforcement de la protection de la lagune, ouverture de circuits sahariens) exigera l'obtention de nouveaux financements. Un risque : la vie du réseau repose presque uniquement sur l'activité du président, ce qui constitue un facteur de fragilité.</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : outre les associations et coopératives du Réseau, le Réseau Khnifiss pourra servir de modèle autres associations régionales</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : totale adhésion, en raison du nombre de bénéficiaires</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : 41 personnes tirent un complément de revenu de l'activité du Réseau. Perspectives de développement importantes avec liaison maritime avec Las Palmas et circuit saharien. Dans une région où les ressources naturelles se limitent presque uniquement à la pêche, le développement des activités du Parc national ouvre des perspectives économiques de première importance.</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : pénurie de nouveaux financements pour activités d'aménagement du Parc national. Faiblesse de l'équipe du parc national (2 cadres, 12 gardes).</li> </ul>
---------------	--

<b>Nom OCS</b>	<b>Association Ifker pour l'éducation à l'environnement et le développement durable</b>
<b>Titre projet</b>	<b>MAR-33 : Mise en place d'une dynamique d'éducation à l'environnement et développement durable dans les communes rurales du Cercle du Zerhoun – Meknès</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Vulgarisation des bonnes pratiques de préservation de l'environnement et de développement durable à travers l'accompagnement des initiatives de développement local et territorial dans le contexte de la solidarité internationale</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 10</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2014</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Moulay-Idriss, montagne du Zerhoun et 5 villages périphériques</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : variable, capacité à lever des fonds, travaillent sur projets</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisations (20 €/membre), différents projets (ministère de l'agriculture, Fonds de la promotion et de l'emploi des jeunes, projet agriculture vivrière Région, projet droit des femmes USAid, etc...)</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : ont déposé plusieurs projets, dont programme de micro-financement du GEF</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Impulser un élan en faveur du développement de la zone du Jebel Zarhoun, par l'éducation à l'environnement, le développement local et l'écotourisme</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, Aires protégées, Ecotourisme, Développement communautaire, Ecosystèmes d'eau douce</li> <li>• <b>Montant</b> : 61 000 € dont 27 000 Euros PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le territoire est une destination pour l'Education environnementale</li> <li>○ Plusieurs entités d'hébergement et d'activité éco-touristique émergent</li> <li>○ Une pépinière expérimentale des plantes aromatiques et médicinales sur le Zerhoun ainsi qu'une unité de conditionnement et de commercialisation des PAM sont créées</li> <li>○ Les produits locaux sont valorisés (produits de terroir, artisanat,...)</li> <li>○ Les jeunes ruraux maîtrisent les techniques de conduite de l'apiculture.</li> <li>○ Les acteurs sont mieux organisés pour commercialiser leurs produits</li> <li>○ Des formations sont réalisées au profit des jeunes ruraux sur les métiers de taille de l'olivier</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017</b> : 58%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : L'offre écotouristique est créée (4 circuits balisés), mais l'activité n'a pas démarré (R2). L'unité de conditionnement des PAM n'a pas pu être réalisée en raison de difficultés financière liées à l'échec du forage (R3). Les produits locaux n'ont pas pu être valorisés (R4). La formation apiculture n'a pas rencontré le même succès que celle sur le taille de l'olivier (R5). L'organisation des acteurs a fait l'objet d'un diagnostic, un GIE a été créé, mais la valorisation n'est pas encore effective (R6).</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : Les résultats vont être améliorés dans les mois qui viennent. Défaut d'évaluation lors de la conception du projet</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : Ambition très forte et pertinente au départ, mais résultats attendus trop ambitieux pour le budget et surtout pour la durée de mise en œuvre du projet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : poursuit la mise en œuvre dans le cadre d'autres</li> </ul>

	<p>projets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : idem, car projet pertinent et prometteur</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : bureau de l'association de haut niveau, 60 jeunes formés aux métiers de l'agriculture, 2 coopératives de service et de valorisation des produits créés, 4 clubs environnement créés (160 personnes), 32 séances de sensibilisation (200 élèves touchés, 2 collègues et 6 écoles primaires)</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 8</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Projet foisonnant, bien maîtrisé, soutenu par les institutions locales, mais inachevé au moment de l'évaluation.</li> <li>• <b>Impact</b> : <u>important concernant le développement du jebel Zerhoun</u> ; l'association a rapidement été repérée par les principales institutions. Elle est actuellement reconnue et aidée par les institutions et a une convention cadre avec la direction régionale de l'agriculture, avec le HCEFLCD (en cours) et avec la Direction régionale du ministère de l'Education nationale. Elle reçoit régulièrement des demandes d'appui d'autres associations et envisage de les associer dans le cadre d'une fédération nationale (8 OSC similaires au Maroc), avec l'objectif de mettre en œuvre un pladoyer en faveur de l'application des politiques nationales sectorielles dans les régions. Ont également lancé une démarche collective d'attribution du statut de Parc Naturel au SIBE jebel Zerhoun. De manière générale, potentiel élevé d'impact sur la mise en œuvre des politiques nationales de développement</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></li> </ul> <p>Forte reconnaissance régionale et forte capacité d'élaboration de demandes de financement. Nombreux dossiers en cours d'instruction. Durabilité et amélioration des acquis hautement probables</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></li> </ul> <p>Oui, totalement, grâce à la nature de sa mission, à sa compétence et à sa disponibilité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></li> </ul> <p>Oui. La méthode et la qualité de l'accompagnement des OSC pour l'appel à projet comme pour la mise en œuvre sont hautement appréciées et ont constitué un facteur clé de réussite</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></li> </ul> <p>Développement de la capacité à obtenir de nouveaux financements. Reconnaissance des institutions locales et régionales. Perspectives de réseau national des OSC de développement</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></li> </ul> <p>Appui du HCEFLCD et des directions régionales de l'agriculture et de l'éducation nationale. Catalyse l'application des politiques publiques nationales dans la région.</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : pas de difficultés signalées</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : l'association poursuivra ses activités grâce à de nouveaux financements, obtenus ou sur le point de l'être. Une fragilité à terme : le faible nombre de membres, toutefois en augmentation et la concentration des compétences sur peu d'individus.</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : appui à d'autres OSC locales. Mise en réseau nationale en cours</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : totale adhésion, en raison des progrès obtenus ou à venir (taille des oliviers, meilleure commercialisation des produits, gestion de l'eau et du bassin versant), malgré des difficultés à mobiliser les jeunes sur l'apiculture.</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : impact diffus sur l'ensemble du tissu agricole des communes, impossible à quantifier à ce stade, car la mise en application est encore incomplète. Forte synergie avec les politiques agricoles locales (plantation d'oliviers à grande échelle). Développement à venir de l'écotourisme et des hébergements.</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : faibles.</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Fédération Marocaine de Pêche de Loisir (FMPL)</b>
<b>Titre projet</b>	<b>MAR-36 : La pêche écologique au service de l'écotourisme et de la préservation de la biodiversité du lac d'Aguemguem</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : développement d'une pêche écologique qui ne met pas en péril les espèces et ressources piscicoles</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 52 associations membres</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2013</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : lac de retenue d'Aguemguem</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 3 000 Euros, appelé à se développer par extension de la saison de pêche et montée en gamme.</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : droits de pêche</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : financement initial indirect dans le cadre d'un projet CEPF obtenu par l'Association Marocaine pour l'Ecotourisme et le Protection de la Nature. Ont l'intention de solliciter INTH et autres bailleurs. Négocient une subvention annuelle du HCEFLCD.</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : mise au point d'un modèle de gestion écologique d'un site de pêche amodié et reconnaissance en tant que partenaire par l'administration</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, Espèces endémiques et menacées, Ecotourisme</li> <li>• <b>Montant</b> : 41 619 € dont 28 190 Euros PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La FMPL dispose officiellement d'un plan d'eau amodié</li> <li>○ Les infrastructures d'accueil et de gestion du lac d'Aguemguem sont réalisées</li> <li>○ La gestion du plan d'eau est assurée par le FMPL et l'impact sur la ressource piscicole est positif et palpable</li> <li>○ Au moins 5 associations ont suivi le modèle de la FMPL dans le gestion déléguée de plans d'eau et les ressources piscicoles sont mieux exploitées et protégées</li> <li>○ Les différents modes de pêche spécifiques au plan d'eau de la FMPL sont arrêtés et promus au sein des groupes cibles</li> <li>○ La population riveraine du lac d'Aguemguem bénéficie des retombées économiques du plan d'eau</li> <li>○ Le projet fait partie de l'offre écotouristique de la région et est inséré dans le plan de tourisme régional</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017</b> : 70%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : résultats 6 partiellement atteint, résultats 4 et 7 non atteints</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : durée d'activité du projet trop réduite pour atteindre les objectifs institutionnels 4 et 7, qui seront néanmoins atteints rapidement après clôture du projet</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : durée trop faible pour atteindre la totalité des objectifs institutionnels</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : besoin d'un délai supplémentaire</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : id + opportunité d'appui d'une nouvelle subvention (PPI ou autre), compte tenu du rôle fédérateur de la FMPL au niveau national et de la qualité et des perspectives du partenariat que la FMPL a su instaurer avec le HCEFLCD.</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : La FMPL a bénéficié de 8 sessions de formations considérées comme très efficaces et adaptées.</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 9</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Impact majeur sur le secteur de la pêche de loisir en milieu continental, mais les résultats attendus n'ont pas été obtenus en totalité sur la durée du projet</li> <li>• <b>Impact</b> : <u>très important</u>, car la FMPL fédère 52 association, diffuse le concept de pêche écologique dans tout le pays et se pose désormais en interlocuteur incontournable de l'administration.</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i> Oui, la FMPL a réussi à passer d'un statut d'organisation revendicative à un statut de véritable partenaire du HCEFLCD.</li> <li>• <i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i> Oui, totalement, grâce à la nature de sa mission, à sa compétence et à sa disponibilité</li> <li>• <i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i> Oui. La méthode et la qualité de l'accompagnement des OSC pour l'appel à projet comme pour la mise en œuvre sont exceptionnelles et ont constitué le facteur clé de réussite</li> <li>• <i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></li> </ul>

	<p>Gain notable de crédibilité auprès du HCEFLCD, appui à au moins 3 associations sur le point d'obtenir l'amodiation de plans d'eau (Fly fishing, lac d'Ifrah, lac collinaire d'Idzer)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></li> <li>• Oui, la FMPL a réussi à passer d'un statut d'organisation revendicative à un statut de véritable partenaire du HCEFLCD, qui a d'ailleurs porté un regard bienveillant sur le projet et apporté un véritable appui, en matière de conseil technique et administratif, en mettant un agent hautement qualifié à disposition des projets « pêche durable ».</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : aucune, sauf quelques versement différés en raison de contraintes de procédures (remise de rapports)</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : garanties, car la FMPL autofinance aujourd'hui ses charges (500 € d'amodiation et 2 400 € de salaire de garde) par les droits de pêche (3 000 €) ; mais la montée en gamme et en puissance nécessitera l'obtention de nouvelles subventions</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : 3 autres associations de pêche, conseillées par la FMPL, sont sur le point d'obtenir l'amodiation de plans d'eau et prévoient une gestion similaire de la ressource piscicole. La FMPL influence ses membres en faveur de la pêche durable.</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : méfiance au début, adhésion aujourd'hui</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : 1 emploi créé, 3 familles bénéficiant de compléments de revenus (location local, restauration)</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : l'eau. Les prélèvements pour l'irrigation réduisent le débit de la rivière de manière non maîtrisable (responsabilité de l'Agence de bassin du Segou, avec laquelle il faudra à terme établir un partenariat). Envisagent des pêches de sauvegarde en cas d'altération temporaire du milieu aquatique (anoxie, échauffement).</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Fly Fishing Club du Moyen Atlas</b>
<b>Titre projet</b>	<b>MAR-53 : Création du premier parcours Rando-Fishing écolabellisé au Maroc</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : promotion de la pêche écologique à la mouche et amélioration des connaissances sur les milieux aquatiques et leur conservation</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 35</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2013</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : cours supérieur de la rivière Guigou (18 km)</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : environ 1 500 €</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisation des membres (700 €).</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : Première demande de subvention à l'ambassade de France (infructueuse) et à la Région Fès-Meknès (en cours). Réponse à appel à projet de l'ambassade de France en cours</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : sauvetage des habitats de reproduction de la truite fario sur la rivière Guigou, par l'aménagement du parcours de pêche et la promulgation d'une réglementation officielle</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, Espèces endémiques et menacées, Ecotourisme</li> <li>• <b>Montant</b> : 43v568 € dont 28 545 Euros PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le premier zonage écologique d'un parcours de pêche est réalisé et éco-labellisé sur une longueur d'au moins 18 km</li> <li>○ Les hébergements qualifiés de pêche écologique sont identifiés et au moins 2 unités sont renforcées, appuyées et impliquées dans l'offre Rando-Fishing</li> <li>○ Le zonage écologique du parcours de pêche est matérialisé sur le terrain et respecté par la population et les pêcheurs</li> <li>○ Le zonage écologique du parcours de pêche est reconnu officiellement et bénéficie d'une réglementation</li> <li>○ Formation de 10 guides-pêche issus de la région pour l'animation, la gestion et la conservation du parcours</li> <li>○ Un topoguide du parcours de pêche incluant la carte de zonage et les informations écologiques, piscicoles et réglementaires est réalisé</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017</b> : 108%</li> <li>• <b>Ecart attendu-obtenu</b> : résultats atteints, résultats 5 dépassé (15 guides formés)</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : pas d'écart. Gestion rigoureuse et engagement des 7 membres du bureau</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : projet bien dimensionné initialement. Technicité des administrateurs.</li> </ul>

	<p>Appui du HCEFLCD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis bénéficiaire) : sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : Les membres du Fly Fishing ont bénéficié de 8 sessions de formations et détiennent eux-mêmes une expertise de haut niveau en matière écologique. Formations efficaces des guides de pêche et des restaurateurs (préparations culinaires de la truite)</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 10</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Projet parfaitement maitrisé, ayant obtenu une réglementation officielle, constituant un modèle national pour la mise en place d'une pêche sportive écologique.</li> <li>• <b>Impact</b> : <u>très important</u>, fort effet de levier car le produit écotouristique est particulièrement visible et constitue un modèle destiné à être répliqué. Synergie très élevée avec le projet de la FMPL, dont la vocation est de diffuser la pêche écologique au Maroc et de constituer un interlocuteur incontournable de l'administration dans ce domaine.</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></li> </ul> <p>L'association reste en recherche de nouveau financements, mais les capacités des membres de son bureau laissent espérer une obtention rapide de nouveaux financements. Reste à obtenir l'amodiation, qui permettra de percevoir des droits de pêche et améliorera le modèle économique de l'OSC.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></li> </ul> <p>Oui, totalement, grâce à la nature de sa mission, à sa compétence et à sa disponibilité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></li> </ul> <p>Oui. La méthode et la qualité de l'accompagnement des OSC pour l'appel à projet comme pour la mise en œuvre sont exceptionnelles et ont constitué le facteur clé de réussite</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></li> </ul> <p>L'association Fly-fishing affirme avoir beaucoup appris du programme. Ses effectifs sont passés de 10 à 35 membres. Elle est actuellement en relation directe avec d'autres initiatives émergentes émergentes (lac d'Ifrac, lac collinaire d'Idzer), dans le cadre des activités de la FMPL.</p> <p>Son action s'inscrit désormais au sein d'un mouvement national en faveur de la pêche écologique, animé par la FMPL, désormais reconnue comme partenaire à part entière par l'administration, après une dizaine d'années d'efforts infructueux</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></li> </ul> <p>L'action de Fly-Fishing s'inscrit aujourd'hui au sein d'un mouvement national en faveur de la pêche écologique, animé par la FMPL, désormais reconnue comme partenaire à part entière par l'administration (HCEFLCD), après une dizaine d'années d'efforts infructueux.</p> <p>Il est particulièrement remarquable de constater la synergie qui s'est établie avec le Parc national d'Ifrane, le parcours de pêche étant situé au sein de la zone centrale. La direction du Parc a appuyé le projet, puis l'a inscrit à part entière dans le programme d'action et le schéma d'aménagement du parc national. Ce mécanisme de délégation d'activités de conservation à des OSC bénéficie d'un regard bienveillant de la part du HCEFLCD et constitue une piste particulièrement prometteuse pour permettre aux parcs nationaux marocains d'améliorer la préservation des milieux naturels placés sous leur responsabilité et de s'ouvrir vers la société civile et les populations riveraines.</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : pas de difficultés signalées</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : l'association peut poursuivre ses activités sans subvention, mais la poursuite de ses objectifs (développement de la pêche écologique au Maroc, parrainage d'autres parcours de pêche) exigera l'obtention de nouveaux financements</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : La possibilité de parrainage d'autres parcours de pêche dépendra de l'obtention de nouveaux financements</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : totale adhésion, en raison du nombre de bénéficiaires</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : les 2 auberges labellisées connaissent une nette augmentation de fréquentation. 15 guides de randonnée peuvent répondre à la demande écotouristique (rémunération de 25 à 35 Euros par jour)</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : l'eau. Les prélèvements pour l'irrigation réduisent le débit de la rivière de manière non maitrisable (responsabilité de l'Agence de bassin). Les retenues permettant l'alimentation des canaux d'irrigation sont en mauvais état et ont un impact négatif sur les débits et sur la continuité écologique de la rivière, y compris dans la zone amont mise en réserve.</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Observatoire pour la Protection de l'Environnement et des Monuments historiques de Tanger</b>
<b>Titre projet</b>	<b>MAR-75 : Protection et gestion du Parc de Perdicaris et mise en place d'un réseau de lanceurs d'alerte écologique et patrimoniale</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Préserver le parc de Perdicaris de tout projet d'urbanisation et jouer le rôle de lanceur d'alerte en matière de préservation du patrimoine culturel et de l'environnement de la ville de Tanger</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 60 – Adhésion sur parrainage</li> <li>• <b>Année de création</b> : 2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Ville de Tanger</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : environ 1 200 000 €/an, dont 50 000 par la commune</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisations (100 MAD/an), commune (convention de 50 000 €/an sur 5 ans), subvention du Ministère de l'Environnement, petits projets</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : Fondation Friederich Eibert, Counterpart International (Canada)</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Consolider la protection du Parc de Perdicaris et mettre en place un réseau de lanceurs d'alerte professionnalisés pour préserver le patrimoine environnemental et historique de Tanger</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Conservation et valorisation de la biodiversité, Aires protégées, Veille écologique</li> <li>• <b>Montant</b> : 21 620 Euros PPI-OSCAN</li> <li>• <b>Résultats attendus</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation de 30 jeunes dans les outils et les techniques d'observation environnementale</li> <li>○ Formation de 30 jeunes dans les outils de sensibilisation du domaine forestière</li> <li>○ Formation de 30 jeunes dans les outils de communication et l'information environnementale</li> <li>○ Sensibilisation des acteurs locaux civils et gouvernementaux de l'importance de la forêt de RMILAT</li> <li>○ Sensibilisation de la population tangéroise de l'importance de la forêt de RMILAT</li> <li>○ Plaidoyer pour la qualification de la forêt de RMILAT en tant que réserve naturelle.</li> <li>○ Création de site internet dédié au projet et page sur les sites des réseaux sociaux spéciale pour le projet</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 25/5/2017</b> : 88%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : R1, R2 et R3 dépassés : mise en place d'un réseau d'alerte et de communication professionnalisé, fortement reconnu par la ville. Le plaidoyer pour créer la réserve naturelle de Perdicaris reste à valider et imprimer et le séminaire de restitution à organiser (R6).</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis bénéficiaire) : Sera comblé d'ici la fin du projet</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis évaluateur) : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis bénéficiaire) : sans objet</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : membres du bureau influents et de haut niveau, 2 postes salariés dans l'OSC, formés en matière de gouvernance et de gestion comptable, financés par la ville, Observatoire professionnalisé et pérennisé, , 30 lanceurs d'alerte formés, plus de 1000 adultes et enfants sensibilisés</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 10</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Protection de Perdicaris obtenue suite au projet d'urbanisation engagé, réseau de lanceur d'alertes mis en place, rapport annuel sur l'état du patrimoine naturel et historique de Tanger produit tous les ans</li> <li>• <b>Impact</b> : <u>très important</u> ; l'association est reconnue, tant par la commune de Tanger et par les syndicats que par les administrations avec lesquelles elle travaille (Haut-Commissariat, Délégation à l'éducation nationale), et a déjà lancé plusieurs alertes. Font partie de l'Alliance marocaine pour le climat et le développement. L'OSC est désormais membre du Comité restreint réuni pour préparer le plan d'Action Communal et le Plan de Développement Régional. Ont accompagné la mise en place de 20 petites associations de quartier locales (budget Friederich Eibert). Projet de classement de Tanger au Patrimoine Mondial.</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i> OSC totalement professionnalisée au terme du projet, avec deux salariés et gouvernance de qualité. Nombreux petits financements externes obtenu (cf supra). Budget stabilisé</li> <li>• <i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i> Oui, totalement, grâce à la nature de sa mission, à sa compétence et à sa disponibilité</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i> Oui. La méthode et la qualité de l'accompagnement des OSC pour l'appel à projet comme pour la mise en œuvre sont hautement appréciées et ont constitué un facteur clé de réussite</li> <li>• <i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i> 60 memebres (admission par parrainage). Bureau de haut niveau. Parrainage des petites associations de quartier.</li> <li>• <i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i> Très forte influence sur la comune et la région en matière de respect de l'environnement. Appui et échanges avec Haut-Commissariat et l'Education nationale.</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> pas de difficultés signalées</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité :</b> Autonomie acquise, pas de problèmes de pérennité</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b> appui aux associations de quartier de Tanger</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> totale, fort appui de la population.</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> pas d'impact économique direct.</li> <li>• <b>Contraintes externes :</b> activité des lobbies de la construction.</li> </ul>

## Annexe 6 : Fiches diagnostic détaillées des projets libyens (entretiens réalisés à Tunis)

Nom OCS	Coordination de la ville pour le travail volontaire « CHAHAT »
Titre projet	Restauration des forêts et la protection de la zone archéologique de Cyrène (LYB-03)
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : La préservation des monuments de la ville, la sensibilisation des citoyens et leur implication dans le travail volontaire</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 30 et 4 personnes formant le bureau exécutif</li> <li>• <b>Année de création</b> : 18/02/2014</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : La ville de CHAHAT</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : environ 17000 €/an</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisations, dons et contribution du conseil communal</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : non</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : amélioration du couvert végétal et des espaces forestiers, augmentation du nombre de personnes pouvant intervenir dans le domaine de la conservation, la promotion de l'écotourisme et la préservation de la biodiversité</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : l'obtention d'un terrain et son déménagement, la formation de 75 personnes choisis parmi la population locale et les membres de l'association dans les domaines de la conservation et de la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation environnementale, le suivi et l'étude de la biodiversité, la recherche des alternatives pour les populations</li> <li>• <b>Montant</b> : 38 000 euros dont 25 000 comme contribution de l'UICN et la partie restante est une participation de l'OSC au projet</li> <li>• <b>Résultats attendus –obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un terrain a été obtenu et aménagé : 50% atteint, terrain obtenu mais non encore aménagé</li> <li>2. 50 membres actifs de l'association ont été formés en plantation forestières et dans le domaine de la conservation et de la préservation de la biodiversité : Oui atteint à un niveau de 90%, 45 étudiants ont été formés</li> <li>3. 25 personnes de la population locale ont été formées dans la gestion des aires protégées et dans le suivi : 0% action non encore entamée</li> <li>4. Des posters et flyers ont été conçus, imprimés et diffusés contribuant à la sensibilisation et à l'éducation environnementale : 100% réalisé</li> <li>5. Une Base des données renseignant sur l'importance des fonctions assurées par la forêt a été élaborée et mise à la disposition des populations et des décideurs : 0% action non entamée</li> <li>6. Des alternatives ont été trouvées pour la population locale : 0% pas encore</li> <li>7. Un système de surveillance et de suivi de la biodiversité a été mis en place : 0%</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 15/5/2017</b> : 34%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : Des retards presque au niveau de tous les résultats à part R2,</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis bénéficiaire) : Transferts d'argent attardé à cause de la situation financière du pays, le temps mis par la Direction de l'archéologie pour donner l'autorisation d'un terrain</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis évaluateur) : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis bénéficiaire) : Des financements attardés</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> :</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 3</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : projet n'ayant pas encore obtenus la majorité de ces résultats attendus</li> <li>• <b>Impact</b> : les impacts ne sont pas encore générés</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></p> <p>OSC mieux organisée grâce au projet, une expérience partagée entre les membres actifs de l'OSC qui sont tous impliqués et qui partagent bien les responsabilités</p> <p><i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></p> <p>Très important l'effort et le rôle qui a été joué par le CN, sa disponibilité, son engagement et la qualité de son accompagnement nous a beaucoup motivé pour achever toutes les étapes pour répondre à l'appel à projet malgré les contraintes et la complexité liés aux procédures surtout que nous n'avons aucune expérience avec les financements extérieurs</p> <p><i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></p> <p>Oui, malgré les contraintes, ce programme nous a permis d'apprendre beaucoup dans la conception et la</p>

	<p>gestion des projets et dans le financement extérieur des projets des OSC</p> <p><i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></p> <p>30 adhérents, une meilleure organisation en interne avec une dynamique instaurée entre les membres</p> <p><i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></p> <p>Important appui de la part du conseil communal et de l'instance générale de l'environnement qui échangent régulièrement avec l'OSC</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement) :</b> rédaction des rapports et des formulaires à cause des problèmes de langue utilisée, l'inexistence d'une traduction appropriée et absence des formations</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité :</b> Pas de problèmes de pérennité, association soutenu localement</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC :</b></li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux :</b> Très forte acceptabilité suite aux initiatives animés et réalisés par l'OSC au niveau local.</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique :</b> pas d'impact économique direct.</li> <li>• <b>Contraintes externes :</b> Problèmes dans le transfert d'argent, retard dans l'obtention des autorisations pour l'octroi du terrain.</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Oxygène pour la préservation l'environnement</b>
<b>Titre projet</b>	<b>Préparation d'un livre heuristique d'environnement pour les enfants (LYB-04)</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet :</b> Amélioration de la culture environnementale chez les citoyens et l'amélioration de leurs connaissances concernant les risques environnementaux à travers les activités organisées par l'association</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents :</b> 30 adhérents très actifs mobilisés pour le projet, 5 fondateurs dont 4 femmes</li> <li>• <b>Année de création :</b> 13/8/2011</li> <li>• <b>Périmètre d'action :</b> Tripoli Ouest et ses alentours</li> <li>• <b>Budget annuel :</b> environ 3 000 €/an</li> <li>• <b>Sources de financement :</b> cotisations, organisation des formations et des événements,</li> <li>• <b>Autres bailleurs :</b> non</li> <li>• <b>Attentes initiales :</b></li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN :</b> Production d'un livre d'éducation environnementale orienté vers les écoliers</li> <li>• <b>Montant :</b> 41268 euros dont 28888 euros contribution de l'UICN</li> <li>• <b>Résultats attendus – obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une liste de 25 sujets environnementaux a été élaborée : 100% réalisé</li> <li>2. 4 équipes de travail sont identifiés et prédisposés pour préparer des fiches environnementales pour les sujets identifiés : 100% réalisé, 30 personnes sont mobilisés pour ce travail</li> <li>3. 30 activités de sensibilisation d'éducation environnementales ont été organisées par thème conçu : 0% réalisé</li> <li>4. Livre sur l'éducation environnementale est près pour impression : 60% très avancé dans la conception, impression prévue au mois de septembre 2017 ;</li> <li>5. 4 animateurs par école choisie ont été formés dans les techniques de sensibilisation et éducation environnementale: 0% non encore réalisé</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 15/5/2017 : 52%</b></li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu :</b> R4 atteint partiellement, R3, R5 non encore entamé de réalisation</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire) :</b> Retard de 6 mois au moins dans le démarrage du projet, des problèmes pour recevoir la deuxième tranche à cause de la situation financière au niveau de des banques libyennes qui sont presque non fonctionnelles</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur) :</b> idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire) :</b> un projet qui atteindra tous ces objectifs à partir du mois de septembre prochain,</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur) :</b> sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités :</b></li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10) :</b> 10</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : avec ce niveau d'avancement le projet est efficient si on considère les contraintes externes qui sont hors de maîtrise de l'OSC</li> <li>• <b>Impact</b> : Equipe expérimentée dans la production des supports d'éducation environnementale, accord de principe pour l'adoption de l'outil pédagogique dans le programme d'éducation par le centre nationale de l'apprentissage et du développement de l'enseignement, plusieurs autres jeunes OSC sont intéressées</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></p> <p>OSC maîtrise mieux la conception et la gestion des projets sur financement extérieurs, une forte demande sur le produit, OSC devenant reconnu nationalement dans la production des supports pédagogiques dédiés à l'éducation environnementale, d'importante possibilité de financement interne et un nouveau projet en cours de préparation avec l'appui d'une organisation Hollandaise qui appui la gouvernance locale au niveau des communes</p>
	<p><i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></p> <p>La mission du CN était très pertinente dans l'orientation, l'encouragement et la motivation, chose qui a permis l'OSC d'avancer dans son projet malgré les contraintes. Des réunions périodiques ont été organisées avec le CN selon un ordre du jour préconçu... nous a beaucoup permis d'apprendre sur le tas en matière de gestion, rédaction des rapports remplissage du formulaire, prise de connaissance de la notion du cadre logique</p>
	<p><i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></p> <p>Oui, ce programme nous a permis de rendre concret nos idées, de mobiliser de nouvelles compétences au niveau de l'OSC et de développer nos relations avec d'autres OSC et des instances Gouvernementales</p>
	<p><i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></p> <p>30 adhérents experts dans la conception des outils pédagogiques d'éducation environnementale. Une capacité de parrainage des jeunes OSC œuvrant dans l'éducation environnementale au niveau du pays, des visites d'échanges sont organisées pour le partage d'expériences avec d'autres jeunes OSC nationales intéressées</p>
	<p><i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></p> <p>Très fortement encouragé par l'instance nationale de l'environnement avec qui nous tenons des réunions et des échanges, la commune de Tripoli également.</p> <p>Association très actives et dynamique pouvant facilement devenir une OSC professionnelle, elle a organisé beaucoup d'évènements, en relation avec beaucoup d'autres associations et avec des instances gouvernementales (centre national pour l'apprentissage et le développement de l'éducation qui a donné son accord de principe pour l'adoption du travail et son intégration dans le programme de l'éducation, l'instance générale pour l'environnement). C'est une OSC qui est devenue de renommée nationale dans l'éducation environnementale</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : Elaboration des rapports de suivi, remplissage des formulaires à cause des problèmes dans la traduction, faible maîtrise de la notion du cadre logique</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Pas de problèmes de pérennité, association qui se professionnalise dans les productions et l'éducation environnementale compte tenu de l'expertise et les connaissances techniques qu'elle a accumulé dans le cadre du projet</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : des OSC actives en matière d'éducation environnementale des régions de Derna, Gharian et l'Est de Tripoli ont visité le projet et il a été organisé d'échange de visite avec d'autres OSC. Une idée d'un projet collaboratif est en train de se développer</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : Très forte acceptabilité</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : pas d'impact économique direct.</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : Situation financière au niveau du pays et les problèmes de liquidité au niveau des banques libyennes.</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Les amis de l'olivier pour l'environnement et la promotion scientifique</b>
<b>Titre projet</b>	<b>Education de la population locale au sujet de la conservation de l'Arbutus pavarii Pamp (LYB-06)</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Intervention dans des domaines variés ' Environnementaux, Sociaux, Economiques, Bienfaisance et charité</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 54 adhérents et 6 membres formant le bureau de l'OSC dont des scientifiques</li> <li>• <b>Année de création</b> : 7/1/2014</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : La commune de Chahat</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : Environ 350 euros</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : Frais d'adhésion</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : Non</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : Protection de l'arbuste contre la dégradation à travers sa multiplication et sa valorisation en tant que espèce mellifère</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Obtention d'un lot de terrain et son aménagement, trouver une source d'eau pérenne durant la durée du projet, la formation et le développement des compétences quant à la multiplication et l'entretien de l'arbuste jusqu'à l'entrée en production, introduction des ruches d'abeilles.</li> <li>• <b>Montant</b> : 41882 euros dont 29317 euros contribution de l'UICN</li> <li>• <b>Résultats attendus – obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 30 formateurs et accompagnateurs ont été formés dans multiplication, la conduite et de préservation de de L'Arbutus pavarii Pamp : Réalisé dans sa première étape, 23 personnes ont été formées soit 38% atteint</li> <li>2. L'Arbutus pavarii Pamp a été multiplié et cultivé (un lot de terrain a été obtenu et aménagé pour la multiplication et une source d'eau a été trouvée) : Atteint 50%</li> <li>3. Des ruches d'abeilles ont été amenées et installées : 0% non réalisé</li> <li>4. Les populations locales ont été informées et formées sur les techniques de multiplication et de valorisation : 0% non réalisé encore</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 15/5/2017</b> : 22%</li> <li>• <b>Ecart attendu-obtenu</b> : R3, R4 n'ont pas entamé les réalisations, R1, R2 en cours de réalisation</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis bénéficiaire) : Transferts des fonds attardé</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis évaluateur) : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis bénéficiaire) : projet qui n'a pas vraiment connu de démarrage à cause des contraintes rencontrées</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : à travers les échanges et les réunions organisés dans le cadre du PPIOSCAN</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 3</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Faible niveau d'avancement</li> <li>• <b>Impact</b> : Pas d'impact obtenu à ce stade à part l'attention attirée à l'idée du projet par plusieurs parties gouvernementales et territoriale qui ont accordé des petites subventions et qui commencent à supporter l'OSC dans son projet</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i></p> <p>Un intérêt important pour l'espèce par des instances nationales avec des possibilités de financement, les connaissances sont améliorées dans la gestion des projets mais sont insuffisantes</p> <hr/> <p><i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i></p> <p>Le CN a joué un rôle considérable dans l'accompagnement des OSC dans la gestion et sans cet appui on n'aurait pas pu répondre aux exigences de l'UICN en matière de suivi</p> <hr/> <p><i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i></p> <p>En 2010, il y a avait l'intention de financer une action de multiplication de l'espèce cependant cette idée a été abandonné suite à la révolution, le PPIOSCAN nous a aidé à relancer cette idée de projet</p> <hr/> <p><i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i></p>

	<p>On a augmenté notre présence sur terrain, adhérents 64, des relations ont été développées avec d'autres associations Chahat coordination de la ville, oxygène, les amis de l'arbre et la protection de la vie sauvage</p> <p><i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i></p> <p>Plusieurs parties gouvernementales et territoriales ont proposé l'appui à l'OSC dans le cadre de ce projet surtout suite aux interventions organisées dans les médias pour la présentation du projet et de l'espèce</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : maitrise des tableaux de suivi financier,</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Projet tout au début de sa mise en œuvre</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : déjà en réseau avec les OSC du PPIOSCAN</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : Très forte acceptabilité</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : pas d'impact économique généré actuellement,</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : Situation financière au niveau du pays et les problèmes de liquidité au niveau des banques libyennes.</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Les amis de l'arbre</b>
<b>Titre projet</b>	<b>Conservation des plantes aromatiques et médicinales menacées d'extinction dans la réserve naturelle et le parc national de Msillata (LYB-07)</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : la protection de l'arbre, l'extension dans les plantations arboricoles, la sensibilisation quant à l'importance de l'arbre</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 135 augmentés à 235 - 9 membres formant le bureau exécutif</li> <li>• <b>Année de création</b> : 1/1/2012</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Village Chaafine de la commune de Masillata</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : 11 000 euros</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : cotisations, dons et subventions</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : Non</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : la protection de la biodiversité à travers la conservation et la multiplication des plantes aromatiques et médicinales menacées d'extinction</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Multiplication et production des espèces aromatiques et médicinales, sensibilisation et information à la sauvegarde et à la préservation des espèces, formation quant aux techniques de production et de multiplication,</li> <li>• <b>Montant</b> : 42 375 euros dont 29 662 euros contribution de l'UICN</li> <li>• <b>Résultats attendus – obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les espèces aromatiques et médicinales au niveau du Parc et dans sa zone avoisinante ont été identifiées et recensées : Oui 100% réalisé</li> <li>2. Les plantes aromatiques et médicinales ont été multipliées et cultivées : 30 % comme niveau d'avancement estimé</li> <li>3. Les groupes cible identifiés de la population locale et les ouvriers du parc ont été formés dans les techniques et les méthodes scientifiques de production et d'entretien des cultures : Non encore réalisé</li> <li>4. Les populations locales ont été impliquées et leur rôle en tant que vrais partenaires dans la protection et la conservation a été promu : Non réalisé</li> <li>5. L'information quant à l'importance de protéger les espèces aromatiques et médicinales a été diffusée et la population locale a été sensibilisée : La diffusion Non réalisé</li> </ol> </li> <li>6. le cadre environnemental au niveau des zones avoisinantes au Parc a été amélioré : Non réalisé</li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 15/5/2017</b> : 21%</li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : Projet vient de démarrer sa mise en œuvre</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis bénéficiaire)</b> : Problème de sécurité au niveau du Parc, une OSC méconnue au niveau de la zone n'ayant pas facilité son acceptabilité au départ, financement attardé, zone d'intervention éloignée de 80 Km du siège d'OSC nécessitant des déplacements dans des conditions parfois d'insécurité</li> <li>• <b>Cause des écarts (avis évaluateur)</b> : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis bénéficiaire)</b> : projet qui vient de démarrer ses activités à cause des contraintes sus citées</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts (avis évaluateur)</b> : proroger la date de clôture, une meilleure organisation à la mise en œuvre avec une présence plus permanente sur le lieu</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> : à travers les échanges et les réunions organisés dans le cadre du PPIOSCAN</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 3</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Faible niveau d'avancement</li> <li>• <b>Impact</b> : Non compte tenu de ce niveau d'avancement</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i> Pas grand-chose, c'est juste tout ce qui a été appris suite à l'accompagnement dispensé par la CN
	<i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i> Le rôle du CN était très indispensable pour pouvoir maîtriser les procédures de suivi financier et pour pouvoir élaborer nos rapports demandés de l'UICN...
	<i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i> oui parfaitement dirigé vers l'OSC, il est en parfaite concordance avec nos objectifs, il a contribué par améliorer notre ancrage dans notre environnement socio-territorial et institutionnel
	<i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i> adhérents plus actifs et en évolution, des clubs pour les amis de l'arbre au niveau des écoles ont été initié et animé, il y a même l'idée avec d'autres OSC du PPIOSCAN de mettre en place une union d'OSC œuvrant dans l'environnement
	<i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i> De très importante relations avec l'administration à part le ministère de l'agriculture, un des membres actif l'association est un haut fonctionnaire de l'instance générale de l'environnement, nous somme partenaire du conseil communal
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : rédaction des rapports surtout le rapport du suivi financier, maîtrise de la notion du cadre logique</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Projet est juste à son début</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : En réseau avec les OSC du PPIOSCAN et collabore parfaitement avec Oxygène</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : réticence au départ, elle s'améliore avec le gain de confiance de la population locale</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : pas d'impact économique généré actuellement,</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : Situation financière au niveau du pays et les problèmes de liquidité des banques libyennes.</li> </ul>

<b>Nom OCS</b>	<b>Association Libyenne pour la protection de la vie terrestre et marine</b>
<b>Titre projet</b>	<b>Contribution à l'appui et à la réhabilitation de la réserve naturelle et du parc national de Misallata (LYB-09)</b>
<b>Profil de l'OCS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objet</b> : Contribution à la protection de la vie sauvage surtout contre la chasse et la pêche illégales et la préservation l'environnement en améliorant la conscientisation sur les aspects environnementaux, en identifiant et en délimitant les risques environnementaux, en promouvant le travail volontaire et en appuyant les bases des données locales</li> <li>• <b>Nombre d'adhérents</b> : 53 adhérents ont évolué à 250 – fondée par 5 personnes, une présidence accordée au tour de rôle selon une démarche démocratique et sur la base des élections organisées</li> <li>• <b>Année de création</b> : Octobre 2011</li> <li>• <b>Périmètre d'action</b> : Elle a choisi la réserve naturelle et le Parc de Misallata située dans le village de Khazzen de la commune de Meslata comme zone d'intervention prioritaire pour cette initiative PPIOSCAN</li> <li>• <b>Budget annuel</b> : moyenne de 10000 euros</li> <li>• <b>Sources de financement</b> : Cotisations, subventions et dons</li> <li>• <b>Autres bailleurs</b> : WWF, CEPF après le PPIOSCAN</li> <li>• <b>Attentes initiales</b> : La lutte contre la chasse illégale et le sauvetage des animaux</li> </ul>	
<b>Profil du projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composantes PPI OSCAN</b> : Faire amener l'eau durablement tout près de la réserve afin de permettre l'accessibilité aux animaux et à la population locale avoisinante au par cet à la réserve naturelle, la sensibilisation des ouvriers de la réserve et du parc sur les aspects environnementaux et de conservation, la contribution à la mise en œuvre du plan de gestion</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Montant</b> : 40 406,98 euros dont 28 139,53 euros contribution de l'UICN</li> <li>• <b>Résultats attendus – obtenus</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une source d'eau a été amenée à un endroit proche du par cet elle est utilisée par les animaux et les populations avoisinantes : Oui 100% réalisé avec l'appui financier de l'instance chargée de l'eau faute d'argent mobilisés à temps sur le projet</li> <li>2. Les fonctionnaires de la réserve et les populations locales ont été formés et sensibilisés : Oui 70% réalisé, deux sessions de formation ont été organisées</li> <li>3. Le centre d'accueil au niveau de la réserve a été réhabilité et animé : 0%</li> <li>4. La mise en œuvre du plan de gestion et la réhabilitation de la zone protégée ont été entamé avec la participation de l'OSC : 0%</li> </ol> </li> </ul>	
<b>Analyse projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>% d'obtention des résultats au 15/5/2017 : 42%</b></li> <li>• <b>Écarts attendu-obtenu</b> : R3, R4 non encore entamé les réalisations, R1 complètement réalisé et R2 bien avancé</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis bénéficiaire) : Transferts des fonds par le projet tardifs à cause la situation financière du pays, la nature des activités restantes à réaliser nécessitent la mobilisation des fonds pour l'achat de fournitures et le paiement des travaux</li> <li>• <b>Cause des écarts</b> (avis évaluateur) : idem</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis bénéficiaire) : Revoir la durée du projet et réallouer les budgets en fonction de ce qui a été déjà réalisé</li> <li>• <b>Moyens de réduire les écarts</b> (avis évaluateur) : sans objet</li> <li>• <b>Renforcement des capacités</b> :</li> <li>• <b>Evaluation efficience (1 à 10)</b> : 7</li> <li>• <b>Motifs note efficience</b> : Un avancement considéré satisfaisant compte des contraintes rencontrées, l'OSC pour mobiliser des financements alternatifs en interne pour entamer les réalisations</li> <li>• <b>Impact</b> : N'est pas perceptible à ce stade de mise en œuvre</li> </ul>
<b>Questions évaluatives projet</b>	<p><i>Y a-t-il eu des améliorations tangibles en termes de gestion et de conception de projets par l'OSC et en termes d'effet de levier sur l'obtention de financements externes, permettant la durabilité des acquis ?</i>  OSC a décroché un financement CEPF, qui a été beaucoup plus facile du fait de son expérience acquise dans le cadre du PPIOSCAN ; OSC souvent invité pour représenter la Lybie dans des évènements nationaux et internationaux concernant l'environnement, très fortement reconnue par les instances nationales, capable de mobiliser des financements externes et elle est bien connectée sur d'autres programmes de bailleurs de fonds extérieurs CEPF, WWF</p> <p><i>Les modalités d'accompagnement par le coordinateur national (durée et montant des financements, renforcement des capacités, accompagnement technique) ont-elles répondu aux besoins/attentes ?</i>  L'échange et les réunions périodiques avec le CN et avec les autres OSC du PPIOSCAN ont permis à l'OSC de dépasser ses contraintes soulevées et d'apprendre sur le tas grâce à l'accompagnement du CN</p> <p><i>Le PPI OSCAN a-t-il été perçu comme un programme qui « va vers vous » ? Quelle est à votre avis l'originalité du PPI-OSCAN ?</i> Oui ; cadre parfaitement avec les objectifs de l'OSC</p> <p><i>Votre OSC s'est-elle développée (moyens, membres, activités) et a-t-elle essaimée (parrainage d'autres OSC émergentes) au cours du projet ?</i> 250 adhérents, nous pensons mettre en place une Union d'OSC environnementales, nous parrainons déjà des OSC locales et jeunes et nous pensons même à développer des projets communs et collaboratifs,</p> <p><i>Pensez-vous, au travers de vos activités et des relations avec les administrations, que votre OSC a influencé le débat public et les politiques publiques concernées ? Avez-vous été aidé par les partenaires publics ? Comment ?</i> Une très forte capacité d'influence des débats et des politiques nationales, d'importante relation institutionnelle avec des instances nationales de haut niveau, très consultés et écoutés nationalement, très sollicités par les médias et les politiciens (500000 amis sur la page face books de l'association)</p>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Difficultés éventuelles liées aux procédures PPI OSCAN (information, instruction, mise en œuvre, financement)</b> : Des outils non arabisés, des fiches et des canevas de suivi diffusés tardivement, des difficultés dans la maîtrise des outils et des rapports de gestion financière et comptable,</li> <li>• <b>Perspectives de pérennité</b> : Mise en place de la gestion de la réserve et la mise en œuvre du plan de gestion</li> <li>• <b>Réseautage et appui à d'autres OSC</b> : d'importante potentialité et capacité de mise en réseau</li> <li>• <b>Acceptabilité par les acteurs locaux</b> : Bonne acceptabilité surtout après l'amené de l'eau aux zones avoisinantes de la réserve</li> <li>• <b>Evaluation du nombre de bénéficiaires et dimension économique</b> : pas d'impact économique direct sauf des gains en temps et en énergie pour aller chercher de l'eau.</li> <li>• <b>Contraintes externes</b> : Situation financière au niveau du pays et les problèmes de liquidité au niveau des banques Libyenne.</li> </ul>

## Annexe 7 : Cadre logique de l'intervention reconstruit ex-post

L'exécution du projet ne s'est accompagnée d'aucune modification du cadre logique initial

Version initiale figurant dans la NEP :

<i>Finalité</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>
Renforcer les capacités techniques, administratives et financières d'OSC émergentes de quatre pays d'Afrique du Nord (Algérie, Lybie, Maroc et Tunisie) pour qu'elles soient en mesure de développer à court terme des initiatives concrètes de terrain et, à plus long terme, de contribuer à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions nationaux pour la conservation et la valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources et l'atténuation des effets du changement climatique.	Soutenir des projets de terrain liés à la conservation et à la valorisation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles et d'atténuation des effets du changement climatique.	Financement et soutien à l'exécution de projets BGDCC de terrain mis en œuvre par de jeunes OSC algériennes, marocaines, tunisiennes et libyennes et contribuant à un développement local durable. Un appel à projets est lancé pour un montant total de 933 520 € (maximum de 30 000 € de subvention par projets) donnant lieu à la sélection d'environ 40 projets portés par des OSC émergentes qui bénéficieront de formations et d'un appui administratif et technique pour la mise en œuvre des activités.	Nombre de "fiches-résumé" de projets reçus. Nombre et caractéristiques des OSC présélectionnées sur la base des "fiches-résumé". Nombre d'OSC financées et thématiques des projets retenus. Nombre d'OSC et de personnes bénéficiant de formations. Indicateurs des impacts sociaux et environnementaux des projets financés
	Renforcer les capacités administratives et techniques d'OSC.	Les personnes clés des OSC ayant bénéficié de formations ont améliorées leurs compétences techniques et en gestion de projet. Les OSC ayant bénéficié d'un appui mettent en application les connaissances acquises sur le terrain.	% de personnes et ratio de jeunes et de femmes, participant à la formation ayant amélioré leurs compétences (mise en place de tests comparatifs d'évaluation, au début et à la fin de la formation). Qualité des propositions de projet reçues en dernière phase de sélection. Nombre d'améliorations apportées à la structure organisationnelle des OSC aidées depuis leur participation au programme.
	Favoriser la mise en réseau des OSC et leur participation dans les espaces de dialogue avec les gouvernements.	Des initiatives nouvelles sont développées conjointement par des OSC mise en relation dans le cadre du programme. Plusieurs des projets financés sont des projets collaboratifs associant plusieurs OSC.  Les autorités nationales et locales collaborent et facilitent la réalisation des activités des projets sur le terrain. Les OSC bénéficiant du programme sont référencées par les autorités nationales et locales, et identifiées comme des partenaires potentiels.	Nombre d'OSC mise en relation dans le cadre du programme (participation à des réunions ou des formations communes) et qui ont développé des initiatives conjointes à la fin du programme. Nombres de projets proposés en collaboration, associant plusieurs OSC.  Nombre de missions d'expertise réalisées par des membres de l'administration en appui aux projets. Nombre de réunions organisées associant des représentants des administrations et des OSC. Nombre et type d'espaces de dialogue créés ou renforcés entre gouvernements et OSC grâce aux actions menées dans le cadre du programme.
Capitaliser et diffuser les expériences à l'échelle nationale et régionale.	Les activités réalisées par les OSC dans le cadre des projets sont mise en valeur auprès des différents acteurs de la société : citoyens, gouvernements, bailleurs de fonds internationaux, etc...		Nombre et type de medias reprenant les informations concernant le programme et les projets. % d'OSC participant au programme estimant avoir augmenté leur notoriété (enquête).
	Les échanges organisés entre OSC permettent l'adoption de meilleures pratiques (techniques ou de gestion) .		% d'OSC participant au programme qui ont modifié leurs pratiques (gestion ou techniques) à la lumière des leçons apprises de l'expérience d'autres OSC agissant dans un domaine similaire.

## Annexe 8: Tableau des résultats/effets/impacts par composantes

Cf paragraphe IV-4, IV-5.

## Annexe 9: Liste des personnes rencontrées

Date	Interlocuteur	Organisation
<b>Participation au séminaire de restitution de PPI OSCAN à Tunis, du 8 au 10 mai 2017 (Jean-Paul Hétier et Abdessalem Fezzani)</b>		
Du 8/5/2017 au 10/5/2017	Romain Dissaux	Ministère de la transition écologique et solidaire français
	Simon Mériaux	Fondation MAVA pour la nature
	Maher Mahjoub	UICN Méditerranée – chef de projet PPI-OSCAN
	Irène Morell	UICN Méditerranée – assistante projet PPI-OSCAN
	Denis Sainte-Marie	Conseiller de Coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Libye – Directeur de l'Institut Français de Libye
	Marianne Poche	Ambassade de France – Attachée de coopération, chargée de l'appui à la société civile – programme PISCCA
Très nombreux représentants d'OSC participantes		
<b>Participation à la journée de coordination Libye (Abdessalem Fezzani)</b>		
11/5/2017	Mokhtar	Instance générale pour l'environnement (IGE)
	EL KAHWAJE Ibrahim	Coordinateur National Lybie du PPI-OSCAN
	Irène Morell	UICN Méditerranée – projet PPI-OSCAN
	Amura Samia	Chef du projet LYB-04
	Thuraya Wahiba	Présidente OSC LYB-04
	El Gaidi Anas	Vice president OSC LYB-09
	Bouras Issam	Membre fondateur OSC et haut cadre IGE LYB-09
	Bakchi Khalifa	Membre OSC LYB-07
	Mabruk Mahmud	Membre OSC LYB-07
	Abou saief Mouhamed	Membre OSC LYB-06
	Abderrahmen Youssef	Membre OSC LYB-06
	Adam Maahmoud	Membre OSC LYB-03
Alshareef Atiah	Membre OSC LYB-03	
<b>Mission au Maroc, du 19 au 27 mai 2017 (Jean-Paul Hétier)</b>		
19/05/2017	Brahim Abouelabbes	Coordinateur National Maroc du PPI OSCAN
20/9/2016 Projet MAR-36	Brahim Abouelabbes	Coordinateur National Maroc du PPI OSCAN
	Zraouti Abdelkhalek	Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification - Chargé de projet pour le Fly-fishing club – Centre national hydrobiologie et pisciculture
	Soufiane Mami,	secrétaire général de la FMPL
Un membre de l'association et le gardien de pêche du lac d'Aguemguem		
20/5/2017 Projet MAR-53	Brahim Abouelabbes	Coordinateur National Maroc du PPI OSCAN
	Zraouti Abdelkhalek	Haut Commissariat– Centre national hydrobiologie et pisciculture
	Abdallah Bouzid	Président du Fly Fishing Club de l'Atlas
	Odib Mustapha	Trésorier du Fly Fishing Club de l'Atlas
	Gardien du parcours de pêche écologique	
	L'exploitant de l'auberge La Forestière	
L'exploitant de l'auberge La Truite Fario		
21/5/2017 Projet MAR-33	Brahim Abouelabbes	Coordinateur National Maroc du PPI OSCAN
	Zoubir Chatou	Président de l'association Ifker – Enseignant chercheur
	Nawal Chatou	Membre de Ifker – Directrice du budget au ministère du tourisme

Date	Interlocuteur	Organisation
	Ahmed Erragi	Coordinateur de Ifker – Salarié permanent
	Théo Gendry	Volontaire service civique – association Couleurs du Monde
21/5/2017 Projet MAR-08	Brahim Abouelabbes	Coordinateur National Maroc du PPI OSCAN
	Belsir Abdou	Président de l'association Nord Plaisance
	5 membres du bureau de l'association Nord Plaisance	
22/5/2017	Sarah Tahari	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification- Chef du service d'aménagement des Parcs et réserves Naturelles
	Zouhair Amhouch	Haut-Commissariat - Chef de la division des Parcs et Réserves Naturelles
	Payam Shahrjerdi	Ambassade de France – Responsable du pôle gouvernance du SCAC
	Awatef Abiadh	Coordinatrice CEPF Afrique du Nord
	Houda Jabli	Counterpart International, chargée de communication
	Kamal Moussaoui	Chef du projet MA-72 « système oasien de la palmeraie de Skoura »
	Participation au séminaire de partage d'expérience des projets CEPF Afrique du Nord	
23/5/2017 Projet MAR-75	Mohamed Salmoune	Chef de projet, Salarié de l'Observatoire
	Rabie El Khamlichi	Président de l'OSC, président de la chambre régionale des comptes
	Abdelaziz Jawati	Secrétaire général, avocat
	Mohamed Oulhaj	Trésorier, inspecteur des finances
	Le gardien du château Perdicularis	
24 au 26/5/2017 Projet MAR-24	Salek Aouissa	Réseau association Khnifiss
	Ali Ettalbi	Directeur du Parc national de Khnifiss
	Solmou Ayach	Président de la coopérative des pêcheurs
	Bénéficiaires du projet : pêcheurs, et femmes et jeunes travaillant pour l'auberge	
		Gouverneur de Tarfaya
	Hicham Bekkpuri	Chef de cabinet du gouverneur de Tarfaya
<b>Mission en Algérie, du 18 au 2 mai 2017 (Abdessalem Fezzani)</b>		
18/05/2017	Farida Ayet Kaci	Coordinatrice National Algérie du PPI OSCAN
19/05/2017 Projet ALG-27	Louil Rafik	Président de l'OSC
	Ben Charef Mamlouli	Consultant indépendant
	Hamdi Kamel	Trésorier
	Ahmidi Salem	Vice président
	Atallaoui Amar	Membre
	Chafii Nia	Membre
	Louil Gouider	Directeur d'école
20/05/2017 Projet ALG-09	Moussaoui Med Amine	Président OSC
21/05/2017	Mr Ben Khayra	Direction générale des forêts
22/05/2017 Projet ALG-31	Participation à la journée Mondiale de l'environnement et de la diversité Biologique organisée au niveau de la Wilaya	
	Mme Bel Hadj Rafika	Directrice de l'environnement au niveau de la Wilaya
	Ben khaled Messaoud	Directeur de l'éducation au niveau de la Wilaya
	Zerrouken Ismail	Président de l'OSC Ghaith
	Mbarkia Zakaria	Président de l'OSC
	Beghoura Walid	Trésorier
	Belouahri A . Said	Vice président
23/05/2017 Projet ALG-30	Melouane Samira	Formatrice coopérative apicole
	Boumerzoug Khaled	Bénéficiaire OSC
	Raber el Maizi Souad	Université Blida
	Chibani Farida	Université Blida
	Reguad Mohamed	Subdivision Agricole Blida
	Baha Karim	Foret Blida
	Moussaoui Hamou	Foret Blida
	Khaddeh Tahar	Bénéficiaire OSC

Date	Interlocuteur	Organisation
	Ben Zira Hafida	Bénéficiaire OSC
	Hamzaoui Mouhamed	Président OSC
		Président Coopérative apicole
24/05/2017 Projet ALG- 43	Zouani Khaled	Direction de la jeunesse et des sports Wilya Boumerdes
	Rezik Mohamed	Direction de la jeunesse et des sports Wilya Boumerdes
	Fedjari Mouloud	Trésorier OSC
	Boutouati Mohamed	Chef d'antenne des pêches
	Belkaami Mohamed	Membre OSC
	Laleg Hakim	Président OSC
25/05/2017 Projet ALG- 19	Belaiche Ali	Vice président OSC
	Boussadia Mohamed	Président
	Jbaili Said	Trésorier
24 25/05/2017 ALG-04	Mouloud Ben Abdi	Membre OSC
<b>Missions en Tunisie, entre le 16 mai et le 6 juin 2017 (Abdessalem Fezzani)</b>		
16/05/2017 TUN-50	Ben Amor Narjes	Coordinatrice projet
	Samti Montassar	Vice président OSC
31/05/2017 TUN-94	Guesmi Abderrahmen	Trésorier OSC et responsable Foret Wechtata
	Ghlem Mouaffek	Président OSC
	Zammani Khmaeis	Bénéficiaire OSC
	Mastouri Ali	Président GDA
1/06/2017	Ben Belgacem Hatem	Point focal UICN Tunisie
	Salem Hichem	Coordinateur national PPIOSCAN
1/06/2017 TUN-80	Arbi Jihène	Trésorière OSC
	Bourguiba Amor	Membre OSC
	Saidi Jawher	Membre OSC
	Attia Racha	Membre OSC
	Sghaier Nawfel	Membre OSC
	Aouchri Sami	Membre OSC
	Mansour Chokri	Président OSC
3/06/2017 TUN-34	Azizi Nooman	Président OSC
	Salem Hichem	Coordinateur national PPIOSCAN
4/06/2017 TUN-55	Kahlaoui Houcin	Subdivision foret Ghardimaou
	Aloui Khmaies	Service foret Ghardimaou
	Tiboui Hayet	Présidente OSC
	Mahjoubi Malek	Membre OSC
5/6/2017 TUN-56	Houiji Hiba	Membre OSC, coordinatrice du projet
	Ben Ali Hana	Membre OSC
	Ghannoudi Ali	Membre OSC
6/6/2017 TUN-103	Atheimen Emna	Membre OSC chargée du projet
	Ben Ali Hana	Membre OSC
	Ghannoudi Ali	Membre OSC
	Mansour Houda	Membre OSC
<b>Mission à l'UICN-Malaga, du 19 au 22 juin 2017</b>		
du 19 au 22/06/2017	Maher Mahjoub	UICN Méditerranée – chef de projet PPI-OSCAN
	Irene Morell	UICN Méditerranée – assistante projet PPI-OSCAN
	Mohamed Karmass	UICN Méditerranée – responsable administratif et financier
<b>Personnes contactées par téléphone, email ou skype</b>		
30/5/2017	Constance Corbier- Barthaux	FFEM
8/6/2017	Paule Gros	MAVA
2/8/2017	Nicolas Salaün	UICN-France

## **Annexe 10 : Calendrier de réalisation de l'évaluation**

<b>Du mardi 9/5 au Jeudi 11/5/17 : séminaire de restitution de PPI OSCAN</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transfert aérien Marseille –Tunis (J-P Hétier)</li><li>• Participation des évaluateurs au séminaire de restitution de PPI OSCAN à Tunis (Jean-Paul Hétier et Abdessalem Fezzani)</li><li>• Transfert aérien Tunis-Marseille (J-P Hétier)</li></ul>
<b>Vendredi 12/5/17 : journée Libye</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entretien avec les membres des OSC libyennes (A. Fezzani)</li></ul>
<b>Du vendredi 19/5/17 au samedi 28/5/17 : Mission Maroc</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transfert aérien Marseille-Rabat (J-P Hétier)</li><li>• Mission au Maroc de Jean-Paul Hétier – visite des sites MAR-36, MAR-53, MAR-33, MAR-08, MAR-75, MAR-24</li><li>• Transferts aériens Casablanca-Laayoune, puis Laayoune-Casablanca-MarseilleMarseille</li></ul>
<b>Du 18/5/17 au 26/5/17 : Mission Algérie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transfert aérien Tunis-Alger (A. Fezzani)</li><li>• Mission en Algérie de Abdessalem Fezzani – viste des sites ALG-27, ALG-31, ALG-30, ALG-43, ALG-19, ALG-04</li><li>• Transfert aérien Alger-Tunis (A. Fezzani)</li></ul>
<b>Entre le 16/5/17 et le 6/6/17 : missions Tunisie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Visites des sites TUN-50, TUN-94, TUN-80, TUN-34, TUN-55, TUN-56, TUN-103, en voiture (A. Fezzani)</li></ul>
<b>Du 19 au 22/6/2017 : mission UICN-Med Malaga</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transfert aérien Marseille-Malaga (J-P Hétier)</li><li>• 20/1 : restitution évaluation et pistes d'amélioration</li><li>• 21/1 : Prospective et co-construction programme PPI-OSCAN 2</li><li>• 22/1 : Transfert aérien Malaga Paris</li></ul>
<b>23/6/2017 : AFD Paris</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Restitution de l'évaluation au FFEM (AFD) et à la MAVA</li></ul>

## Annexe 11 : Fiche résumé critères d'éligibilité

DATE : 5 AOUT 2017



INTITULE DU PROJET	<b>Programme de Petites initiatives (PPI) pour les Organisations de la Société Civile (OSC) en Afrique du Nord (PPI-OSCAN)</b>
PAYS OU GROUPE DE PAYS	<b>Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie</b>
DOMAINE D'APPLICATION	<b>Biodiversité</b>
BENEFICIAIRE	<b>Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN</b>
INSTITUTION MEMBRE DU FFEM PORTEUSE DU PROJET	<b>Ministère de la transition écologique et solidaire et Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères</b>
REFERENCES DE LA CONVENTION	<b>CZZ 1913.01 B</b>

<b>Modes de contribution</b>	<b>Principaux résultats obtenus</b>	<b>Effets obtenus</b>	<b>Impacts (ampleur observée des effets)</b>	<b>Impacts différés</b>
<b>PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL</b>				
Contribution directe	Prise en charge locale de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel	Emergence de nouveaux modèles de protection de l'environnement par les communautés	Impacts locaux	
Contribution en matière de gouvernance	Emergence ou arrivée à maturité de modèles innovants de gestion participative de l'environnement et de la biodiversité	Influence des OSC sur les politiques publiques de l'environnement et de la biodiversité	Variable selon des pays : notable au Maroc et en Tunisie, faible en Algérie et en Libye	Oui, à condition que le programme PPI-OSCAN soit poursuivi
Contribution en matière de renforcement des capacités	Renforcement des capacités administratives, financières et organisationnelles des OSC soutenues	Consolidation et mise en réseau des OSC	Important dans les quatre pays	Oui, à condition que le programme PPI-OSCAN soit poursuivi
Contribution à la connaissance scientifique et méthodologique	Très faible			

<b>DEVELOPPEMENT LOCAL ou REGIONAL</b>				
Contribution Directe	Oui, pour une partie des projets	Augmentation des revenus via valorisation des produits et écotourisme	Impacts locaux	Probable
Sur le plan de la gouvernance	Appui aux capacités d'auto-organisation des communautés	Consolidation d'associations rurales	Impacts locaux	Probable
Sur le plan du renforcement des capacités	Formation des communautés rurales à la valorisation des produits locaux et à l'écotourisme	Accroissement des capacités locales et des revenus	Impacts locaux	Oui, à condition que le programme PPI-OSCAN soit poursuivi

### Caractère innovant du projet

Le projet PPI-OSCAN constitue une transposition du projet PPI Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Nord. Son caractère innovant réside d'une part dans le niveau très élevé d'appui apporté aux OSC sélectionnées, tant au cours de l'appel à projets que pendant leur mise en œuvre, et d'autre part dans l'ouverture de l'appel à projets en faveur des innovations de toute nature.

### Nature de l'innovation

Locale / Transfert : Innovation au niveau local, régional, national par transfert et adaptation de solutions prouvées ailleurs ..... OUI

Absolue : Innovation à l'échelle mondiale, justifiable éventuelle d'un brevet .....NON

<b>DEGRE DE VALIDATION DE L'INNOVATION</b>	Innovation validée	<b>X</b>
	Validation à conforter	
	Validation incertaine et/ou soumise à des hypothèses et risques nombreux ou difficile à mettre en œuvre	
<b>REPLICABILITE</b>		
Géographique	A L'échelle locale des pays concernés	<b>X</b>
	A l'échelle multinationale ou sous-régionale ou contexte voisin	<b>X</b>
	De portée générale	
Sociale	Validée par la majeure partie des bénéficiaires et compatible avec leurs intérêts à court terme	<b>X</b>
	A risques nombreux (motivation, subventions, médiation des conflits, etc..)	
Economique	Innovation validée	<b>X</b>
	Validée mais à risque économique élevé (coût et organisation du marché des matières premières, risque monétaire, etc.)	

## Annexe 12 : Contribution aux indicateurs agrégables du FFEM

### Auto-Notation du projet :

Critères	Insuffisant (1)	Faible (2)	Satisfaisant (3)	Très satisfaisant (4)
<b>A. Instruction du projet</b>				
1. Pertinence des objectifs dans le contexte				X
2. Anticipation satisfaisante des risques et difficultés			X	
3. Implication des parties prenantes correctement informées sur le projet à son démarrage			X	
4. Montage opérationnel efficace, capacité de maîtrise d'ouvrage adéquate				X
5. Estimation réaliste des délais et des pas de temps			X	
6. Dimensionnement adéquat des moyens				X
7. Objectifs, résultats et stratégie clairs				X
8. Projet réorienté (4=non ; 3=réorientations mineures ; 2= certaines composantes abandonnées ; 1=plus de la moitié des composantes modifiées en cours d'exécution)		X		X
<b>A. Appréciation globale</b>				X
<b>A. Observations</b>				
Instruction approfondie, détaillée et pertinente				
<b>B. Exécution – Respect des engagements</b>				
1. Satisfaction des conditionnalités et mise en œuvre des mesures d'accompagnement				X
2. Respect des engagements institutionnels, législatifs et juridiques				X
3. Mobilisation effective des cofinancements			X	
4. Procédures de suivi-évaluation mises en place et respectées		X		
5. Rapports semestriels remis dans les délais et conformes au plan type			X	
<b>B. Appréciation globale</b>			X	
<b>B. Observations :</b>				
Retards dans la mise en œuvre				
<b>C. Exécution – Implication des principaux acteurs</b>				
1. Contractualisation des partenariats				X
2. Implication satisfaisante des partenaires				X
3. Implication satisfaisante de l'assistance technique				X
4. Fonctionnement et implication satisfaisants du comité de pilotage				X
5. Implication satisfaisante des instances de supervision du projet (institution membre et FFEM)				X
<b>C. Appréciation globale</b>				X
<b>C. Observations</b>				

Critères	Insuffisant (1)	Faible (2)	Satisfaisant (3)	Très satisfaisant (4)
<b>Gouvernance et gestion du projet irréprochables</b>				
<b>D. Exécution – Gestion administrative et financière</b>				
1. Traitement comptable efficace et transparent des versements, paiements, justificatifs de dépenses			X	
2. Conformité des procédures de passation de marchés			X	
<b>D. Appréciation globale</b>				
<b>D. Observations</b>				
<b>Difficultés rencontrées pour le versement des fonds aux OSC</b>				
<b>E. Exécution – Efficacité</b>				
1. Atteinte des objectifs et résultats (4=tous les objectifs réputés atteints ; 3=majorité des résultats obtenus ; 2=moitié des résultats obtenus ; 1= moins de la moitié des résultats obtenus)				X
2. Impacts environnementaux			X	
3. Impacts économiques			X	
4. Impacts sociaux			X	
5. Impacts institutionnels et en matière de gouvernance			X	
<b>E. Appréciation globale</b>				
<b>E. Observations</b>				
<b>Impact variable, mais localement au-delà des attentes</b>				
<b>F. Exécution – Efficience</b>				
1. Efficience et coûts des interventions dans le contexte				X
<b>F. Appréciation globale</b>				
<b>F. Observations</b>				
<b>Pas de commentaire particulier</b>				
<b>G. Viabilité des acquis</b>				
1. Viabilité économique et financière			X	
2. Viabilité technique			X	
3. Viabilité socioculturelle et organisationnelle				X
4. Viabilité environnementale			X	
5. Viabilité en fonction du genre (pas de déséquilibre du partage des tâches entre les âges et les sexes)		X		
<b>G. Appréciation globale</b>				
<b>G. Observations</b>				
<b>La viabilité est variable selon les projets, mais un pourcentage significatif des associations soutenues ont acquis leur autonomie</b>				